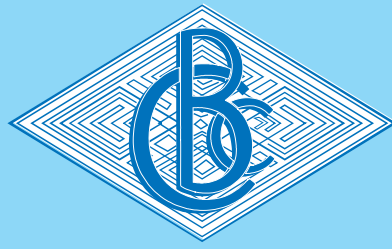


BANQUE CENTRALE DU CONGO



RAPPORT D'ACTIVITES DE LA MICROFINANCE 2018



Septembre 2019

BANQUE CENTRALE DU CONGO



RAPPORT D'ACTIVITES DE LA MICROFINANCE 2018

Septembre 2019

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Siège social:

Boulevard Colonel Tshatshi, 563
Commune de la Gombe/Ville de Kinshasa
B.P. 2697
KINSHASA I
Téléphone: + 243 81 88 05 152 (Haute Direction)
+ 243 81 03 03 558 (Direction de la Surveillance des Intermédiaires Financiers)

Fax: +243 81 30 10 959
Site Web: <http://www.bcc.cd/microfinance.bcc.cd>

Directions Provinciales:

Bandundu, Bukavu, Goma, Kananga, Kindu, Kisangani, Lubumbashi, Matadi, Mbandaka et Mbuji-Mayi.

Agences autonomes:

Boende, Boma, Bumba, Buta, Gbadolite, Ilebo, Inongo, Kalemie, Kamina, Kasumbalesa, Kikwit, Kongolo, Tshikapa et Zongo.

Agences mandataires par province:

- Basankusu (Equateur)
- Beni, Butembo (Nord Kivu)
- Bunia (Ituri)
- Gemena (Sud Ubangi)
- Isiro (Haut Uele)
- Kabinda, Mwene-Ditu (Lomami)
- Kenge (Kwango)
- Kolwezi, Fungurume (Lualaba)
- Lisala (Mongala)
- Lodja (Sankuru)
- Mbanza-Ngungu, Muanda, Tshela (Kongo-Central)
- Uvira (Sud Kivu)



Cher lecteur,

Concerne : Présentation du Rapport d'Activités du secteur de la Microfinance en République Démocratique, édition 2018

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités de l'année 2018 du secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo. Ce rapport retrace l'évolution dudit secteur dans un environnement marqué, du point de vue macroéconomique, par une activité en expansion avec la réalisation d'un taux de croissance de 5,8 %, supérieur à la moyenne de l'Afrique Subsaharienne et une décélération de l'inflation et, du point de vue politique, par l'organisation des élections présidentielles et législatives, ayant consacré la première alternance pacifique en République Démocratique du Congo.

C'est dans ce contexte que le secteur de la microfinance a renoué avec la croissance du niveau des activités y afférentes, enregistrant un taux de progression de 7,1 % à la clôture de 2018. Cette redynamisation a été tirée principalement, à l'actif, par l'accroissement de l'encours des crédits et, au passif, par celui du niveau de l'épargne. Ce regain d'activités, après deux années consécutives de baisse, a été induit notamment par l'ouverture de nouveaux points d'exploitation, l'agrément d'une institution non mutualiste ainsi que le recours aux canaux alternatifs de distribution des services financiers. Paradoxalement, les fonds propres des ISFD se sont davantage détériorés suite à la persistance de la crise qui a affecté certaines grandes structures mutualistes.

Par ailleurs, la relance des activités du secteur a impacté positivement l'inclusion financière dans le pays. En effet, le nombre des comptes ouverts par la clientèle et les membres des institutions de microfinance s'est accru de 8,7 % à fin 2018, passant de 1 931 438 en 2017 pour s'établir à 2 098 859 à la clôture de 2018. Cet accroissement, mieux que celui de 1,6 % enregistré entre 2016 et 2017, est expliqué, entre autres, par l'offre des produits innovants proposés par les institutions et par l'impact des actions de sensibilisation d'éducation financière dans le cadre du Programme National d'Education Financière.

En outre, il a été observé également une amélioration du financement des micro, petites et moyennes entreprises, majoritairement détenues par les hommes et ce, grâce au financement extérieur de certains partenaires au développement. Cet attrait pour les MPME a contribué à réduire davantage le nombre des comptes détenus par les femmes, lequel s'est contracté de 5,2 points de pourcentage pour se situer à 43,1 % à fin 2018.

En ce qui concerne l'affectation des crédits, le commerce est demeuré le principal secteur financé par les ISFD au courant de l'année 2018 avec une part de 59,1 % du total des crédits accordés par ces dernières.

Sur le plan légal et réglementaire, le cadre régissant ce secteur a été enrichi au cours de l'exercice sous revue par la publication de cinq (5) textes, dont deux (2) lois relatives à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo et aux Systèmes de Paiement et de Règlement et trois (3) instructions se rapportant à l'exercice du pouvoir disciplinaire, à l'activité de crédit-bail ainsi qu'à la continuité d'activités.

Enfin, d'autres aspects, liés notamment à l'évolution du secteur, à sa surveillance par l'Autorité de Régulation et de Contrôle, à l'analyse des performances au plan global et provincial, sont également détaillés dans ce rapport.

Sur ce, je vous invite à découvrir les informations détaillées sur ce qu'a été le secteur de la microfinance durant l'exercice 2018 à travers la lecture de ce Rapport.



Déogratias Mutowo Mwana Nyembo
Gouverneur

Table des matières

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EXTERIEUR.....	9
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERIEUR.....	10
CHAPITRE I :	
CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE	11
1.1. Textes légaux.....	12
1.2. Textes réglementaires.....	12
CHAPITRE II :	
PRESENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE	15
II.1. Evolution des institutions de microfinance.....	15
II.1.1. Répartition des ISFD par province	16
II.1.3. Agréments des ISFD	19
II.2. Evolution des éléments de portée.....	19
II.2.1. Nombre des comptes ouverts par les ISFD	19
II.2.2. Répartition de la clientèle par genre	21
II.2.3 Secteurs d'activités financés par les ISFD.....	22
II.2.3. Autres éléments de portée	22
CHAPITRE III :	
SURVEILLANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	25
III.1. Types de contrôle exercé.....	25
III.1.1. Contrôle sur pièces	25
III.1.2. Contrôle sur place	26
III.2. Résultat des contrôles.....	27
III.2.1. Faiblesses relevées	27
III.2.1.1. Au niveau de la gouvernance :.....	27
III.2.1.2. Du point de vue de la gestion du portefeuille de crédit :	27
III.2.1.3. Au niveau de la gestion de l'épargne :	27
III.2.1.4. Sur le plan financier	27
III.2.1.5 Avancées observées	27
III.3. Retrait d'agrément.....	28
CHAPITRE IV:	
ANALYSE DES PERFORMANCES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE.....	29
IV.1. Analyse financière globale	29
IV.1.1. Analyse du bilan du secteur.....	32
IV.1.1.1. ACTIF	32
A. Disponibles.....	32
B. Encours de crédit.....	32
C. Autres emplois.....	34
D. Immobilisations.....	34
E. Analyse de l'actif par origine des capitaux ISFD	34
IV.1.1.2. PASSIF	35
A. Epargne 35	
B. Fonds propres	37
C. Opérations de trésorerie.....	37
D. Autres ressources.....	38
E. Analyse du passif par origine des capitaux.....	38
IV.1.2. Analyse du compte d'exploitation	39
IV.1.2.1. Analyse des produits.....	40
IV.1.2.2. Analyse des charges	42
IV.1.2.3. Analyse du résultat net	44
IV.1.3. Evolution des principaux ratios et indicateurs de performance des ISFD.....	45

CHAPITRE V:	
ANALYSE PAR PROVINCE.....	47
V.1. VILLE PROVINCE DE KINSHASA	48
V.1.1. Analyse de l'actif.....	51
V.1.2. Analyse du passif.....	52
V.1.3. Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	53
V.1.4. Analyse du compte d'exploitation.....	54
5.1.4.1. Analyse des produits	55
V.1.4.2. Analyse des charges.....	55
V.2. PROVINCE DU NORD KIVU	57
V.2.1. Analyse de l'actif.....	59
V.2.2. Analyse du passif.....	60
V.2.3. Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	61
V.2.4. Analyse du compte d'exploitation.....	62
V.2.4.1 Analyse des produits	62
V.2.4.2. Analyse des charges.....	63
V.3. PROVINCE DU SUD KIVU	65
V.3.1 Analyse de l'actif.....	68
V.3.2. Analyse du passif.....	69
V.3.3. Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	70
V.3.4. Analyse du compte d'exploitation.....	71
V.3.4.1. Analyse des produits	71
V.3.4.2. Analyse des charges.....	72
V.4. AUTRES PROVINCES.....	74
V.4.1. Analyse de l'actif.....	78
V.4.2. Analyse du passif.....	79
V.4.3. Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	80
V.4.4. Analyse du compte d'exploitation.....	81
V.4.4.1. Analyse des produits	81
V.4.4.2. Analyse des charges.....	82
CHAPITRE VI:	
AUTRES ACTIVITES EN RAPPORT AVEC LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE.....	85
VI.1. MISSIONS EFFECTUEES ET ACTIVITES DE L'AUTORITE DE REGULATION ET DE	
CONTROLE.....	85
VI.1.1. Missions effectuées	86
VI.1.1.1. A l'Intérieur du pays	86
VI.1.1.2. A l'extérieur du pays	86
VI.2. ACTIVITES DE L'AUTORITE DE REGULATION ET DE CONTROLE.....	87
VI.3. ACTIVITES DES PARTENAIRES.....	87
Annexe n°1 : Liste des institutions par province à fin décembre 2018.....	91
Annexe n° 3: Liste des institutions agréées en 2018	98
Annexe n° 4: Liste des institutions radiées en 2018.....	99
Annexe n° 5: Institutions mutualistes ayant détenu un total bilantaire de plus de USD 1 000 000	100
Annexe n° 6: IMF ayant détenu un total bilantaire de plus de USD 1 000 000	101
Annexe n° 7 : Nombre de ISFD ayant réalisé un bénéfice d'au moins USD 40 000	102
Liste des abréviations utilisées.....	103
Errata du Rapport d'activités de la Microfinance 2017	107

Liste des graphiques

Graphique n° 1: Répartition des ISFD par province en 2018	16
Graphique n° 2: Evolution du nombre des ISFD par catégorie	18
Graphique n° 3: Part des comptes par catégorie d'ISFD.....	21
Graphique n° 4: Evolution du nombre des comptes ouverts par genre	22
Graphique n° 5: Evolution du total bilantaire du secteur	30
Graphique n° 6: Evolution des parts de marché des provinces.....	31
Graphique n° 7: Evolution de l'encours brut de crédit du secteur	33
Graphique n° 8: Répartition de l'encours brut de crédit par terme	33
Graphique n° 9: Evolution du taux de PAR ₃₀	34
Graphique n° 10: Evolution de l'épargne.....	36
Graphique n° 11: Répartition des dépôts par types	36
Graphique n° 12: Evolution des fonds propres par catégories de ISFD	37
Graphique n° 13: Evolution des fonds propres et du passif exigible	38
Graphique n° 14: Evolution des parts relatives des produits.....	41
Graphique n° 15: Ventilation des produits par origine des capitaux	42
Graphique n° 16: Evolution des parts relatives des charges.....	43
Graphique n° 17: Ventilation des charges par origine des capitaux.....	44
Graphique n° 18: Evolution de la part du marché des ISFD de la Province dans le total bilantaire	50
Graphique n° 19: Part de marché des ISFD de la Province par catégorie	51
Graphique n° 20: Evolution des postes de l'actif	52
Graphique n° 21: Evolution des postes du passif	53
Graphique n° 22: Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	54
Graphique n° 23: Evolution des produits	55
Graphique n° 24: Evolution des charges	56
Graphique n° 25: Evolution du total bilantaire des ISFD par catégorie.....	59
Graphique n° 26: Evolution des postes de l'actif	60
Graphique n° 27: Evolution des postes du passif	61
Graphique n° 28: Evolution de l'encours de crédit comparée à l'épargne et aux fonds propres.....	62
Graphique n° 29: Evolution des produits	63
Graphique n° 30: Evolution des charges	64
Graphique n° 31: Evolution du nombre des ISFD par catégorie	67
Graphique n° 32: Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie.....	68
Graphique n° 33: Evolution des postes de l'actif	69
Graphique n° 34: Evolution des postes du passif	70
Graphique n° 35: Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	71
Graphique n° 36: Evolution des produits	72
Graphique n° 37: Evolution des charges	73
Graphique n° 38: Répartition des ISFD des Autres Provinces par catégorie	76
Graphique n° 39: Part des ISFD des Autres Provinces dans le total bilantaire	77
Graphique n° 40: Evolution du total bilantaire des ISFD des Autres Provinces par catégorie	78
Graphique n° 41: Evolution des postes du passif	79
Graphique n° 42: Evolution des postes du passif	80
Graphique n° 43: Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	81
Graphique n° 44: Evolution des produits	82
Graphique n° 45: Evolution des charges	83

Liste des tableaux

Tableau n° 1: Répartition des ISFD par province.....	16
Tableau n° 2: Extensions des ISFD par province.....	17
Tableau n° 3: Evolution du nombre d'ISFD par catégorie et par province.....	18
Tableau n° 4: Evolution du nombre d'IMF par catégorie et par province	19
Tableau n° 5: Nombre d'agréments par province.....	19
Tableau n° 6: Evolution du nombre des comptes par province	20
Tableau n° 7: Nombre des comptes par catégorie d'institution	20
Tableau n° 8: Evolution du nombre des comptes par genre.....	21

Tableau n° 9: Evolution des crédits par secteur d'activités.....	22
Tableau n° 10: Répartition des contrôles effectués.....	26
Tableau n° 11: Evolution du total bilantaire par province	30
Tableau n° 12: Evolution du total bilantaire par origine des capitaux	31
Tableau n° 13: Ventilation des postes de l'actif	32
Tableau n° 14: Ventilation des postes de l'actif par origine des capitaux au 31 décembre 2018	35
Tableau n° 15: Ventilation des postes du passif	35
Tableau n° 16: Evolution comparée du passif exigible et des fonds propres	38
Tableau n° 17: Ventilation des postes de l'actif par origine des capitaux au 31 décembre 2018	39
Tableau n° 18: Répartition du résultat net par catégorie de ISFD.....	39
Tableau n° 19: Répartition du résultat net par provinces.....	40
Tableau n° 20: Ventilation des produits	40
Tableau n° 21: Ventilation des produits par origine des capitaux	41
Tableau n° 22: Evolution des charges	42
Tableau n° 23: Ventilation des charges par origine des capitaux.....	43
Tableau n° 24: Evolution du résultat net par catégorie	44
Tableau n° 25: Ventilation du résultat net par origine des capitaux	45
Tableau n° 26: Indicateurs de performance et ratios prudentiels	46
Tableau n° 27: Répartition géographique des ISFD	49
Tableau n° 28: Répartition des ISFD de la Province par catégorie.....	49
Tableau n° 29: Part du marché des ISFD de la Province dans le total bilantaire.....	50
Tableau n° 30: Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie.....	50
Tableau n° 31: Ventilation des postes de l'actif.....	51
Tableau n° 32: Ventilation des postes du passif.....	52
Tableau n° 33: Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	54
Tableau n° 34: Ventilation du résultat net.....	54
Tableau n° 35: Ventilation des produits.....	55
Tableau n° 36: Ventilation des charges	56
Tableau n° 37: Evolution de la répartition géographique des ISFD dans la Province.....	58
Tableau n° 38: Répartition du nombre des ISFD par catégorie.....	58
Tableau n° 39: Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire	58
Tableau n° 40: Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie.....	59
Tableau n° 41: Ventilation des postes de l'actif.....	60
Tableau n° 42: Ventilation des postes du passif.....	61
Tableau n° 43: Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	61
Tableau n° 44: Evolution du résultat net.....	62
Tableau n° 45: Ventilation des produits	62
Tableau n° 46: Ventilation des charges	63
Tableau n° 47: Evolution de la répartition géographique des ISFD	66
Tableau n° 48: Répartition du nombre des ISFD par catégorie.....	66
Tableau n° 49: Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire	67
Tableau n° 50: Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie.....	67
Tableau n° 51: Ventilation des postes de l'actif.....	68
Tableau n° 52: Ventilation des postes du passif.....	69
Tableau n° 53: Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres	70
Tableau n° 54: Ventilation du résultat net.....	71
Tableau n° 55: Ventilation des produits	72
Tableau n° 56: Ventilation des charges	73
Tableau n° 57: Evolution de la répartition géographique des ISFD dans les Autres Provinces	75
Tableau n° 58: Part des ISFD des Autres Provinces dans le total bilantaire du secteur.....	76
Tableau n° 59: Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie dans les provinces	77
Tableau n° 60: Ventilation des postes de l'actif.....	78
Tableau n° 61: Evolution des postes du passif	80
Tableau n° 62: Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres.....	81
Tableau n° 63: Ventilation du résultat net.....	81
Tableau n° 64: Ventilation des produits.....	82
Tableau n° 65: Ventilation des charges	83
Tableau n° 66: Répartition du portefeuille du FPM	89

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EXTERIEUR

L'année 2018 a été caractérisée sur le plan économique par la poursuite de l'expansion de l'activité économique mondiale quoiqu'à un rythme légèrement inférieur à celui de l'année précédente. Cette évolution a résulté principalement des contreperformances enregistrées dans certaines économies avancées, en particulier la zone Euro et le Japon. Par ailleurs, l'incertitude née de la persistance des tensions commerciales, en particulier du différend douanier opposant les Etats-Unis d'Amérique et la Chine, la détérioration de la confiance sur les marchés financiers et les perspectives sur la baisse de la croissance chinoise, ont également contribué à ralentir l'accroissement de l'activité économique.

Les pays avancés ont affiché globalement un taux de croissance économique de 2,3 % en 2018, soit 0,1 point de pourcentage de moins par rapport à son niveau de l'année dernière. En effet, les nouvelles normes antipollution prises en Allemagne et les catastrophes naturelles observées au Japon ont pesé sur l'activité économique de ces deux pays.

Dans les pays émergents et ceux en développement, la croissance économique s'est établie à 4,3 % en 2018 contre 4,2 % une année plus tôt. Par contre, le taux de croissance des pays émergents et ceux en développement d'Asie est demeuré inchangé à 6,5 %.

Quant à l'Afrique Subsaharienne, sa croissance économique a été quasiment maintenue, se situant à 2,3 % en 2018 contre 2,5 %¹ en 2017, tirée par la relative stabilité des cours mondiaux des matières premières et du pétrole en particulier, l'expansion du commerce et le dynamisme des marchés financiers.

Au niveau des activités de la microfinance, la tendance haussière des activités s'est poursuivie en 2018, avec les accroissements aussi bien au niveau de portefeuille de crédit que de l'épargne collectée. L'encours de crédit a enregistré une hausse d'environ 8,8 % en 2018, passant de USD 114,0 milliards des prêts octroyés en 2017 pour s'établir à USD 124,1 milliards, lequel a été octroyé à 139,9 millions d'emprunteurs. Cette situation a été induite principalement par l'utilisation croissante des produits digitaux et des canaux alternatifs de distribution des services financiers tels que les agents bancaires.

En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, le nombre de bénéficiaires des crédits dans le secteur de la microfinance s'est fixé à 6,3 millions, en augmentation de 0,3 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2017. La zone est demeurée la moins dynamique du secteur à travers le monde avec une part de 4,5 % du total d'emprunteurs pour un portefeuille de USD 1,5 milliard.

Le portefeuille à risque supérieur à 30 jours est demeuré quasiment stable entre 2017 et 2018, se situant aux alentours de 7 %.

¹ Banque Mondiale, avril 2019.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERIEUR

Sur le plan interne, l'activité économique en 2018 a enregistré un taux de croissance de 5,8 % contre 3,7 % en 2017, impulsé par le dynamisme du secteur primaire avec une contribution à la croissance de 2,8 points. Comparé au niveau de la croissance économique de l'Afrique Subsaharienne, le taux réalisé par la RDC est demeuré supérieur aussi bien en 2018 qu'en 2017.

En ce qui concerne l'évolution des prix intérieurs, il a été observé une décélération de l'inflation, en dépit de différentes modifications à la hausse des prix du carburant à la pompe. En effet, le taux d'inflation est passé de 54,7 % en 2017 à 7,2 % en 2018.

Pour ce qui est du secteur de la microfinance, une reprise du niveau général d'activités a été observée à fin décembre 2018, soit une hausse de 7,1 %. Cet accroissement a été tiré principalement par l'amélioration de l'intermédiation financière des ISFD d'une année à l'autre. Cette embellie s'est réalisée dans un contexte des incertitudes intérieures consécutives à la période électorale ayant poussé bon nombre des ISFD à se prémunir contre des éventuelles pressions de la clientèle aux guichets.

La même tendance s'est manifestée au niveau du nombre des comptes ouverts par la clientèle des institutions de microfinance, lequel s'est accru de 8,7 % à fin 2018, largement mieux qu'en 2017 où sa hausse s'était située à 1,6 %, grâce notamment à l'offre des produits innovants proposés par les institutions et l'extension de leurs activités.

CHAPITRE I :

CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE

Le secteur de la microfinance a vu son cadre légal et réglementaire renforcé au cours de l'exercice 2018 par la publication de cinq (5) textes, dont deux (2) lois et trois (3) instructions, à savoir :

- Loi n°18/019 du 09 juillet 2018 relative aux Systèmes de Paiement et de Règlement-titres, qui vise à faciliter la circulation de la monnaie, les paiements entre établissement financiers et les transferts de fonds en vue d'assurer leur bonne fin et la baisse des coûts de transaction ;
- Loi n°18/0217 du 13 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement de la Banque Centrale du Congo. Cette Loi, qui est la mise à niveau de l'ancienne Loi n°005/2002 du 07 mai 2002 relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo, réorganise sa gouvernance et prend en compte la mission de stabilité financière. Par ailleurs, elle se fonde principalement sur deux principes directeurs, à savoir (1) l'indépendance de la BCC et (2) la responsabilité et la transparence, de manière à se conformer aux standards internationaux ;
- Instruction n°34 du 19 janvier 2018 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi qu'aux Institutions de Micro Finance relative à l'exercice du pouvoir disciplinaire de la Banque Centrale du Congo ;

- Instruction n°35 du 09 mars 2018 relative à l'activité de crédit-bail. Elle détermine, d'une part, les conditions d'accès et d'exercice de l'activité de Crédit-bail applicables aux Etablissements de Crédit ainsi qu'aux Institutions de Micro Finance et, d'autre part, les normes prudentielles afférentes aux Sociétés de Crédit-bail ;
- Instruction n°36 du 11 septembre 2018 aux Etablissements de Crédit et aux Institutions de Microfinance relative à la continuité des activités.

Outre les textes sus évoqués, l'arsenal juridique régissant le secteur de la microfinance a été composé des textes ci-après :

1.1. Textes légaux

- Loi n°002/2002 du 02 février 2002 portant dispositions applicables aux Coopératives d'Epargne et de Crédit ;
- Loi n°003/2002 du 02 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des Etablissements de Crédit ;
- Loi n°04/016 du 19 juillet 2004 portant lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- Loi n°11/020 du 15 septembre 2011 fixant les règles relatives à l'activité de la microfinance en République Démocratique du Congo, entrée en vigueur en 2013 ;
- Loi n°15/003 du 12 février 2015 relative au crédit-bail.

1.2. Textes réglementaires

- Instruction n°15 du 16 décembre 2006, modification n°2, portant normes relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- Instruction n°002 du 14 avril 2012 relative aux normes prudentielles des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que des Institutions de Micro Finance ;
- Instruction n°003 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi qu'aux Institutions de Micro Finance relative à la classification et au provisionnement des crédits ;
- Instruction n°004 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargnes et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative aux indicateurs de performance ;
- Instruction n°005 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative au financement des immobilisations ;

- Instruction n°006 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative à l'utilisation du Plan Comptable des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance ;
- Instruction n°007 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative à la Gouvernance ;
- Instruction n°008 du 14 avril 2012 relative à l'organisation du contrôle interne des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance ;
- Instruction n°009 du 14 avril 2012 aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et aux Institutions de Micro Finance relative à la transmission des situations périodiques ;
- Instruction n°0010 du 10 janvier 2013 relative à la fixation du capital minimum des Institutions de Micro Finance ;
- Instruction n°0011 du 08 janvier 2013 relative au fonctionnement d'une faîtière ;
- Instruction n° 29 du 28 juin 2016 sur l'activité des agents bancaires.

En sus de ce cadre légal et réglementaire, il y a lieu d'indiquer que la Banque Centrale du Congo s'efforce à finaliser une partie du dispositif réglementaire se rapportant à la protection des consommateurs des services financiers. Les textes en cours de finalisation portent sur (i) la gratuité de certains services bancaires, (ii) la fixation du Taux Effectif Global dans le cadre de la tarification responsable, (iii) la publication des conditions de banque dans le cadre de la transparence et (iv) la gestion des plaintes de la clientèle.

D'autres instructions sont également en cours d'élaboration et de modification. Il s'agit du texte relatif aux conditions d'agrément, à la modification de statuts ainsi qu'aux autres éléments ayant concouru à sa délivrance et celui en rapport avec l'exercice des fonctions de Commissaire aux comptes des Etablissements de Crédit et Institutions de Micro Finance.

ENCADRE : PERFORMANCE SOCIALE ET FINANCIERE

Les institutions de microfinance ont pour vocation d'offrir des services financiers de proximité et de qualité aux populations démunies et exclues du système financier classique. A cet effet, elles sont appelées à poursuivre deux missions essentielles, à savoir la mission sociale et la mission commerciale.

En effet, en fournissant des services financiers aux pauvres et aux exclus du système bancaire classique, la microfinance remplit une mission sociale et de développement tout en étant ancrée dans le secteur marchand, bénéficiant ainsi des avantages fiscaux, financiers et réglementaires.

Pour ce faire, il existe des Normes Universelles de la Social Performance Task force, « SPTF » en sigle, décrivant la manière dont une institution devrait gérer sa performance sociale.

Quant à la performance financière, elle poursuit l'atteinte de l'autosuffisance financière afin de maintenir la prestation des services financiers dans la durée sans dépendre de la subvention.

Pour y parvenir, les institutions sont appelées à déployer d'importants efforts pour concevoir un ensemble des meilleurs pratiques indispensables à la mise en place d'une gestion rigoureuse, transparente et efficace susceptible de garantir leur rentabilité, viabilité aux fins de leur pérennité.

Dans la pratique, il y a un arbitrage à faire entre la performance sociale qui implique le ciblage de plus pauvres et l'atteinte de la viabilité financière qui exige au moins la recherche du profit. Dans la plupart des cas, il est difficile de concilier ces deux missions. Par conséquent, cette ambivalence confère au secteur de la microfinance un statut atypique parmi les instruments de l'aide au développement.

Au demeurant, il ne fait l'ombre d'aucun doute que la réalisation de la performance sociale est généralement subordonnée à l'atteinte préalable de la performance financière.

CHAPITRE II : PRESENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Le secteur de la microfinance est resté dominé, comme les années antérieures, par les Coopératives d'Epargne et de Crédit, lesquelles se sont arrogées la part de 80,4 % du nombre d'institutions. A l'instar des deux années précédentes, le nombre d'ISFD s'est fixé à cent deux (102).

De même, les ISFD ont été présentes dans dix-sept (17) provinces sur les vingt-six (26), dont quatorze (14) abritant des sièges sociaux et trois (3) uniquement des points d'exploitation.

Ces institutions ont enregistré, en 2018, une hausse de 8,7 % du nombre de comptes y ouverts par rapport à l'année précédente, induite principalement par l'usage de canaux alternatifs de distribution des services et par l'ouverture de nouveaux points d'exploitation.

II.1. Evolution des institutions de microfinance

Le secteur de la microfinance a été composé en 2018 de cent deux (102) ISFD, niveau observé depuis 2016. En dépit du maintien de ce chiffre, il sied de noter la dissolution volontaire d'une IMF et l'agrément d'une autre dans la Ville Province de Kinshasa.

Tableau n° 1 : Répartition des ISFD par province

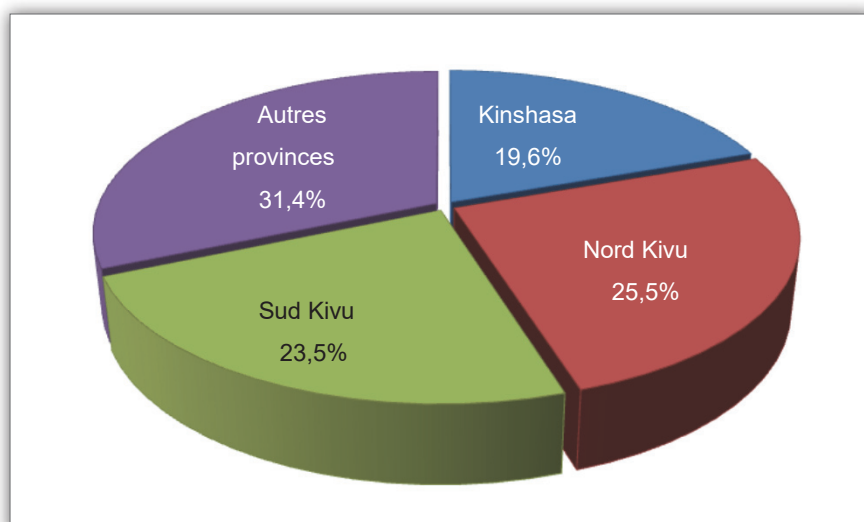
N°	Provinces	Nombre d'ISFD		
		2016	2017	2018
1	KWILU	7	6	6
2	KONGO CENTRAL	11	11	11
3	MONGALA	1	1	1
4	NORD-UBANGI	1	1	1
5	KASAÏ CENTRAL	1	1	1
6	LOMAMI	1	2	2
7	SANKURU	1	1	1
8	HAUT-KATANGA	3	2	2
9	KINSHASA	20	20	20
10	MANIEMA	2	2	2
11	NORD-KIVU	24	26	26
12	ITURI	2	2	2
13	TSHOPO	3	3	3
14	SUD-KIVU	25	24	24
TOTAL		102	102	102

Source : BCC

II.1.1. Répartition des ISFD par province

L'analyse de la répartition des institutions de microfinance sur le territoire national a renseigné, à l'instar des autres années, leur prépondérance dans les Provinces du Nord Kivu avec une part de 25,5 %, du Sud Kivu avec 23,5 % et la Ville Province de Kinshasa avec 19,6 %. Ces trois provinces ont détenu septante (70) structures financières de proximité sur les cent deux (102) existantes.

Graphique n° 1 : Répartition des ISFD par province en 2018



Source : BCC

Le nombre de points d'exploitation, en ce compris les sièges sociaux, a atteint cent quatre-vingt-sept (187) à la fin de l'année sous revue venant de cent quatre-vingt-quatre (184) une année plus tôt. En effet, sept (7) nouveaux points d'exploitation ont été ouverts en 2018 contre la fermeture de quatre (4), découlant notamment du retrait d'agrément d'une IMF et la fusion de deux agences d'une autre.

De ce nombre, les institutions non mutualistes ont été plus actives dans l'ouverture des points d'exploitation, disposant de quarante-neuf (49) agences en 2018 contre quarante-huit (48) une année auparavant. Quant aux COOPEC, le chiffre d'agences est passé de trente-quatre (34) à trente-six (36) d'une année à l'autre.

Par ailleurs, le nombre des agents bancaires actifs s'est fixé à mille trois cent septante-sept (1 377) à la clôture de 2018 contre mille cinq cent vingt-huit (1 528) en 2017. Cette baisse est consécutive à la réduction du délai minimum d'inactivité des agents bancaires au sein d'une IMF, lequel est passé de six (6) à trois (3) mois.

Tableau n° 2: Extensions des ISFD par province

N°	PROVINCES	IMF			COOPEC	TOTAL GENERAL
		EMC	SMF	S/TOTAL		
1	KWILU	-	1	1	-	1
2	KONGO CENTRAL	1	2	3	-	3
3	HAUT-KATANGA	-	6	6	-	6
4	ITURI	-	1	1	-	1
5	LUALABA	-	1	1	-	1
6	KASAI ORIENTAL	-	1	1	-	1
7	KINSHASA	-	18	18	11	29
8	NORD-KIVU	-	5	5	11	16
9	SUD-KIVU	-	10	10	14	24
10	TANGANYIKA	-	1	1	-	1
11	TSHOPO	-	2	2	-	2
TOTAL		1	48	49	36	85

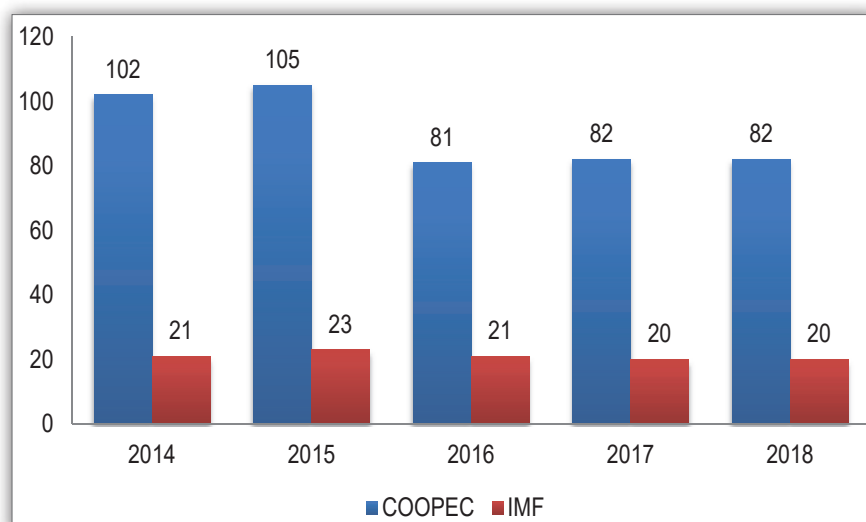
Source : BCC

Par ailleurs, les trois (3) provinces à forte concentration des institutions ont accaparé la part de 81,2 % des extensions existantes.

II.1.2. Répartition des ISFD par type

En 2018, le secteur de la microfinance a compté quatre-vingt-deux (82) Coopératives d'Epargne et de Crédit et vingt (20) Institutions de Micro Finance, représentant respectivement 80,4 % et 19,6 % du total du secteur.

Graphique n° 2 : Evolution du nombre des ISFD par catégorie



Source : BCC

Comparé à l'exercice précédent, le nombre d'ISFD de ces deux (2) catégories d'institutions est demeuré inchangé en 2018.

Tableau n° 3 : Evolution du nombre d'ISFD par catégorie et par province

N°	PROVINCES	2016		2017		2018		
		COOPEC	IMF	COOPEC	IMF	COOPEC	IMF	TOTAL
1	HAUT-KATANGA	1	2	1	1	1	1	2
2	ITURI	2	-	2	-	2	-	2
3	KASAÏ CENTRAL	1	-	1	-	1	-	1
4	KINSHASA	12	8	12	8	12	8	20
5	KONGO CENTRAL	10	1	10	1	10	1	11
6	KWILU	6	1	5	1	5	1	6
7	LOMAMI	1	-	2	-	2	-	2
8	MANIEMA	2	-	2	-	2	-	2
9	MONGALA	1	-	1	-	1	-	1
10	NORD-KIVU	21	3	22	4	22	4	26
11	NORD-UBANGI	-	1	-	1	-	1	1
12	SANKURU	1	-	1	-	1	-	1
13	SUD-KIVU	20	5	20	4	20	4	24
14	TSHOPO	3	-	3	-	3	-	3
TOTAL		81	21	82	20	82	20	102

Source : BCC

En outre, il a été noté que huit (8) IMF sur les vingt (20) existantes ont leurs sièges sociaux dans la Ville Province de Kinshasa. Huit (8) autres IMF ont été localisées dans les Provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu, à raison de quatre (4) respectivement.

Tableau n° 4: Evolution du nombre d'IMF par catégorie et par province

N°	PROVINCES	2015		2016		2017		2018	
		EMC	SMF	EMC	SMF	EMC	SMF	EMC	SMF
1	KWILU	1	-	1	-	1	-	1	-
2	KONGO CENTRAL	1	-	1	-	1	-	1	-
3	NORD-UBANGI	1	-	1	-	1	-	1	-
4	HAUT-KATANGA	1	1	1	1	-	1	-	1
5	KINSHASA	5	5	3	5	3	5	3	5
6	NORD-KIVU	1	2	1	2	-	4	-	4
7	SUD-KIVU	3	2	3	2	3	1	3	1
TOTAL		13	10	11	10	9	11	9	11

Source : BCC

Les IMF collectrices de dépôt sont restées majoritaires avec leurs sièges localisés dans quatre (4) provinces et ce, depuis deux ans.

II.1.3. Agréments des ISFD

Au courant de l'exercice 2018, le secteur n'a enregistré qu'un seul agrément, à savoir une IMF collectrice de dépôt à capitaux nationaux ayant son siège dans la Capitale.

Tableau n° 5: Nombre d'agréments par province

N°	PROVINCES	2015		2016		2017		2018	
		COOPEC	IMF	COOPEC	IMF	COOPEC	IMF	COOPEC	IMF
1	KWILU	1	-	-	-	-	-	-	-
2	KONGO CENTRAL	2	-	-	-	-	-	-	-
3	LOMAMI	-	-	-	-	1	-	-	-
4	MONGALA	1	-	-	-	-	-	-	-
5	KINSHASA	1	1	-	-	-	-	-	1
6	NORD-KIVU	1	-	3	-	1	-	-	-
7	ITURI	-	-	1	-	-	-	-	-
8	TSHOPO	-	-	1	-	-	-	-	-
9	SUD KIVU	-	2	-	-	-	-	-	-
TOTAL		6	3	5	-	2	-	-	1

Source: BCC

II.2. Evolution des éléments de portée

II.2.1. Nombre des comptes ouverts par les ISFD

Au 31 décembre 2018, le nombre des comptes ouverts auprès des institutions de microfinance est passé de 1 931 438 à 2 098 859, enregistrant ainsi une hausse de 8,7 %. Cette situation a résulté principalement des retombées de l'utilisation des canaux alternatifs de distribution des services financiers, l'agrément d'une IMF, l'ouverture des points d'exploitation dans certaines provinces et les actions de sensibilisation d'éducation financière au travers des activités prévues dans le Programme National d'Education Financière.

Tableau n° 6 : Evolution du nombre des comptes par province

N°	PROVINCES	2015		2016		2017		2018		
		NOMBRE	PART (en %)	NOMBRE	PART (en %)	NOMBRE	PART (en %)	NOMBRE	PART (en %)	Var 17-18 (en %)
1	KWILU	29 470	1,6	39 171	2,1	28 712	1,5	49 153	2,3	71,2
2	KONGO CENTRAL	69 619	3,8	67 581	3,6	55 521	2,9	66 649	3,2	20,0
3	MONGALA	136	0,0	136	0,0	136	0,0	2 915	0,1	2043,4
4	NORD-UBANGI	190	0,0	190	0,0	190	0,0	390	0,0	105,3
5	KASAÏ CENTRAL	287	0,0	293	0,0	308	0,0	399	0,0	29,5
6	KASAÏ ORIENTAL	-	0,0	-	0,0	2 551	0,1	-	0,0	-100,0
7	LOMAMI	1 464	0,1	1 509	0,1	-	0,0	1 890	0,1	100,0
8	SANKURU	929	0,1	929	0,0	-	0,0	976	0,0	100,0
9	HAUT-KATANGA	36 111	2,0	39 467	2,1	36 472	1,9	36 724	1,7	0,7
10	KINSHASA	917 204	49,6	917 384	48,3	974 448	50,5	1 249 371	59,5	28,2
11	MANIEMA	20 322	1,1	17 172	0,9	17 172	0,9	17 172	0,8	0,0
12	NORD-KIVU	378 925	20,5	417 970	22,0	413 403	21,4	327 820	15,6	-20,7
13	ITURI	8 167	0,4	8 301	0,4	10 577	0,5	9 946	0,5	-6,0
14	TSHOPO	8 660	0,5	8 765	0,5	18 079	0,9	7 743	0,4	-57,2
15	SUD KIVU	379 560	20,5	382 154	20,1	373 869	19,4	327 711	15,6	-12,3
TOTAL		1 851 044	100,0	1 901 022	100,0	1 931 438	100,0	2 098 859	100,0	8,7

Source: BCC

Examiné sous l'angle de la contribution des ISFD de chaque province, il est ressorti que les trois (3) provinces à forte concentration des structures financières de proximité ont détenu 90,7 % du total des comptes ouverts dans le secteur. Ceci est expliqué notamment par la bonne culture financière et le dynamisme de la population observés dans lesdites provinces. Cependant, ce chiffre intègre les données des autres provinces dans lesquelles certaines IMF possèdent des agences.

Au regard de la part de ces trois (3) provinces qui s'était située à 91,3 % de l'ensemble des comptes ouverts dans les ISFD en 2017, il s'est dégagé une contraction de 0,6 point de pourcentage ayant été capté par les ISFD des autres provinces.

Tableau n° 7 : Nombre des comptes par catégorie d'institution

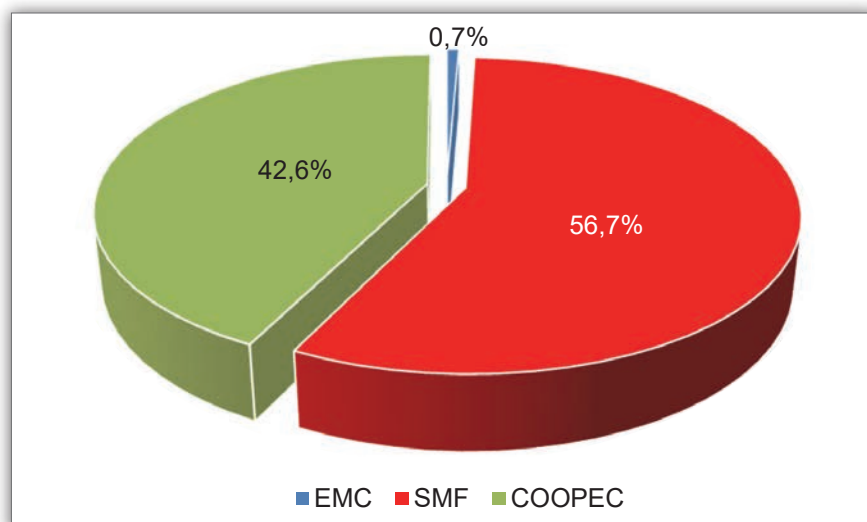
N°	PROVINCES	2017 ®				2018			
		COOPEC	EMC	SMF	TOTAL	COOPEC	EMC	SMF	TOTAL
1	KWILU	26 222	2 490	-	28 712	46 197	2 956	-	49 153
2	KONGO CENTRAL	54 149	1 372	-	55 521	65 927	722	-	66 649
3	MONGALA	136	-	-	136	2 915	-	-	2 915
4	NORD-UBANGI	-	190	-	190	-	390	-	390
5	KASAÏ CENTRAL	308	-	-	308	399	-	-	399
6	KASAÏ ORIENTAL	-	-	-	-	-	-	-	-
7	LOMAMI	2 551	-	-	2 551	1 890	-	-	1 890
8	SANKURU	-	-	-	-	976	-	-	976
9	HAUT KATANGA	4 048	3 920	28 504	36 472	2 349	-	34 375	36 724
10	KINSHASA	355 424	4 242	614 782	974 448	169 935	3 341	1 076 095	1 249 371
11	MANIEMA	17 172	-	-	17 172	17 172	-	-	17 172
12	NORD-KIVU	310 885	49 882	52 636	413 403	270 345	-	57 475	327 820
13	ITURI	10 577	-	-	10 577	9 946	-	-	9 946
14	TSHOPO	18 079	-	-	18 079	7 743	-	-	7 743
15	SUD-KIVU	318 657	21 231	33 981	373 869	298 839	6 917	21 955	327 711
TOTAL		1 118 208	83 327	729 903	1 931 438	894 633	14 326	1 189 900	2 098 859

Source : BCC

Les institutions non mutualistes ont détenu 57,4 % du total des comptes ouverts dans le secteur en 2018, en accroissement de 15,3 points de pourcentage comparé à leur part de 2017. Par ailleurs, les IMF ayant leur siège dans la Ville Province de Kinshasa ont détenu 51,4 % du total des comptes ouverts.

En outre, les comptes ouverts auprès des SMF se sont davantage accrus au détriment de ceux des institutions non collectrices de dépôts. Cette évolution est principalement due au faible niveau de capitalisation des EMC.

Graphique n° 3 : Part des comptes par catégorie d'ISFD



Source: BCC

II.2.2. Répartition de la clientèle par genre

Le secteur, autrefois attiré par les femmes, a vu la tendance se renverser depuis 2014. En effet, les hommes y ont détenu 56,9 % du total des comptes à la clôture de l'exercice 2018, enregistrant ainsi un accroissement de 5,2 points de pourcentage par rapport à 2017.

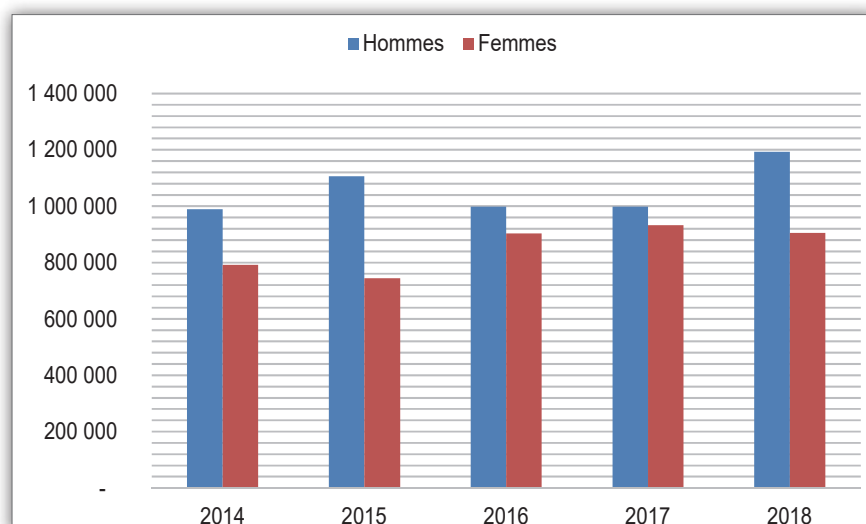
En ce qui concerne les femmes, la baisse du nombre de comptes détenus par elles est justifiée notamment par le financement croissant des MPME dans lesquelles les femmes sont marginalisées et l'attrait à l'informel.

Tableau n° 8 : Evolution du nombre des comptes par genre

GENRE	2014		2015		2016		2017		2018	
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)
HOMMES	989 740	55,5	1 106 081	59,8	998 037	52,5	998 554	51,7	1 193 328	56,9
FEMMES	792 184	44,5	744 963	40,2	902 985	47,5	932 884	48,3	905 531	43,1
TOTAL	1 781 924	100,0	1 851 044	100,0	1 901 022	100,0	1 931 438	100,0	2 098 859	100,0

Source: BCC

Graphique n° 4: Evolution du nombre des comptes ouverts par genre



Source : BCC

II.2.3 Secteurs d'activités financés par les ISFD

A l'instar des années précédentes, le commerce est demeuré le principal secteur financé par les ISFD au courant de l'année 2018. En effet, sa part a représenté 59,1 % du total des crédits après s'être située à 71,1 % une année plus tôt.

Les crédits à la consommation se sont fortement contractés au profit des autres secteurs constitués essentiellement des services. L'agriculture, principale activité en milieu rural, a été quasiment non financée, en raison notamment de la structure des ressources des institutions caractérisée par la prépondérance des dépôts à vue, couplée avec l'insuffisance des financements extérieurs.

Tableau n° 9: Evolution des crédits par secteur d'activités

SECTEUR	Part des crédits (en %)				
	2014	2015	2016	2017	2018
Commerce	68,7	64,8	66,9	71,1	59,1
Agriculture	1,2	1,8	0,2	3,6	0,5
Habitat	2,1	2,2	0,5	2,2	4,0
Consommation	26,4	29,2	32,1	20,6	2,2
Autres	1,6	2,0	0,3	2,5	34,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCC

II.2.3. Autres éléments de portée

L'analyse des coûts des services financiers offerts par les ISFD a ressorti un taux d'intérêt débiteur moyen de 4,0 % par mois, soit un taux oscillant entre 2,0 % et 7,0 %. En revanche, le taux créditeur moyen s'est fixé à 6,4 % par an, compris entre 5,0 % et 14,0 % l'an.

Par ailleurs, le personnel des ISFD est resté largement dominé par les hommes. Néanmoins, sept (7) structures financières de proximité ont été dirigées par des femmes, soit un taux de 6,9 %.

En outre, plusieurs institutions ont introduit l'éducation financière comme service non financier offert à la clientèle et aux membres en vue d'améliorer leur connaissance et compétence dans le domaine financier, impactant ainsi positivement la gestion desdites structures.

TEMOIGNAGE : CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAMEC INKISI SUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA BCC A SON REDRESSEMENT

A la suite du cumul de pertes enregistrées par notre institution depuis quelques années ayant conduit à la baisse de ses fonds propres, la Banque Centrale du Congo, dans son objectif de consolidation du secteur de la microfinance, a recruté un cabinet d'expert en microfinance en vue de nous accompagner dans la viabilisation et la pérennisation de notre COOPEC.

En effet, pendant deux ans, la situation financière de la Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit INKISI, en sigle CAMEC INKISI, était très préoccupante au regard notamment de la non-conformité de tous ses ratios prudentiels et indicateurs de performance et ce, en dépit des mesures prises par le Conseil d'Administration pour son redressement tel que l'exigeait l'Autorité de Régulation et de Contrôle.

Soucieuse d'assurer et de pérenniser l'offre des services financiers aux populations membres de cette partie du pays, un plan de redressement étalé sur sept (7) mois a été mis en place avec le concours d'un cabinet d'expert en microfinance, sur financement de l'Institut d'Emission.

Le ferme engagement des dirigeants et de la gérance dans la relance des activités de l'institution avec l'accompagnement du cabinet évoqué supra, a permis, en sus du suivi rapproché de la Banque Centrale du Congo, d'accomplir les actions suivantes :

- le renforcement de la gouvernance de la CAMEC INKISI, notamment par l'accompagnement du Gérant dans la gestion quotidienne de l'institution ainsi que l'organisation des sessions de formation en faveur de nouveaux dirigeants élus et du personnel sur les principes coopératifs et la clarification des rôles des uns et des autres ;
- la révision des textes organiques de la COOPEC, notamment les Statuts et le Règlement Intérieur, les politiques et manuels de gestion dont la politique de crédit, la politique d'épargne, le manuel des procédures administratives, comptables et opérationnelles ainsi que le manuel de contrôle interne ;
- la réorganisation des services de la COOPEC ;
- la restauration de la rentabilité, la viabilité et la pérennité de l'institution, à travers notamment la maîtrise des charges et le renforcement des recouvrements des créances litigieuses qui ont permis de ramener le PAR₃₀ de 21,7 % à fin décembre 2016 à 8,3 % à la clôture de 2018.

Au terme de ce redressement, la CAMEC INKISI a enregistré une amélioration de sa situation dans presque tous les domaines d'activités. En effet, l'institution a renoué avec la rentabilité en dégagant un bénéfice de l'équivalent en CDF de USD 32 043 en 2017 et USD 111 903 à la clôture de l'année 2018, alors qu'elle avait enregistré une perte de l'équivalent en CDF de USD 82 529 avant l'accompagnement en 2016.

Le retour aux équilibres fondamentaux a contribué à rendre notre institution éligible à la ligne de crédit mise en place par la Banque Mondiale.

CHAPITRE III : SURVEILLANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

Conformément à la mission dévolue par le législateur à la Banque Centrale du Congo, l'Autorité de Régulation et de Contrôle a exercé ses prérogatives de contrôle de l'ensemble des activités de microfinance dans l'objectif de préserver la stabilité du système financier.

A cet effet, en sus des contrôles permanents exercés au travers des analyses périodiques et des réunions bilatérales, la Banque Centrale du Congo a eu à diligenter des missions de contrôle sur place.

III.1. Types de contrôle exercé

III.1.1. Contrôle sur pièces

Toutes les structures financières de proximité ont fait l'objet d'un suivi particulier en 2018. Cette approche a consisté principalement au suivi de la transmission des situations périodiques, de la mise en œuvre des recommandations issues des contrôles sur place et à l'analyse des états financiers ainsi qu'à la mise à jour des dossiers permanents.

Par ailleurs, cinquante-huit (58) réunions bilatérales ont été tenues avec les institutions sur la fiabilisation des données, la viabilité et la performance, les faits saillants, le réseau d'exploitation, le personnel, les éléments de portée et les activités connexes telles que l'éducation financière.

Il ressort de ces différents contrôles qu'un léger effort a été fourni par les ISFD dans le respect des textes légaux et réglementaires. Toutefois, le secteur est resté caractérisé par la mauvaise qualité du portefeuille de crédit, le faible niveau des fonds propres, le non-respect du capital minimum par les institutions non mutualistes principalement celles à capitaux nationaux et le dysfonctionnement des organes statutaires.

En outre, un mécanisme particulier a été mis en place pour le suivi de certaines ISFD, particulièrement les institutions mutualistes, de manière à s'assurer de leur développement harmonieux au service de leurs membres, consolidant et renforçant la confiance dans le secteur.

Pour ce faire, elles ont bénéficié d'un appui aussi bien technique que financier et ont été tenues de transmettre les rapports y afférents à l'Autorité de Régulation et de Contrôle. Au cours de l'exercice sous revue, trois (3) Coopératives d'Epargne et de Crédit ont bénéficié de ce mécanisme.

En ce qui concerne le taux de transmission des états financiers, il est passé de 93,1 % en 2017 pour s'établir à 91,8 % en 2018, soit une régression de 1,2 point de pourcentage.

L'obligation de certification des états financiers par les Institutions du Système Financier Décentralisé a été respectée par quarante (40) institutions. Comparé à son niveau de l'année précédente, le nombre s'est accru de huit (8) ISFD. Ce faible taux de certification est justifié principalement par l'absence des Commissaires aux comptes dans certaines contrées du pays et le coût élevé de ce service en l'absence d'une mutualisation.

III.1.2. Contrôle sur place

En 2018, vingt-trois (23) missions de contrôle sur place ont été diligentées auprès des ISFD, dont vingt (20) prévues dans le planning de contrôle annuel de l'exercice 2018 et trois (3) missions ponctuelles justifiées par la situation prévalant au sein des dites institutions.

De trente-six (36) missions planifiées pour l'année sous examen, seules 55,6 % ont été réalisées. Ce faible taux d'exécution du planning pluriannuel de contrôle est expliqué principalement par la situation politique ayant prévalu au cours de l'année électorale.

Toutes les missions reprises dans le planning ont concerné les ISFD de quatre (4) Provinces, à savoir le Kongo Central, le Kwilu, le Nord Kivu et le Sud Kivu. Les types de contrôle réalisés se sont présentés comme suit :

Tableau n° 10 : Répartition des contrôles effectués

PROVINCES	Complet	Ciblé	Suivi	Sommaire	Total
KINSHASA	1	2	-	-	3
KONGO CENTRAL	1	5	-	-	6
KWILU	1	2	-	-	3
NORD KIVU	2	4	-	-	6
SUD KIVU	1	4	-	-	5
TOTAL CONTROLES 2018	6	17	-	-	23
TOTAL CONTROLES 2017	3	12	-	-	15

Source : BCC

S'agissant des contrôles ponctuels, ils ont concerné uniquement les ISFD de la Ville Province de Kinshasa.

III.2. Résultat des contrôles

III.2.1. Faiblesses relevées

Bien qu'on ait noté une nette amélioration dans la gestion des institutions de microfinance, quelques préoccupations demeurent essentiellement au niveau de celles mutualistes. Ces préoccupations ont porté notamment sur :

III.2.1.1. Au niveau de la gouvernance :

- le dysfonctionnement des organes ;
- le faible suivi de la mise en œuvre des recommandations de la Banque Centrale du Congo ;
- l'absence d'une main-d'œuvre qualifiée ;
- le déficit du système de contrôle interne ;
- le dysfonctionnement du logiciel utilisé ;
- la non appropriation de la COOPEC par ses sociétaires.

III.2.1.2. Du point de vue de la gestion du portefeuille de crédit :

- la mauvaise gestion du portefeuille crédit, résultant notamment de l'interventionnisme des dirigeants dans le mécanisme d'octroi des crédits et la non application de la politique de crédit ;
- l'absence de mécanisme rigoureux de suivi et de recouvrement des crédits ;
- les contraintes liées à la réalisation des hypothèques.

III.2.1.3. Au niveau de la gestion de l'épargne :

- la politique irrationnelle de rémunération de l'épargne ;
- la mauvaise tenue des fiches d'adhésion des membres.

III.2.1.4. Sur le plan financier

- la mauvaise qualité de l'information financière ;
- l'insuffisance, voire l'absence des fonds propres.

III.2.1.5 Avancées observées

Le suivi rapproché des ISFD a permis d'enregistrer quelques avancées qui se résument comme suit :

- Du point de vue de la gouvernance :
 - l'approbation des politiques et procédures par les organes ;
 - le renouvellement des mandats des dirigeants au tiers.
- Du point de vue de la gestion du portefeuille de crédit :
 - la mise en place d'une politique de recouvrement et l'actualisation de celle de crédit ;
 - le renforcement des capacités techniques des agents sur la politique de crédit.
- Du point de vue de la gestion de l'épargne :
 - l'existence des manuels de politique d'épargne ;
- Du point de vue financier :
 - le respect de certaines dispositions réglementaires notamment en matière de provisionnement de créances litigieuses par la plupart des ISFD.

III.3. Retrait d'agrément

En 2018, l'Autorité de Régulation et de Contrôle a retiré l'agrément d'une IMF à sa propre demande, justifiée par son incapacité de poursuivre ses activités.

S'agissant des activités de liquidation, il a été noté un taux de désintéressement moyen de 63,0 % des épargnes à fin 2018, grâce principalement aux produits de vente des immobilisations de certaines institutions sous dissolution forcée.

CHAPITRE IV :

ANALYSE DES PERFORMANCES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

Après deux années successives de baisse des activités, le secteur de la microfinance a enregistré une reprise du niveau général d'activités à fin décembre 2018, tirée essentiellement par l'augmentation de l'épargne collectée et du portefeuille de crédit.

Cependant, en dépit de cette bonne performance et du grand nombre d'institutions que compte ce secteur qui représente 86 % du nombre des établissements de crédit agréés¹, le poids des ISFD est en baisse continue depuis 2016. En effet, sur le total bilantaire du secteur financier, qui s'est chiffré à l'équivalent en CDF de USD 6 793,7 millions à fin 2018, la part de celui de la microfinance n'a représenté que 3,7 % contre 4,5 % à fin 2017.

IV.1. Analyse financière globale

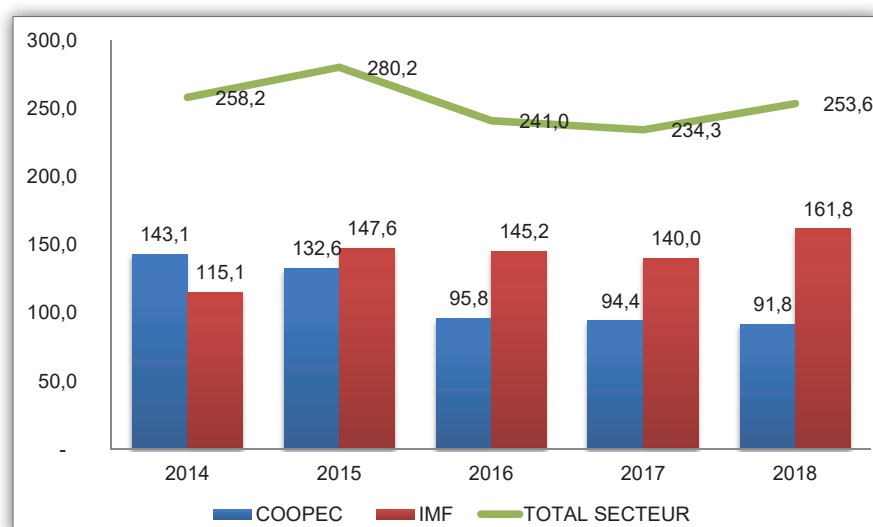
Le secteur de la microfinance a vu ses activités s'accroître en 2018 après une période de contreperformance observée en 2016 et 2017. Cette situation est étayée par la hausse de 7,1 % du total bilantaire du secteur, lequel s'est établi à l'équivalent en CDF de USD 251 018 081 à fin décembre 2018, venant de USD 234 330 759 une année plus tôt.

Cette reprise des activités est consécutive aux bonnes performances observées au niveau des Institutions non mutualistes, dont la part de marché a continué d'être prépondérante, soit 64,5 % du total au 31 décembre 2018.

¹ Constitués uniquement des banques et des ISFD.

Graphique n° 5 : Evolution du total bilantaire du secteur

(en millions de USD)



Source: BCC

Cependant, le total bilantaire du secteur de la microfinance peine à atteindre son pic de 2015 où il s'était établi à l'équivalent en CDF de USD 280 221 925. Cette situation est principalement imputable à la diminution du nombre des ISFD et à la baisse du niveau d'activités des institutions mutualistes observée depuis 2014.

Tableau n° 11 : Evolution du total bilantaire par province

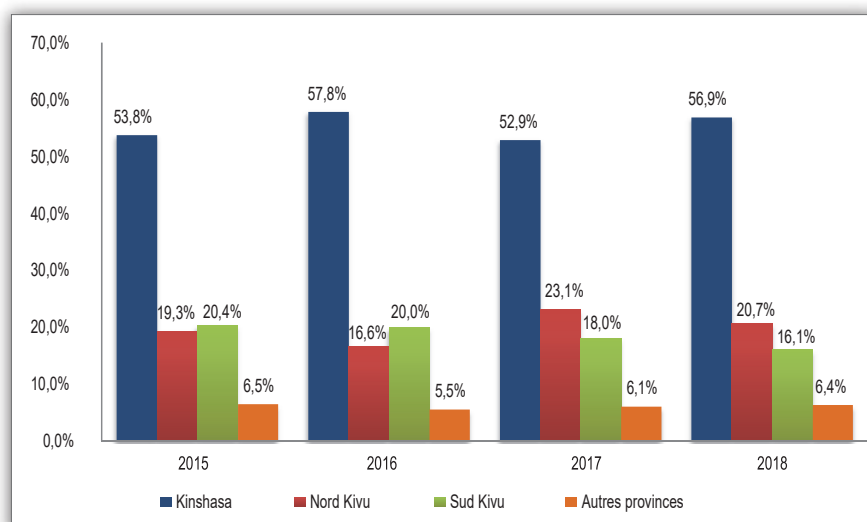
(en USD, sauf indications contraires)

N°	PROVINCES	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part	Variation
1	HAUT-KATANGA	8 322 427	5 402 332	6 655 513	7 452 291	3,0 %	12,0 %
2	ITURI	1 463 955	1 376 106	2 088 387	1 737 265	0,7 %	-16,8 %
3	KASAÏ CENTRAL	23 263	65 145	121 169	234 005	0,1 %	93,1 %
4	KINSHASA	150 638 951	139 325 613	123 902 976	142 731 289	56,9 %	15,2 %
5	KONGO CENTRAL	3 587 640	2 765 177	2 534 806	3 366 062	1,3 %	32,8 %
6	KWILU	2 115 622	1 648 598	1 433 467	1 289 985	0,5 %	-10,0 %
7	LOMAMI	300 491	326 064	389 715	440 688	0,2 %	13,1 %
8	MANIEMA	1 197 338	864 470	199 296	630 995	0,3 %	216,6 %
9	MONGALA	107 148	121 350	99 362	104 468	0,0 %	5,1 %
10	NORD-KIVU	54 190 635	40 069 624	54 102 655	51 970 728	20,7 %	-3,9 %
11	NORD-UBANGI	67 521	61 485	52 299	84 680	0,0 %	61,9 %
12	SANKURU	10 779	8 223	6 279	5 429	0,0 %	-13,5 %
13	SUD KIVU	57 167 748	48 241 509	42 108 623	40 366 159	16,1 %	-4,1 %
14	TSHOPO	1 028 407	694 681	636 212	604 037	0,2 %	-5,1 %
TOTAL		280 221 925	240 970 377	234 330 759	251 018 081	100,0 %	7,1 %

Source: BCC

La Ville Province de Kinshasa ainsi que les Provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu ont détenu des parts de marché respectives de 56,9 %, 20,7 % et 16,1 %, soit une part totale de 93,7 % à fin décembre 2018 contre 94,0 % une année plus tôt.

Graphique n° 6 : Evolution des parts de marché des provinces



Source: BCC

Prise de manière individuelle, il a été noté une hausse de la part de marché des ISFD de la Ville Province de Kinshasa, laquelle est passée de 52,9 % à 56,9 % de 2017 à 2018, au détriment de celles des Provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu. L'augmentation de la part de marché des institutions de la Capitale est principalement tributaire à l'arrivée d'une Société de Micro Finance au premier trimestre de l'année 2018.

A la clôture de l'année sous revue, la répartition du total bilantaire du secteur suivant l'origine des capitaux a indiqué que les ISFD à capitaux étrangers, constituées de cinq (5) Sociétés de Micro Finance, ont détenu 49,7 % du total bilantaire du secteur, en hausse de 0,3 point de pourcentage, contre 50,3 % pour les nonante-sept (97) ISFD à capitaux nationaux.

Tableau n° 12: Evolution du total bilantaire par origine des capitaux

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2015	2016	2017	2018		
				Montant	Part	Var.
SFD à capitaux nationaux	155 429 774	118 151 465	122 515 144	126 183 574	50,3%	3,0%
- COOPEC	132 625 432	95 804 145	94 362 725	89 226 096	70,7%	-5,4%
- EMC	8 786 772	7 547 214	6 164 656	15 501 406	12,3%	151,5%
- SMF	14 017 570	14 800 106	21 987 763	21 456 072	17,0%	-2,4%
SFD à capitaux étrangers	124 792 151	122 818 913	111 815 615	124 834 507	49,7%	11,6%
- EMC	-	-	-	-	-	-
- SMF	124 792 151	122 818 913	111 815 615	124 834 507	100,0%	11,6%
TOTAL SECTEUR	280 221 925	240 970 378	234 330 759	251 018 081	100,0%	7,1%

Source: BCC

La part des ISFD à capitaux nationaux est tirée par les institutions mutualistes bien qu'on ait noté une contraction de 5,4 % à fin 2018.

IV.1.1. Analyse du bilan du secteur

IV.1.1.1. ACTIF

Les actifs du secteur ont été constitués essentiellement de l'encours de crédit et des avoirs disponibles, respectivement à hauteur de 54,2 % et 30,8 %. Ces deux rubriques sont également les seules à avoir enregistré des hausses en 2018.

Tableau n° 13: Ventilation des postes de l'actif

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Disponibles	67 599 211	63 075 469	48 015 779	60 522 808	77 354 525	30,8	27,8
Encours de crédit	134 743 254	162 174 030	136 959 963	121 749 474	136 071 735	54,2	11,8
Immobilisations	28 887 062	27 212 596	26 786 251	26 898 934	23 464 496	9,3	-12,8
Autres emplois	26 962 846	27 759 830	29 208 385	25 159 543	14 127 324	5,6	-43,8
TOTAL ACTIF	258 192 373	280 221 925	240 970 377	234 330 759	251 018 081	100,0	7,1

Source : BCC

A. Disponibles

Cette rubrique a renseigné une augmentation de 27,8 %, expliquée principalement par les anticipations de retrait de liquidités des clients et membres dans un contexte électoral. En effet, les avoirs disponibles du secteur se sont chiffrés à l'équivalent en CDF de USD 77 354 525 à fin 2018 contre USD 60 522 808 en 2017.

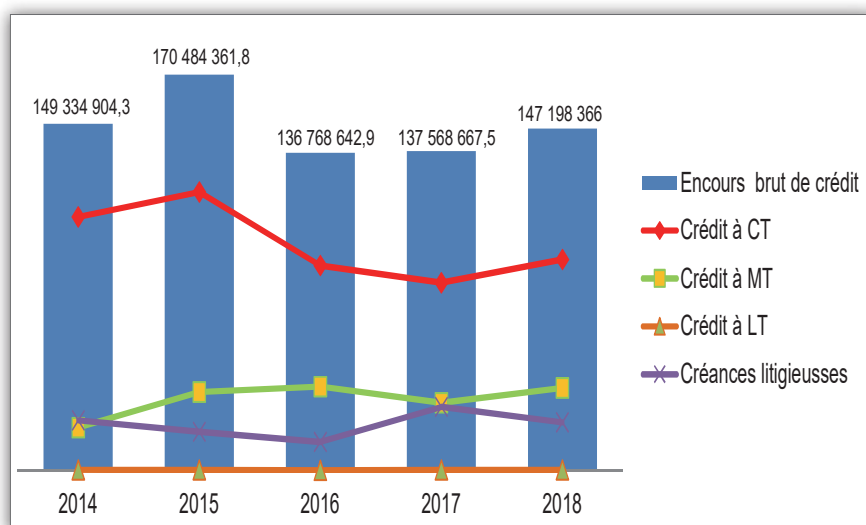
Le ratio de liquidité immédiate s'est amélioré de 5 points de pourcentage à la clôture de l'année sous revue, se fixant à 44,9 %, largement au-dessus du seuil requis de 20,0 %, alors que le taux d'encaisses oisives est demeuré non conforme à la norme maximale de 20,0 %, s'établissant à 27,8 %.

B. Encours de crédit

Inversement à l'exercice précédent, le portefeuille net de crédit du secteur s'est amélioré de 11,8 % en 2018, passant de l'équivalent en CDF de USD 121 749 474 à USD 136 071 735 d'une année à l'autre.

Graphique n° 7 : Evolution de l'encours brut de crédit du secteur

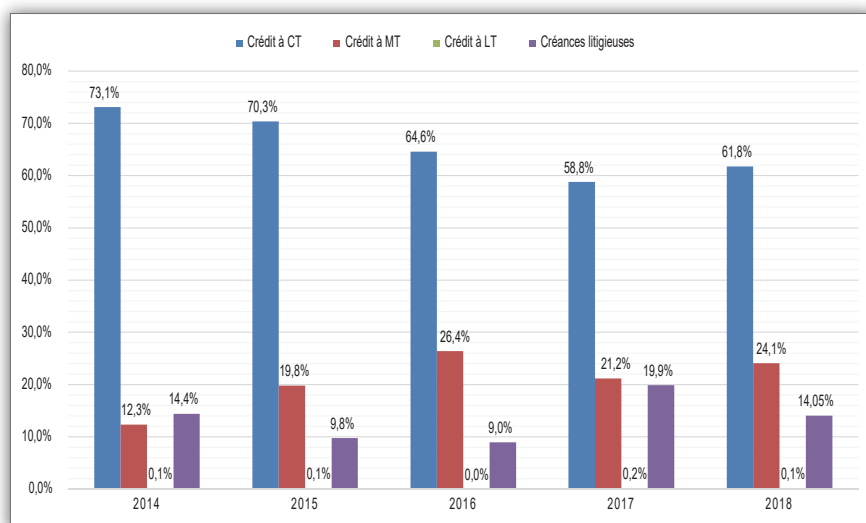
(en USD)



Source: BCC

Malgré cette hausse, le taux d'encours de crédit s'est situé pratiquement au même niveau que celui de 2017, se fixant à 58,0 %, inférieur au plancher réglementaire de 70,0 %.

Graphique n° 8 : Répartition de l'encours brut de crédit par terme



Source: BCC

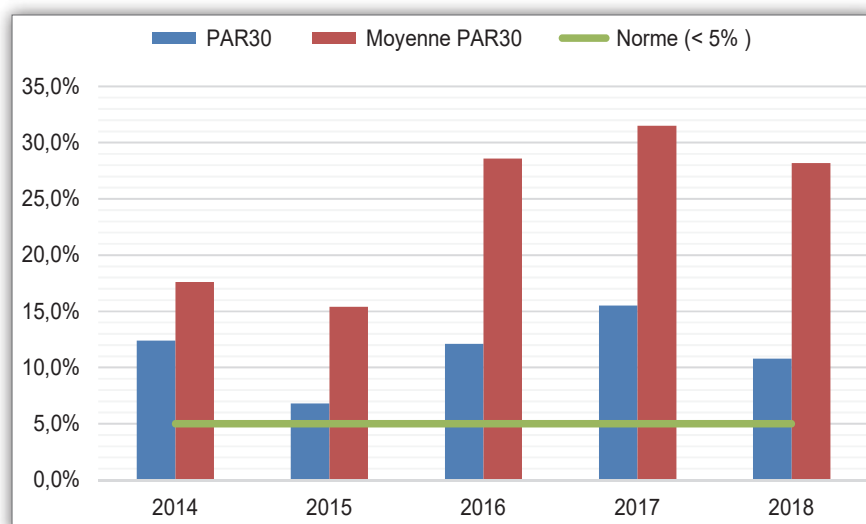
S'agissant de la répartition du portefeuille brut de crédit par terme, il a été noté que les crédits à court terme ont accaparé 61,8 % de l'encours de prêt au 31 décembre 2018 contre 54,5 % une année auparavant, résultant de la prépondérance des dépôts à vue. Quant aux crédits à moyen et long termes, ils ont représenté respectivement 24,1 % et 0,1 % du portefeuille du secteur.

Il convient de noter que les créances litigieuses ont atteint 14,0 % de l'encours brut de crédit à la clôture de l'exercice 2018.

Le PAR_{30} du secteur de la microfinance, calculé sur base de la balance âgée globale, s'est situé à 10,8 % à la fin de l'année sous revue, au-delà du plafond réglementaire de 5 %. Ce portefeuille à risque est influencé par la performance des grandes structures non mutualistes qui ont affiché un PAR_{30} de 7,8 % contre 19,8 % pour les COOPEC.

En revanche, la moyenne des PAR_{30} individuels des ISFD s'est établie à 28,2 % à fin 2018 venant de 31,5 % en 2017. Ce ratio a été tiré par les COOPEC, dont la moyenne des PAR_{30} s'est établie à 31,3 % en 2018 contre 15,6 % pour les IMF.

Graphique n° 9 : Evolution du taux de PAR_{30}



Source : BCC

C. Autres emplois

Cette rubrique est passée de l'équivalent en CDF de USD 25 159 543 en 2017 pour s'établir à USD 16 728 171, dégageant ainsi une baisse de 43,8 %. Elle a été constituée à 74,8 % des opérations enregistrées dans le compte « régularisations et emplois divers ».

D. Immobilisations

Contrairement à fin 2017, les immobilisations nettes du secteur ont régressé de 12,8 %, s'établissant à USD 23 464 496 au 31 décembre 2018 contre USD 26 898 934 à fin 2017.

La part de cette rubrique sur le total des actifs s'est amoindrie de 2,2 points de pourcentage, dégageant ainsi un taux des immobilisations nettes global de 9,3 % au 31 décembre 2018, compatible à la norme maximale de 10,0 %.

E. Analyse de l'actif par origine des capitaux ISFD

L'analyse de l'actif du secteur suivant l'origine des capitaux des ISFD a indiqué que les institutions à capitaux étrangers ont affecté 72,7 % de leurs ressources aux crédits, en augmentation de 3,9 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Cette situation est expliquée par la diversification de la structure de leurs ressources.

Pour ce qui est des institutions à capitaux nationaux, leurs emplois productifs n'ont représenté que 35,9 % du total actif, expliqué par une forte propension aux retraits des espèces par les clients et l'attrait à l'investissement observé au niveau des COOPEC.

Tableau n° 14: Ventilation des postes de l'actif par origine des capitaux au 31 décembre 2018

(en USD)

RUBRIQUES	ISFD A CAPITAUX NATIONAUX				ISFD A CAPITAUX ETRANGERS	TOTAL GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	Total		
Disponibles	33 967 052	18 379 378	288 111	52 634 541	24 719 983	77 354 524
Encours de crédit	33 169 304	11 171 418	983 826	45 324 548	90 747 187	136 071 735
Autres emplois	11 498 574	1 256 253	26 399	12 781 226	2 253 511	15 034 737
Immobilisations	10 591 164	4 618 512	233 582	15 443 258	7 113 827	22 557 085
TOTAL ACTIF	89 226 094	35 425 561	1 531 918	126 183 573	124 834 508	251 018 081

Source: BCC

Pour ce qui est de la qualité du portefeuille de crédit, le PAR30 s'est établi à 7,2 % et 29,4 % en 2018 venant de 12,0 % et 21,5 % en 2017 respectivement pour les ISFD à capitaux étrangers et nationaux.

En outre, le taux des immobilisations des ISFD à capitaux étrangers s'est établi à 5,7 % par rapport à 6,1 % dégagé en 2017. Cette tendance baissière s'est également observée au niveau des ISFD à capitaux nationaux, se fixant à 13,0 % contre 16,7 %.

IV.1.1.2. PASSIF

L'épargne a été à l'origine de l'augmentation des ressources du secteur.

Tableau n° 15: Ventilation des postes du passif

(en USD, sauf indications contraires)

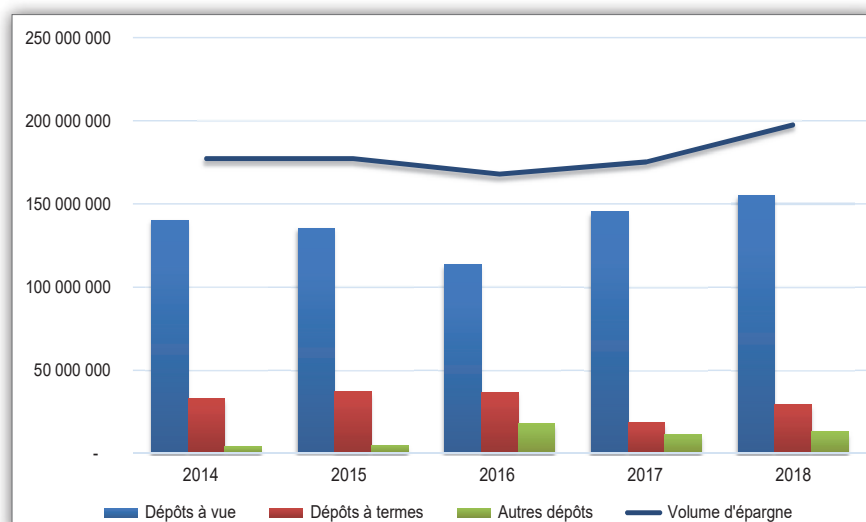
RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part	Var
Epargnes	177 297 462	177 223 481	167 999 145	175 224 613	197 552 149	78,7 %	12,7 %
Fonds propres	13 460 825	18 877 802	- 481 551	- 6 759 586	- 7 233 049	-2,9 %	-7,0 %
Opérations de trésorerie	5 993 400	9 978 580	4 451 772	14 665 399	7 801 428	3,1 %	-46,8 %
Autres ressources	61 440 686	74 142 062	69 001 012	51 200 333	52 897 553	21,1 %	3,3 %
TOTAL PASSIF	258 192 373	280 221 925	240 970 377	234 330 759	251 018 081	100,0 %	7,1 %

Source: BCC

A. Epargne

L'épargne collectée par les ISFD s'est chiffrée à l'équivalent en CDF de USD 197 552 149 au 31 décembre 2018 contre USD 175 224 613 l'année précédente, soit un accroissement de 12,7 %. Cette situation a résulté essentiellement de l'agrément d'une nouvelle SMF au premier trimestre de l'exercice sous revue et de la bonne mobilisation de l'épargne par quelques institutions, principalement celles non mutualistes. L'ouverture de nouveaux points d'exploitation et l'usage des canaux alternatifs de distribution des services financiers ont également contribué à cette progression.

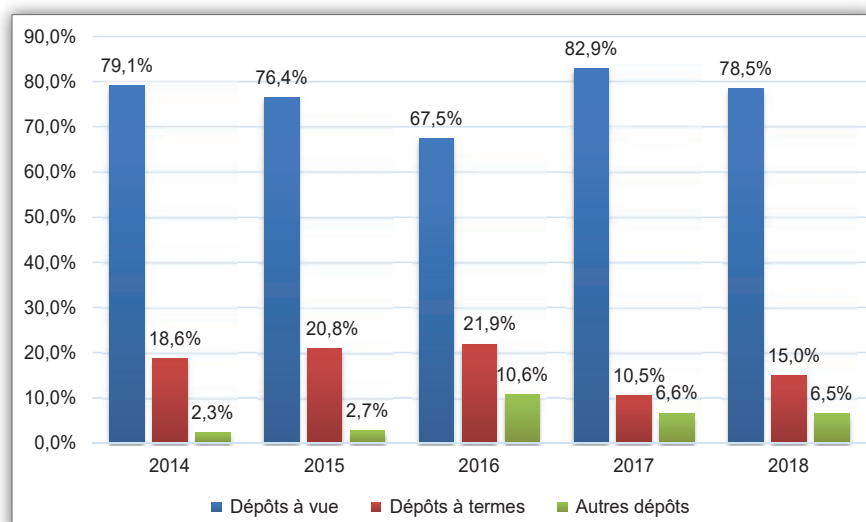
Graphique n° 10 : Evolution de l'épargne



Source : BCC

La décomposition de cette ressource a indiqué qu'elle est demeurée en grande partie constituée des dépôts à vue, lesquels ont représenté 78,7 % de l'épargne collectée à fin 2018 contre 82,9 % une année auparavant.

Graphique n° 11 : Répartition des dépôts par types



Source : BCC

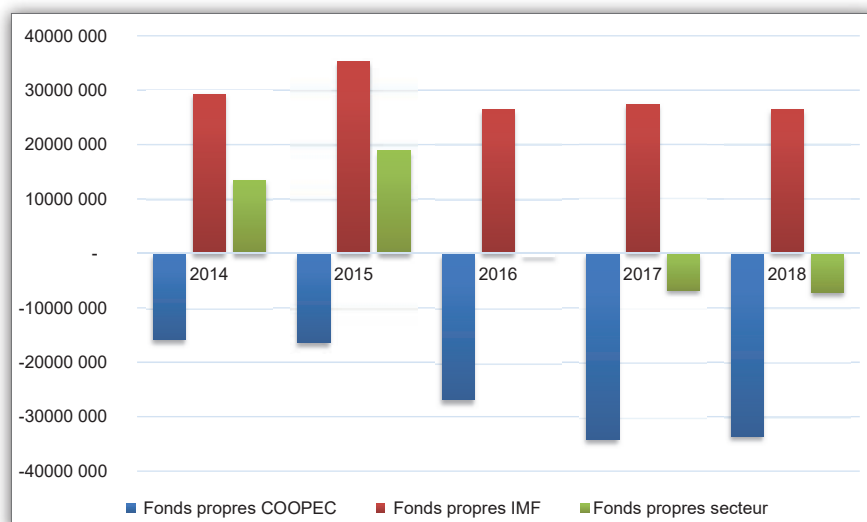
Par ailleurs, les ISFD ont mobilisé des dépôts à terme, dont la part s'est établie à 14,8 % à la clôture de 2018 contre 10,5 % en 2017. Les autres dépôts² sont quasiment restés au même niveau.

² Les autres dépôts sont constitués de dépôts à régime spécial, suspens de la clientèle et autres comptes de la clientèle.

B. Fonds propres

Au 31 décembre 2018, les fonds propres se sont davantage détériorés, affichant un solde négatif de l'équivalent en CDF de USD 7 233 049 contre USD - 6 759 586 une année plus tôt. Par ailleurs, les fonds propres des institutions mutualistes ont impacté négativement ceux du secteur en dépit de leur légère amélioration.

Graphique n° 12: Evolution des fonds propres par catégories de ISFD



Source: BCC

La détérioration des fonds propres au niveau des COOPEC a résulté des crises observées au niveau du plus grand réseau mutualiste et de quatre (4) autres importantes institutions mutualistes du pays. Ceci a entraîné un taux de capitalisation négatif, se fixant au même niveau qu'en 2017, soit - 2,9 % contre la norme minimale de 15 %.

S'agissant du respect du capital minimum, sept (7) Sociétés de Micro Finance ont respecté le niveau requis pour leur catégorie à fin 2018, dont cinq (5) à capitaux étrangers et deux (2) à capitaux nationaux.

En outre, les Entreprises de Micro Crédit, exclusivement à capitaux nationaux, ne se sont pas conformées au capital minimum de l'équivalent en CDF de USD 250 000.

C. Opérations de trésorerie

A la clôture de l'exercice sous revue, cette rubrique a considérablement baissé de 46,8 %, se chiffrant à l'équivalent en CDF de USD 7 801 428 contre USD 14 665 399 en 2017. Cette baisse est consécutive au remboursement des emprunts à court terme et au recours moins important à des découverts par les ISFD durant toute l'année sous examen.

D. Autres ressources

Les autres ressources du secteur se sont élevées à l'équivalent en CDF de USD 50 962 287 à fin 2018 après s'être établies à USD 51 200 333, enregistrant ainsi une baisse de 0,5 %. Elles ont été constituées à 60,0 % des emprunts à moyen et long termes, lesquels se sont accrus de 27,8 %, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 27 093 504 à la clôture de l'exercice sous revue.

Tableau n° 16 : Evolution comparée du passif exigible et des fonds propres

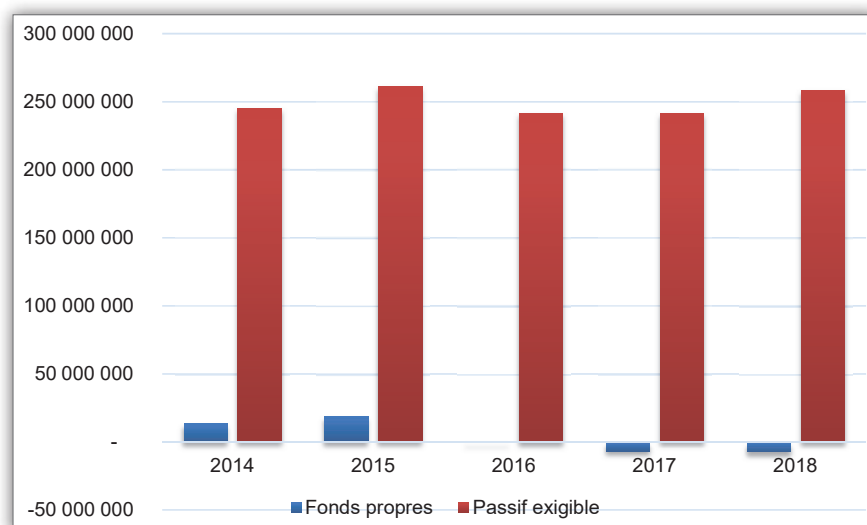
(en USD)

RUBRIQUE	2014	2015	2016	2017	2018
Fonds propres	13 460 825	18 877 802	- 481 551	- 6 759 586	- 7 233 049
Passif exigible	244 731 548	261 344 123	241 451 928	241 090 345	258 251 130

Source : BCC

Globalement, les institutions de microfinance n'ont couvert leurs emplois que grâce aux épargnes mobilisées et aux emprunts contractés. Les ressources exigibles mobilisées par les ISFD se sont accrues, contrastant avec la diminution du niveau des fonds propres en 2018.

Graphique n° 13 : Evolution des fonds propres et du passif exigible



Source : BCC

E. Analyse du passif par origine des capitaux

Les ISFD à capitaux nationaux ont continué à disposer de la plus grande part des épargnes mobilisées bien qu'en recul par rapport à sa hauteur de 2017. En effet, cette part, détenue majoritairement par les COOPEC, s'est fixée à 65,6 % à fin 2018 contre 66,8 % une année plus tôt.

Tableau n° 17: Ventilation des postes de l'actif par origine des capitaux au 31 décembre 2018

(en USD)

RUBRIQUES	SFD A CAPITAUX NATIONAUX				SFD A CAPITAUX ETRANGERS	TOTAL GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	Total		
Epargne	105 985 187	24 564 686	242 919	130 792 792	68 694 623	199 487 415
Fonds propres	- 33 653 837	6 971 374	943 626	- 25 738 837	18 505 788	- 7 233 049
Opérations de trésorerie	1 333 810	-	77 023	1 410 833	6 390 595	7 801 428
Autres ressources	15 560 936	3 889 500	268 350	19 718 786	31 243 502	50 962 287
TOTAL ACTIF	89 226 096	35 425 560	1 531 918	126 183 574	124 834 508	251 018 081

Source: BCC

Quant aux institutions à capitaux étrangers, leurs dépôts ont augmenté de 18,1 % en 2018 et ont représenté 55,0 % de leur passif, enregistrant ainsi une hausse de 4,7 points de pourcentage par rapport à 2017.

S'agissant des fonds propres, leur absence observée au niveau des ISFD à capitaux nationaux est attribuable aux institutions mutualistes, occultant le solde créditeur dégagé par les IMF à capitaux nationaux et étrangers.

En ce qui concerne les autres ressources, les ISFD à capitaux étrangers ont accaparé la part de 61,3 % en 2018 venant de 54,0 % une année plus tôt. Cette situation est expliquée notamment par la facilité d'obtention des emprunts par cette catégorie.

IV.1.2. Analyse du compte d'exploitation

Le secteur de la microfinance a clôturé l'exercice 2018 avec un résultat net positif, se chiffrant à l'équivalent en CDF de USD 3 567 722, tiré principalement par les Coopératives d'Epargne et de Crédit. En effet, treize (13) de ces dernières ont affiché des résultats positifs de plus de l'équivalent en CDF de USD 100 000 au courant de l'exercice sous revue.

Tableau n° 18: Répartition du résultat net par catégorie de ISFD

(en USD)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018
Résultat net COOPEC	- 2 102 936	- 2 026 347	- 9 318 075	- 9 008 833	3 295 786
Résultat net IMF	100 282	109 673	- 4 055 982	- 2 618 890	271 936
Résultat net secteur	- 2 002 655	- 1 916 674	- 13 374 057	- 11 627 723	3 567 722

Source: BCC

La répartition du résultat net par province a indiqué que les ISFD de cinq (5) provinces ont réalisé des pertes. Il s'agit des institutions des Provinces du Kasaï Central, du Lomami, de la Mongala, du Sankuru et de la Tshopo.

Tableau n° 19 : Répartition du résultat net par provinces

N°	Provinces	2015	2016	2017	2018
1	HAUT KATANGA	173 080	- 220 169	- 202 654	136 670
2	ITURI	23 482	30 921	80 728	100 030
3	KASAI CENTRAL	414	- 341	13 737	- 5 074
4	KASAI ORIENTAL	-	-	-	-
5	KINSHASA	- 2 164 820	- 7 163 408	- 7 719 295	369 118
6	KONGO CENTRAL	- 75 975	- 81 286	- 18 323	269 198
7	KWILU	- 21 309	- 4 682	18 002	39 509
8	LOMAMI	- 10 258	7 901	5 618	- 6 415
9	MANIEMA	- 83 324	- 57 534	33 025	3 060
10	MONGALA	- 6 189	- 6 821	- 19 925	- 35 178
11	NORD KIVU	- 240 566	- 1 424 019	- 3 520 804	1 434 258
12	NORD UBANGI	6 343	5 084	- 2 076	5 748
13	SANKURU	- 427	- 326	- 249	- 85
14	SUD KIVU	534 608	- 4 443 390	- 216 802	1 315 991
15	TSHOPO	- 51 731	- 16 795	- 78 703	- 59 108
TOTAL		- 1 916 674	- 13 374 864	- 11 627 723	3 567 722

Source : BCC

IV.1.2.1. Analyse des produits

A la clôture de l'exercice 2018, les revenus générés par les activités des ISFD ont baissé de 16,1 %, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 86 801 622 contre USD 103 486 061 à fin 2017.

Tableau n° 20 : Ventilation des produits

(en USD, sauf indications contraires)

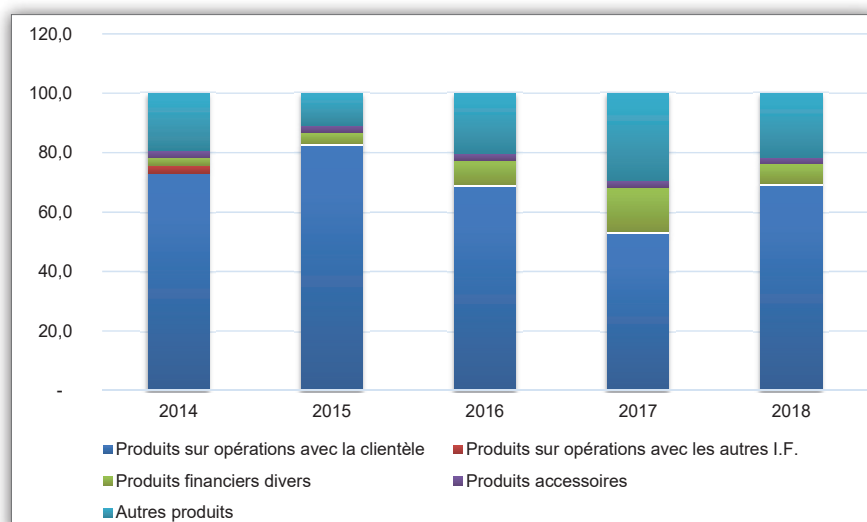
RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part %	Var %
Produits sur opérations avec la clientèle	51 678 447	80 993 404	65 405 233	54 727 979	59 914 377	69,0	9,5
Produits sur opérations avec les AIF	1 932 068	670 139	461 067	505 027	627 863	0,7	24,3
Produits financiers divers	1 770 202	3 730 796	7 847 016	15 429 986	5 627 148	6,5	-63,5
Produits accessoires	1 842 505	2 430 051	2 197 282	2 583 408	1 977 166	2,3	-23,5
Autres produits	13 555 176	10 548 942	19 182 089	30 239 661	18 655 067	21,5	-38,3
TOTAL PRODUITS	70 778 398	98 373 332	95 092 687	103 486 061	86 801 622	100,0	-16,1

Source : BCC

Ces produits ont été constitués à 69,0 % des produits sur opérations avec la clientèle, lesquels se sont établis à l'équivalent en CDF de USD 59 914 377 à fin 2018 contre USD 54 727 979 une année plus tôt, soit une augmentation de 9,5 %. Cette amélioration est imputable notamment au dynamisme observé au niveau de quelques ISFD.

S'agissant des produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers, ils ont enregistré une hausse de 24,3 %, se chiffrant à l'équivalent en CDF de USD 627 863 à fin 2018 contre USD 505 027 en 2017. Ceci a attesté le raffermissement des relations entre les ISFD et les banques à travers les placements effectués.

Graphique n° 14: Evolution des parts relatives des produits



Source: BCC

Pour ce qui est des produits financiers divers, produits accessoires et autres produits, ils ont enregistré des baisses en 2018 contrairement à l'année précédente, impactant ainsi négativement l'ensemble des produits d'exploitation du secteur. Par ailleurs, la rubrique « autres produits »³ a été constituée à 85,2 % des « reprises des provisions et récupération sur créances irrécouvrables » au 31 décembre 2018 contre 73,4 % en 2017.

L'analyse des produits suivant l'origine de leurs capitaux a renseigné que les ISFD à capitaux étrangers ont généré 62,0 % de l'ensemble des produits, en hausse de 6,6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Tableau n° 21 : Ventilation des produits par origine des capitaux

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	ISFD A CAPITAUX NATIONAUX					ISFD A CAPITAUX ETRANGERS		TOTAL GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	Total	Part	Montant	Part	
Produits sur opérations avec la clientèle	10 977 065	3 361 329	517 982	14 856 375	45,0 %	45 058 002	83,7 %	59 914 377
Produits sur opérations AIF	207 742	96 589	319 600	623 931	1,9 %	3 933	0,0 %	627 863
Produits financiers divers	894 454	966 033	277 625	2 138 112	6,5 %	3 489 036	6,5 %	5 627 148
Produits accessoires	565 871	732 287	28 727	1 326 885	4,0 %	650 281	1,2 %	1 977 166
Autres produits	12 203 811	1 577 978	263 671	14 045 460	42,6 %	4 609 608	8,6 %	18 655 067
TOTAL	24 848 942	6 734 216	1 407 605	32 990 764	57,4 %	53 810 858	91,4 %	86 801 622

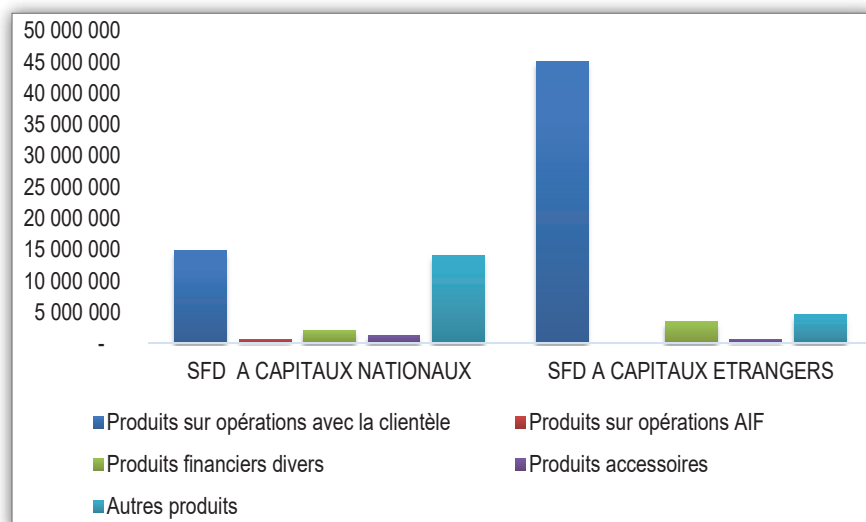
Source: BCC

Par ailleurs, les produits sur opérations avec la clientèle ont été détenus à concurrence de 75,2 % par les institutions à capitaux étrangers, en augmentation de 4,1 % en 2018 par rapport à 2017. Cette situation est expliquée par la bonne affectation des ressources aux emplois productifs.

³ La rubrique autres produits est constituée de subvention d'exploitation, produits exceptionnels, les reprises sur amortissements ainsi que les reprises des provisions et récupérations sur créances irrécouvrables.

En outre, les reprises des provisions et récupérations sur créances irrécouvrables ont représenté 38,7 % des produits réalisés par les ISFD à capitaux nationaux au 31 décembre 2018, constituant leur deuxième type des revenus alors que ces produits n'ont représenté que 5,8 % du total des produits des ISFD à capitaux étrangers.

Graphique n° 15: Ventilation des produits par origine des capitaux



Source: BCC

IV.1.2.2. Analyse des charges

Au 31 décembre 2018, les charges supportées par les ISFD se sont chiffrées à l'équivalent en CDF de USD 83 233 900 contre USD 115 113 784 en 2017, soit une baisse de 27,7%. Cette contraction des charges a été induite principalement par la baisse des autres charges⁴ constituées essentiellement des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables.

Tableau n° 22: Evolution des charges

(en USD, sauf indications contraires)

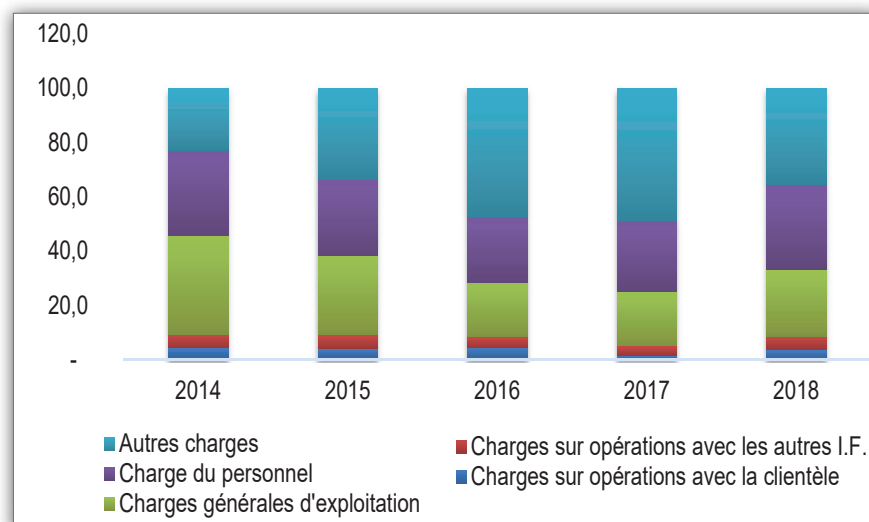
RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Charges sur opérations avec la clientèle	3 130 740	4 021 439	4 591 094	1 706 789	3 016 769	3,6	76,8
Charges sur opérations avec les AIF	3 597 716	5 189 453	4 440 821	4 277 419	4 096 231	4,9	-4,2
Charges générales d'exploitation	26 596 874	29 132 029	21 789 426	22 662 296	20 465 529	24,6	-9,7
Charge du personnel	22 798 703	28 141 098	26 188 351	30 518 949	25 956 842	31,2	-14,9
Autres charges	16 657 020	33 805 987	51 457 859	55 948 331	29 698 529	35,7	-46,9
TOTAL CHARGES	72 781 053	100 290 006	108 467 551	115 113 784	83 233 900	100,0	-27,7

Source: BCC

⁴ Les autres charges sont constituées des impôts et taxes, des charges exceptionnelles, des dotations aux amortissements et des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables.

Toutes les charges, à l'exception de celles relatives aux opérations avec la clientèle, ont enregistré des baisses. En effet, les charges sur opérations avec la clientèle ont, contrairement à l'année 2017, dégagé une hausse de 76,8 %, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 3 016 769 à fin 2018 contre USD 1 706 789 une année auparavant. Cette hausse a été principalement induite par l'accroissement des DAT entre 2017 et 2018.

Graphique n° 16 : Evolution des parts relatives des charges



Source: BCC

Les charges générales d'exploitation et celles du personnel se sont repliées respectivement de 9,7 % et 14,9 % d'une année à l'autre, suite notamment aux mesures drastiques prises par certaines institutions pour faire face à l'état de crise de liquidité et la nécessité de renforcer les fonds propres.

S'agissant de l'évolution de l'examen des charges des ISFD suivant l'origine des capitaux, il a été noté que, bien qu'en diminution, les « autres charges », constituées essentiellement des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables, ont représenté la plus grande rubrique des charges des ISFD à capitaux nationaux avec une part de 45,8 %.

Tableau n° 23 : Ventilation des charges par origine des capitaux

(en USD)

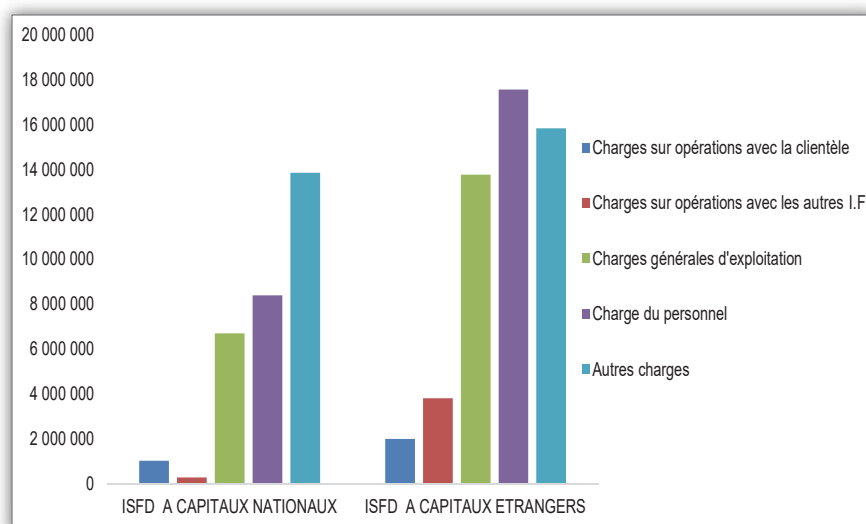
RUBRIQUES	ISFD A CAPITAUX NATIONAUX				ISFD A CAPITAUX ETRANGERS	TOTAL GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	Total		
Charges sur opérations avec la clientèle	761 212	157 652	101 719	1 020 583	1 996 186	3 016 769
Charges sur opérations avec les autres I.F.	206 596	44 859	27 405	278 860	3 817 371	4 096 231
Charges générales d'exploitation	4 404 064	1 803 561	493 976	6 701 601	13 763 927	20 465 529
Charge du personnel	5 600 821	2 409 082	380 774	8 390 676	17 566 166	25 956 842
Autres charges	10 580 463	2 594 747	688 024	13 863 234	15 835 295	29 698 529
TOTAL	21 553 156	7 009 901	1 691 898	30 254 955	52 978 945	83 233 900

Source: BCC

Les charges des ISFD à capitaux étrangers, constituées de cinq (5) SMF, ont représenté 63,7 % du total des charges du secteur. Leurs charges générales d'exploitation et celles du personnel ont représenté respectivement 205,4 % et 209,4 % de celles supportées par les ISFD à capitaux nationaux.

Bien plus, 45,8 % des charges des ISFD à capitaux nationaux ont été composées des autres charges, dont principalement les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables.

Graphique n° 17: Ventilation des charges par origine des capitaux



Source : BCC

IV.1.2.3. Analyse du résultat net

Globalement, les institutions de microfinance ont réalisé un résultat net positif à la clôture de l'année sous revue, se situant à l'équivalent en CDF de USD 3 567 722 contre USD - 11 627 723 une année plus tôt.

Tableau n° 24: Evolution du résultat net par catégorie

(en USD)

RUBRIQUES	2017			2018		
	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL
Produit net financier	10 172 446	43 837 644	54 010 090	11 161 261	45 672 156	56 833 418
Résultat brut d'exploitation	- 3 154 502	5 459 910	2 305 408	1 627 961	9 925 147	11 553 107
Résultat courant d'exploitation	- 8 699 164	- 8 122 078	- 16 821 242	2 846 904	10 951	2 857 855
Résultat exceptionnel	- 302 115	6 062 068	5 759 954	446 678	777 431	1 224 110
Résultat avant impôt	- 9 023 192	- 2 060 010	- 11 083 202	3 295 786	788 383	4 084 169
Résultat net	- 9 023 192	- 2 618 890	- 11 642 083	3 295 786	271 936	3 567 722

Source : BCC

L'analyse du résultat par palier a ressorti une augmentation du PNF, lequel est passé de l'équivalent en CDF de USD 54 010 090 à fin 2017 à USD 56 833 418 une année plus tard, soit 5,2 %, attestant une légère amélioration du niveau d'intermédiation financière. Dans ce lot, la part du PNF dégagée par les IMF a été de 80,4 %.

Le RBE consolidé des ISFD du secteur de la microfinance a atteint l'équivalent en CDF de USD 11 553 107 en 2018 venant de USD 2 305 408 l'année précédente. Cette performance a procédé principalement d'une forte maîtrise des charges générales d'exploitation et celles du personnel par les COOPEC.

Quant au RCE, il s'est sensiblement amélioré, devenant positif en 2018 pour les deux (2) catégories d'institutions de microfinance.

Les ROE et ROA se sont situés en 2018 respectivement à -73,3 % et 1,5 % contre - 464,6 % et - 4,9 % en 2017.

Le ratio d'autosuffisance opérationnelle s'est ainsi établi à 104,2 % venant de 83,4 % en 2017, inférieur à la norme minimale de 119,2 %.

Tableau n° 25 : Ventilation du résultat net par origine des capitaux

(en USD)

RUBRIQUES	ISFD A CAPITAUX NATIONAUX				ISFD A CAPITAUX ETRANGERS	TOTAL GENERAL
	COOPEC	SMF	EMC	Total		
Résultat hors subvention	3 105 899	-385 388	-284 293	2 436 219	11 693	2 447 912
Subvention	189 887	109 703	-	299 590	820 220	1 119 810
Résultat net après subvention	3 295 786	-275 685	-284 293	2 735 809	831 913	3 567 722

Source: BCC

Le profit réalisé à la clôture de 2018 a été tiré principalement par les institutions à capitaux nationaux, dont le résultat net a représenté 76,7 % du total de celui du secteur.

Il a été relevé que cinquante-neuf (59) ISFD, soit 60,2 % d'institutions, ont clôturé l'année avec des bénéfices, dont vingt-quatre (24) installées dans six (6) provinces, ayant réalisé des profits d'au moins l'équivalent en CDF de USD 40 000.

IV.1.3. Evolution des principaux ratios et indicateurs de performance des ISFD

Dans l'ensemble, les ISFD ne se sont pas conformés à la majorité des indicateurs et ratios prudentiels. Cette situation occulte la conformité à ces indicateurs par certaines ISFD.

Tableau n° 26 : Indicateurs de performance et ratios prudentiels

(en %)

INDICATEURS	Normes	Collectrice de dépôt			EMC	Secteur
		COOPEC	SMF	Consolidé		
PAR30	>5	19,8	7,7	10,8	12,4	10,8
Solvabilité	>10	-101,6	27,5	-9,3	N/A	-6,8
Ratio de liquidité immédiate	>20	38,4	53,0	43,8	N/A	45,4
Taux d'encaisse oisive	<20	40,0	19,8	27,4	37,2	28,1
Couverture des emplois à MT et LT par des ressources stables	>100	-188,9	139,7	44,7	306,0	56,2
Couverture des immobilisations par les FPP	<50	-16,6	30,9	-122,4	68,1	-175,0
ROE hors subventions	>15	-9,2	-1,5	-30,0	-13,5	-35,0
ROA hors subventions	>3	3,4	-0,3	1,2	-2,6	1,0
Autosuffisance opérationnelle	>119,4	112,5	98,1	101,9	82,1	101,5
Rendement du portefeuille	>15	8,9	0,5	2,8	-8,1	2,5
Taux d'encours de crédit	>70	41,6	73,5	61,5	15,9	58,6
Taux des immobilisations	<10	12,9	7,1	9,3	10,5	9,3

Source : BCC

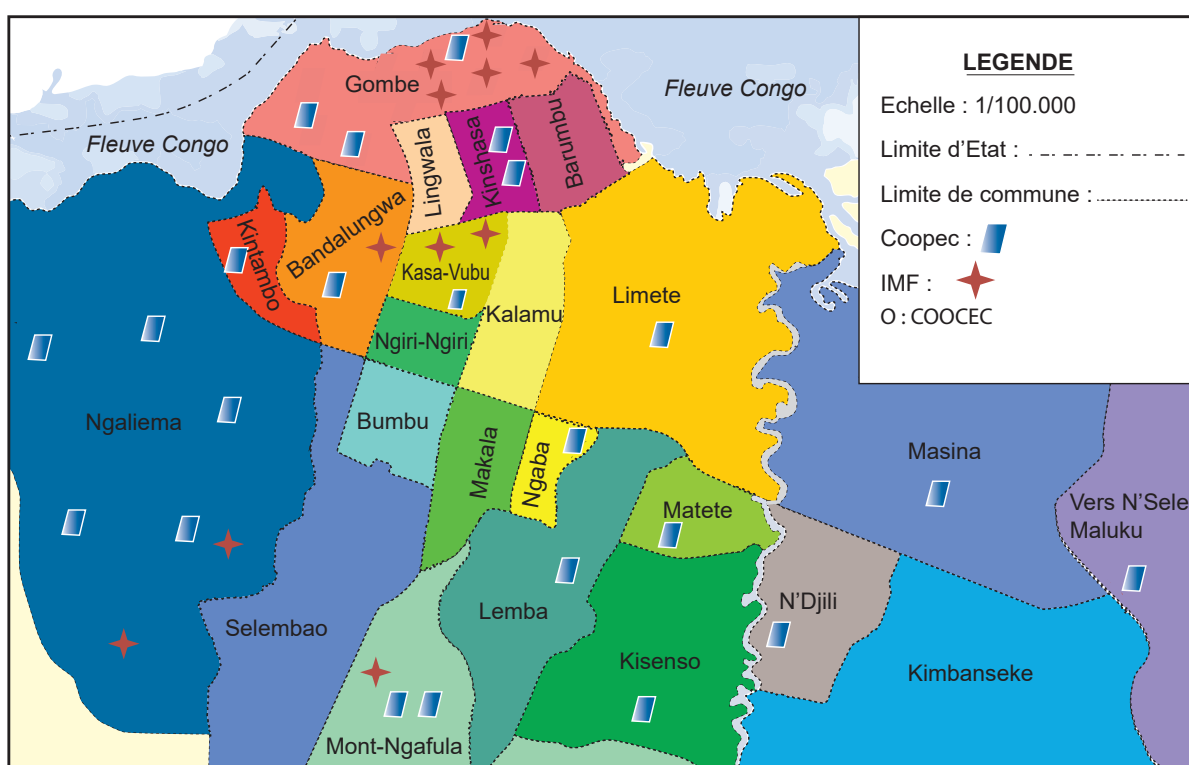
CHAPITRE V: ANALYSE PAR PROVINCE

Ce chapitre présente l'évolution des activités des ISFD de trois provinces à forte concentration et celles de onze (11) autres provinces disposant d'au moins une institution de microfinance.

En effet, les ISFD des Provinces du Nord Kivu, Sud Kivu et Kinshasa ont arrogé la part de 93,7 % du total bilantaire du secteur tandis que les ISFD des autres provinces n'ont disposé que 6,3 % dudit total.

En outre, neuf (9) provinces sont demeurées dépourvues des ISDF à clôture de l'année en revue.

V.1. VILLE PROVINCE DE KINSHASA



Le nombre des ISFD de la Ville Province de Kinshasa est resté inchangé en 2018, soit vingt (20) institutions. Cette situation est expliquée par la fermeture d'une (1) institution et l'agrément d'une nouvelle IMF.

La répartition des ISFD dans la Capitale en 2018 a fait ressortir, à l'instar des autres années, leur prépondérance dans la Commune de la Gombe suivie de celle de Ngaliema. En effet, leur part a représenté 50,0 %, en régression de 5,0 points de pourcentage par rapport à leur niveau de 2017.

Tableau n° 27 : Répartition géographique des ISFD

COMMUNES	2014		2015		2016		2017		2018	
	Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)
Bandalungwa	2	7,1	2	6,9	1	5,0	1	5,0	1	5,3
Gombe	8	28,6	7	24,1	6	30,0	5	25,0	6	30,0
Kasa-Vubu	1	3,6	1	3,4	1	5,0	1	5,0	1	5,3
Kisenso	1	3,6	1	3,4	1	5,0	1	5,0	1	5,3
Kinshasa	2	7,1	2	6,9	-	-	1	5,0	-	-
Kintambo	1	3,6	1	3,4	-	-	-	-	-	-
Lemba	1	3,6	1	3,4	1	5,0	1	5,0	1	5,3
Limete	1	3,6	1	3,4	1	5,0	1	5,0	1	5,3
Maluku	1	3,6	1	3,4	1	5,0	1	5,0	1	5,3
Masina	1	3,6	1	3,4	-	-	-	-	-	-
Matete	1	3,6	1	3,4	1	5,0	1	5,0	1	5,3
Mont Ngafula	1	3,6	2	6,9	1	5,0	1	5,0	1	5,3
Ngaba	1	3,6	1	3,4	-	-	-	-	-	-
Ndjili	1	3,6	1	3,4	1	5,0	1	5,0	1	5,3
Ngaliema	5	17,9	6	20,7	5	25,0	5	25,0	5	21,1
TOTAL	28	100,0	29	100,0	20	100,0	20	100,0	20	100,0

Source: BCC

La répartition par catégorie d'institutions a une fois de plus renseigné l'existence de plus des COOPEC que des institutions non mutualistes. Cependant, il s'est observé que le nombre des IMF recensé dans la Capitale a représenté 40,0 % des IMF de l'ensemble du secteur.

Tableau n° 28 : Répartition des ISFD de la Province par catégorie

CATEGORIES	2014	2015	2016	2017	2018
COOPEC	18	19	12	12	12
IMF	10	10	8	8	8
TOTAL	28	29	20	20	20

Source: BCC

Contrairement à l'année 2017, les ISFD de la Ville Province de Kinshasa ont enregistré une hausse de 15,2 % du niveau général de leurs activités en 2018, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 142 731 289 en 2018 après s'être fixé à USD 123 902 976 une année plus tôt. Cette évolution a été induite par la bonne performance réalisée par certaines institutions et par l'octroi d'un ticket d'accès à une nouvelle institution dans cette partie du pays.

Tableau n° 29: Part du marché des ISFD de la Province dans le total bilantaire

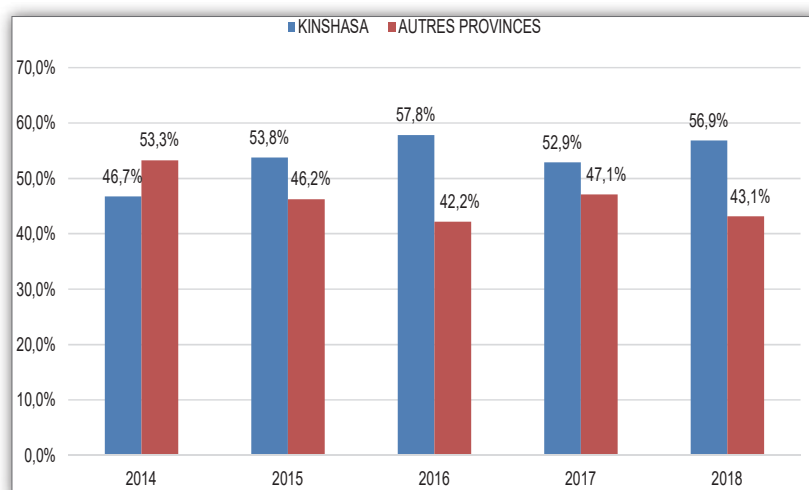
(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018
Total bilantaire	258 192 373	280 221 924	240 970 377	234 330 759	251 018 081
ISFD Kinshasa	120 643 113	150 638 950	139 325 613	123 902 976	142 731 289
Part (%)	46,7	53,8	57,8	52,9	56,9
Var en %	34,2	24,9	-7,5	-11,1	15,2

Source: BCC

Cette performance a également influencé la part de marché des ISFD de la Capitale dans le total bilantaire, laquelle a connu une hausse de 4,0 points de pourcentage en 2018, passant de 52,9 % à 56,9 % d'une année à l'autre.

Graphique n° 18: Evolution de la part du marché des ISFD de la Province dans le total bilantaire



Source: BCC

Avec vingt (20) institutions, la Ville Province de Kinshasa s'est accaparée 56,9 % des activités du secteur.

Tableau n° 30: Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie

(en USD, sauf indications contraires)

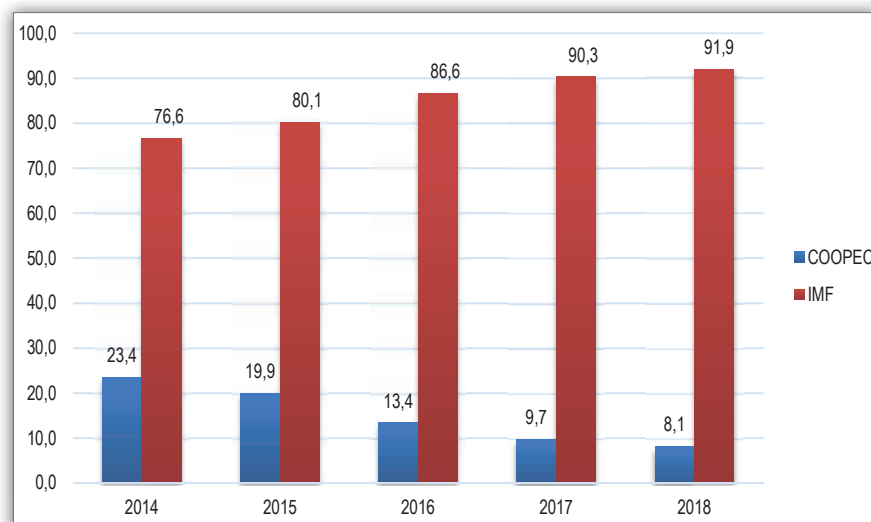
INSTITUTIONS	2014		2015		2016		2017		2018	
	Montant	Part%	Montant	Part%	Montant	Part%	Montant	Part%	Montant	Part%
COOPEC	28 272 834	23,4	29 966 885	19,9	18 664 070	13,4	22 730 084	9,7	11 564 493	8,1
IMF	92 370 279	76,6	120 672 065	80,1	120 661 543	86,6	211 600 675	90,3	131 166 796	91,9
TOTAL	120 643 113	100,0	150 638 950	100,0	139 325 613	100,0	234 330 759	100,0	142 731 289	100,0

Source: BCC

Le nombre des institutions mutualistes est demeuré prépondérant dans la Capitale, mais avec une part très faible et à tendance baissière dans le total bilantaire. En effet, leur part s'est détériorée de 1,6 point de pourcentage en 2018, consécutivement à la crise de liquidité qui a continué à affecter les structures du plus grand réseau mutualiste du pays.

Graphique n° 19: Part de marché des ISFD de la Province par catégorie

(en %)



Source: BCC

V.1.1. Analyse de l'actif

L'encours de crédit des institutions ayant leur siège dans la Capitale a représenté à la clôture de l'année sous revue le principal actif avec une part de 62,4 %, se fixant à l'équivalent en CDF de USD 89 055 292. Par ailleurs, cette rubrique a enregistré une hausse de 13,3 % par rapport à son niveau de l'année précédente.

Tableau n° 31 : Ventilation des postes de l'actif

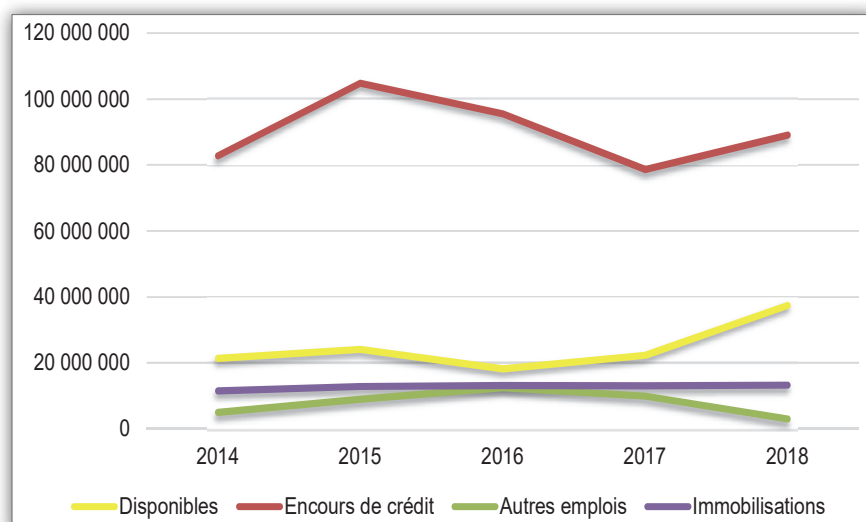
(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Disponibles	21 357 184	24 104 331	18 207 338	22 303 432	37 430 081	26,2	67,8
Encours de crédit	82 759 096	104 769 530	95 473 491	78 620 123	89 055 292	62,4	13,3
Autres emplois	5 024 300	8 958 789	12 505 594	9 900 990	2 996 158	2,1	-69,7
Immobilisations	11 502 533	12 806 300	13 139 190	13 078 431	13 249 758	9,3	1,3
TOTAL ACTIF	120 643 113	150 638 950	139 325 613	123 902 976	142 731 289	100	15,2

Source: BCC

La qualité du portefeuille de crédit des ISFD de cette partie du pays, au regard du PAR_{30} , s'est améliorée en 2018, se fixant à 8,7 % contre 14,7 % en 2017, bien que demeurant supérieur à la norme maximale de 5,0 %. Par contre, la moyenne des PAR_{30} des ISFD de la Ville Province de Kinshasa est passée de 36,5 % en 2017 à 25,8 % à fin 2018.

Graphique n° 20 : Evolution des postes de l'actif



Source: BCC

Le ratio de liquidité immédiate de ces institutions s'est fixé à 48,4 % à fin 2018, en progression de 5,6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente, largement supérieur au minimum réglementaire de 20,0 %.

Quant au taux d'encaisse oisive, il s'est situé à 22,5 % contre 18,9 % une année plus tôt, supérieur à la norme maximale de 20,0 %.

V.1.2. Analyse du passif

L'épargne collectée par les ISFD de la Capitale a enregistré une hausse de 26,8 % en 2018 et est restée la ressource essentielle avec une part de 68,0 % sur le total passif. Comparée à son niveau de 2017, sa part a connu une progression de 6,3 points de pourcentage. Cette performance a résulté de l'usage des canaux alternatifs et de l'arrivée d'une Société de Micro Finance dans le secteur.

En sus, les autres ressources ont contribué à hauteur de 26,1 % du passif, accusant une augmentation de 14,7 % par rapport à sa hauteur de 2017. Cette rubrique a été constituée à 60,9 % des emprunts et dettes à moyen et long termes, contractés en majorité par les institutions non mutualistes à capitaux étrangers.

Tableau n° 32 : Ventilation des postes du passif

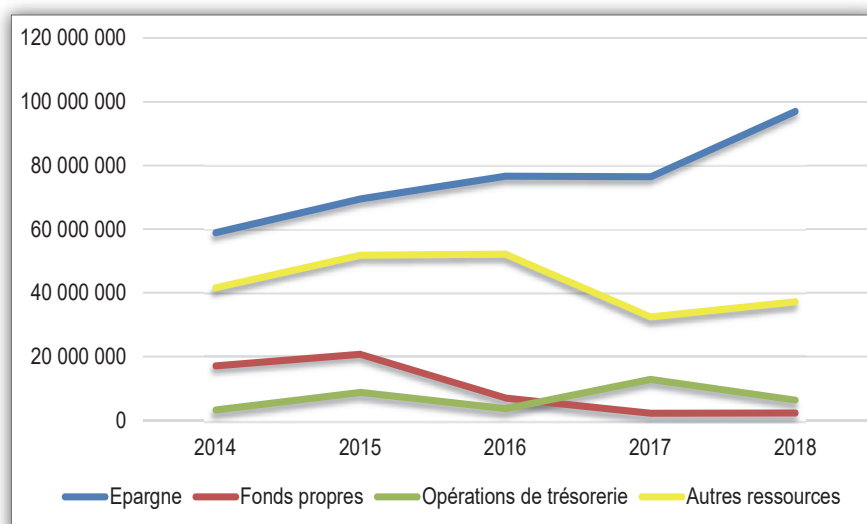
RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Epargne	58 862 871	69 461 427	76 590 690	76 461 344	96 989 007	68,0	26,8
Fonds propres	17 052 683	20 666 513	6 983 748	2 201 759	2 282 749	1,6	3,7
Opérations de trésorerie	3 213 219	8 734 062	3 628 127	12 801 223	6 255 411	4,4	-51,1
Autres ressources	41 514 339	51 776 948	52 123 048	32 438 650	37 204 121	26,1	14,7
TOTAL PASSIF	120 643 112	150 638 950	139 325 613	123 902 976	142 731 289	100,0	15,2

Source : BCC

Les ISFD de Kinshasa ont connu une amélioration de 3,7 % de leurs fonds propres, passant de l'équivalent en CDF de USD 2 201 759 en 2017 à USD 2 282 749 en 2018. Bien qu'en augmentation d'une année à l'autre, le niveau des fonds propres à fin 2018 aurait dû être plus important n'eût été leur absence observée au niveau du plus grand réseau mutualiste du pays.

Le taux de capitalisation s'est fixé à 1,6 %, en recul de 0,2 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2017 et de loin inférieur à la norme minimale de 15,0 %.

Graphique n° 21 : Evolution des postes du passif



Source: BCC

Les opérations de trésorerie ont connu une forte baisse de 51,1 % à fin 2018, expliquée principalement par le remboursement des emprunts à court terme et le faible recours aux découverts bancaires.

V.1.3. Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

Toutes ces rubriques ont évolué à la hausse bien qu'à des proportions différentes. Cependant, contrairement aux années précédentes, l'épargne collectée a été supérieure à l'encours de crédit, renseignant ainsi le financement d'une bonne partie du portefeuille de prêt par cette ressource.

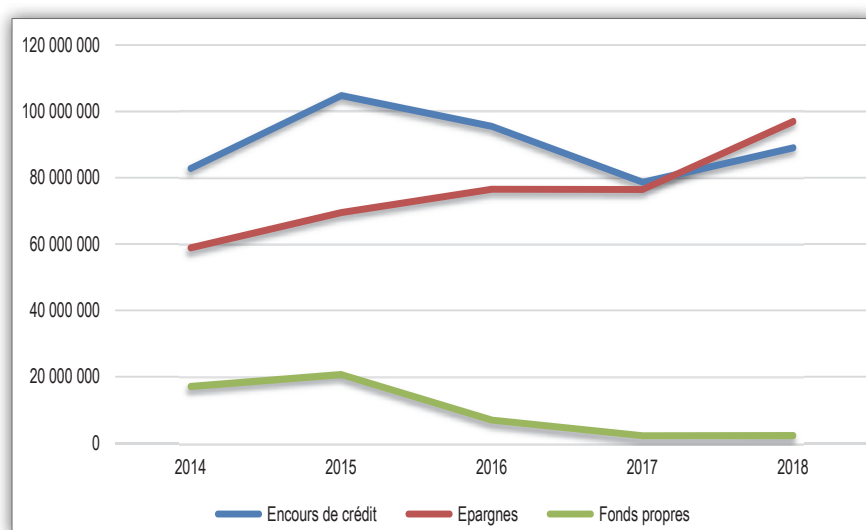
Tableau n° 33 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018	
					Montant	Var (%)
Encours de crédit	82 759 096	104 769 530	95 473 491	78 620 123	89 055 292	13,3
Epargnes	58 862 871	69 461 427	76 590 690	76 461 344	96 989 007	26,8
Fonds propres	17 052 683	20 666 513	6 983 748	2 201 759	2 282 749	3,7

Source: BCC

En ce qui concerne les fonds propres, ils ont été positivement impactés par l'augmentation de l'encours de crédit et l'amélioration de la qualité du portefeuille qui ont influencé la rentabilité.

Graphique n° 22 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

Source: BCC

V.1.4. Analyse du compte d'exploitation

Inversement aux années précédentes, les ISFD de la Capitale ont clôturé leurs activités en 2018 avec un bénéfice, consécutif à l'amélioration de la qualité du portefeuille de crédits et à la contraction des charges d'exploitation.

Tableau n° 34 : Ventilation du résultat net

(en USD)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018
Produits	42 959 356	67 840 710	63 907 337	72 922 886	56 800 282
Charges	44 565 399	70 005 530	71 070 744	80 642 181	56 431 164
Résultat net	-1 606 043	-2 164 820	-7 163 407	-7 719 295	369 118

Source: BCC

5.1.4.1. Analyse des produits

Les institutions financières de proximité de cette partie du pays ont enregistré une baisse de 22,1 % de leurs revenus générés en 2018. En effet, ces derniers se sont situés à l'équivalent en CDF de USD 56 800 282 contre USD 72 922 886 en 2017.

Tableau n° 35 : Ventilation des produits

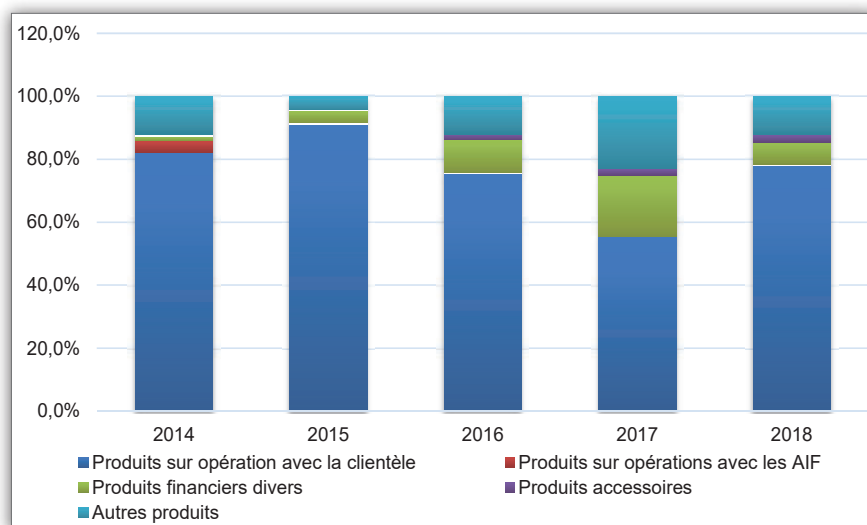
(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Produits sur opération avec la clientèle	35 298 641	61 789 486	48 322 955	40 345 578	44 255 583	77,9	9,7
Produits sur opérations avec les AIF	1 612 307	354 574	190 905	77 302	329 594	0,6	326,4
Produits financiers divers	545 540	2 516 788	6 551 366	14 258 873	3 943 337	6,9	-72,3
Produits accessoires	290 730	298 096	1 084 181	1 441 045	1 365 674	2,4	-5,2
Autres produits	5 212 138	2 881 765	7 757 930	16 800 088	6 906 094	12,2	-58,9
TOTAL PRODUITS	42 959 356	67 840 709	63 907 337	72 922 886	56 800 282	100,0	-22,1

Source: BCC

Cette contreperformance a résulté principalement de la forte contraction des produits financiers divers et des autres produits.

Graphique n° 23 : Evolution des produits



Source: BCC

V.1.4.2. Analyse des charges

Après avoir enregistré une hausse de 13,5 % l'année précédente, le total des charges a diminué de 30,0 % en 2018, se fixant à l'équivalent en CDF de USD 56 431 164. Cette situation a été justifiée par la baisse de toutes les charges, à l'exception de celles relatives aux opérations avec la clientèle ou les membres qui ont enregistré une forte hausse de 198,8 %.

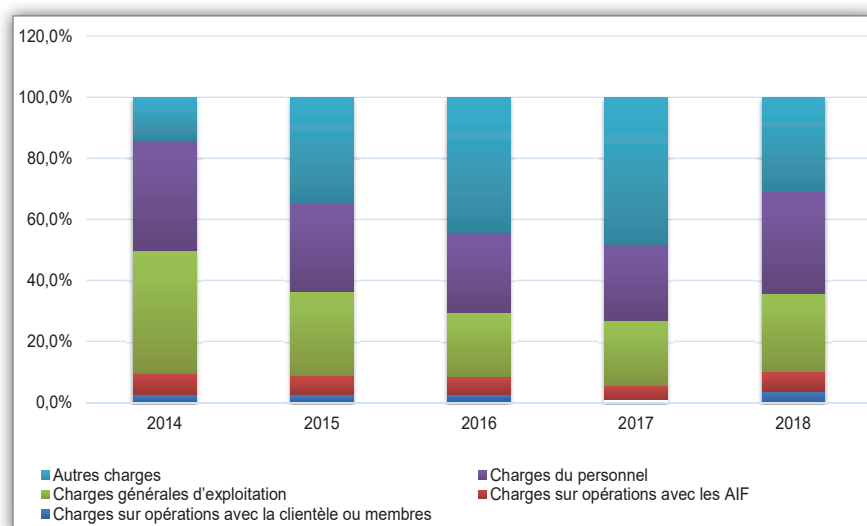
Tableau n° 36 : Ventilation des charges

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part%	Var%
Charges sur opérations avec la clientèle ou membres	1 130 449	1 775 293	1 977 287	703 933	2 103 248	3,7	198,8
Charges sur opérations avec les AIF	3 141 188	4 406 135	4 054 437	3 909 540	3 609 498	6,4	-7,7
Charges générales d'exploitation	17 894 196	19 251 445	14 897 747	16 966 400	14 500 448	25,7	-14,5
Charges du personnel	15 946 830	20 282 785	18 658 457	20 210 384	18 836 568	33,4	-6,8
Autres charges	6 452 736	24 289 872	31 482 816	38 851 924	17 381 402	30,8	-55,3
TOTAL CHARGES	44 565 399	70 005 530	71 070 744	80 642 181	56 431 164	100,0	-30,0

Source: BCC

Les charges générales d'exploitation et celles du personnel ont représenté 59,1 % en 2018 contre 46,1 % une année auparavant. Par ailleurs, les autres charges, constituées à 67,0 % des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables, ont vu leur poids se fixer à 30,8 % au terme de l'année sous revue.

Graphique n° 24 : Evolution des charges

Source : BCC

Le ratio d'autosuffisance opérationnelle de l'ensemble des ISFD de la Capitale s'est amélioré de 17,2 points de pourcentage, passant de 82,4 % en 2017 à 99,6 % une année plus tard, bien que demeurant en dessous de la norme minimale de 119,2 %.

V.2. PROVINCE DU NORD KIVU



Le nombre des ISFD ayant leur siège dans la Province du Nord Kivu est resté inchangé en 2018, soit vingt-six (26) institutions. Par ailleurs, les Villes de Goma et Butembo sont demeurées les principaux pôles de concentration d'institutions avec un total de vingt (20) ISFD.

Tableau n° 37 : Evolution de la répartition géographique des ISFD dans la Province

VILLES ET TERRITOIRES	2014		2015		2016		2017		2018	
	Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)
GOMA	17	60,7	16	57,1	10	41,7	11	42	11	42,3
BUTEMBO	7	25,0	8	28,6	8	33,3	9	35	9	34,6
BENI	1	3,6	1	3,6	3	12,5	3	12	3	11,5
KIRUMBA	2	7,1	2	7,1	2	8,3	2	8	2	7,7
LUBERO	1	3,6	1	3,6	-	-	-	-	-	-
RUTSHURU	-	-	-	-	1	4,2	1	4	1	3,8
TOTAL	28	100,0	28	100,0	24	100,0	26	100,0	26	100,0

Source: BCC

En outre, trois (3) villes et deux (2) territoires de la Province sont demeurés couverts par des ISFD.

De même, la répartition par catégorie d'institutions n'a pas changé en 2018, soit vingt-deux (22) institutions mutualistes et quatre (4) IMF collectrices de dépôt.

Tableau n° 38 : Répartition du nombre des ISFD par catégorie

CATEGORIE	2014	2015	2016	2017	2018
COOPEC	25	25	21	22	22
IMF	3	3	3	4	4
TOTAL	28	28	24	26	26

Source: BCC

Les activités des ISFD ayant leur siège social dans la Province du Nord Kivu ont reculé de 3,9 %, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 51 970 728 après avoir atteint USD 54 102 655 à la clôture de l'exercice précédent. Cette situation a résulté principalement des tensions sécuritaires et sanitaires, en sus de l'environnement électoral ayant caractérisé l'année 2018.

Tableau n° 39 : Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018
TOTAL BILANTAIRE	258 192 373	280 221 924	240 970 377	234 330 759	251 018 081
ISFD du Nord Kivu	54 709 046	54 190 635	40 069 624	54 102 655	51 970 728
Part (%)	21,2	19,3	16,6	23,1	20,7
Var (%)	-12,1	-0,9	-26,1	35,0	-3,9

Source: BCC

La part des ISFD de cette Province dans le total bilantaire du secteur microfinancier congolais s'est contractée de 2,4 points de pourcentage en 2018, représentant 20,7 %.

Tableau n° 40 : Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie

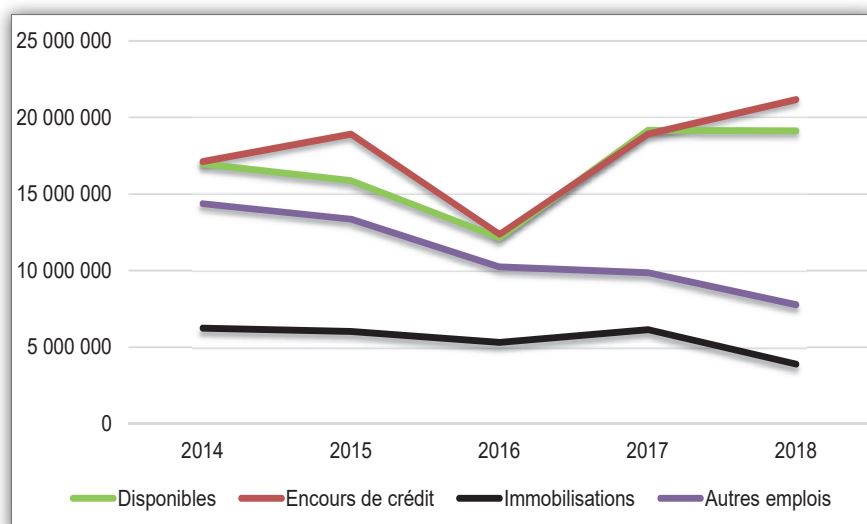
(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014		2015		2016		2017		2018		
	Montant	Part (%)	Montant	Part (%)	Montant	Part (%)	Montant	Part (%)	Montant	Part (%)	Var (%)
COOPEC	49 583 266	90,6	48 418 801	89,3	34 344 645	85,7	39 515 684	73,0	34 702 943	66,8	-12,2
IMF	5 125 780	9,4	5 771 835	10,7	5 724 979	14,3	14 586 971	27,0	17 267 785	33,2	18,4
TOTAL	54 709 046	100,0	54 190 635	100,0	40 069 624	100,0	54 102 655	100,0	51 970 728	100,0	-3,9

Source: BCC

Les institutions mutualistes de cette Province ont vu leur total bilantaire régresser de 12,2 % en 2018 alors que celui des non mutualistes a maintenu sa tendance haussière, depuis cinq (5) ans, enregistrant ainsi un accroissement de 18,4 % à la clôture de l'année sous revue. Les contreperformances de quelques grandes institutions mutualistes du Nord Kivu en sont les principaux facteurs explicatifs.

Graphique n° 25 : Evolution du total bilantaire des ISFD par catégorie



Source: BCC

V.2.1. Analyse de l'actif

Le total actif des ISFD de la Province sous examen a baissé de 3,9 % après avoir enregistré une forte hausse une année auparavant.

Toutes les rubriques de l'actif ont connu des baisses, à l'exception de l'encours de crédit qui s'est accru de 11,9 %, détenant une part de 40,7 % sur le total des emplois. La contraction des immobilisations de 36,6 % est expliquée principalement par la cession de l'immeuble abritant le siège d'une grande institution mutualiste.

Tableau n° 41 : Ventilation des postes de l'actif

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part %	Var %
Disponibles	16 970 584	15 878 578	12 136 637	19 162 379	19 133 637	36,8	-0,1
Encours de crédit	17 112 531	18 905 323	12 376 192	18 922 289	21 169 708	40,7	11,9
Immobilisations	6 253 293	6 037 416	5 321 719	6 144 567	3 896 968	7,5	-36,6
Autres emplois	14 372 637	13 369 319	10 235 076	9 873 420	7 770 415	15,0	-21,3
TOTAL PASSIF	54 709 046	54 190 635	40 069 624	54 102 655	51 970 728	100,0	-3,9

Source : BCC

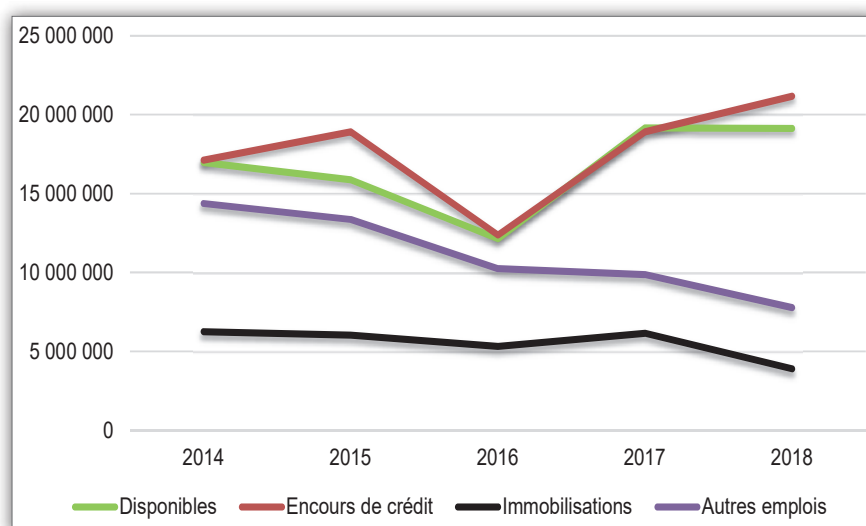
Le PAR_{30} des ISFD de cette partie du pays est passé de 15,5 % en 2017 à 10,3 % en 2018, attestant l'amélioration de la qualité du portefeuille de crédit, bien que demeurant supérieur à la norme maximale de 5,0 %.

Par contre, la moyenne des PAR_{30} des ISFD de la Province est passée de 21,4 % en 2017 à 26,2 % à fin 2018.

Quant au ratio de liquidité des ISFD de cette Province, il a connu une progression importante, se fixant à 47,9 % en 2018 contre 45,7 % une année plus tôt, demeurant supérieur au minimum réglementaire de 20,0 %. En sus, le taux d'encaisse oisive s'est situé à 41,1 % venant de 36,5 % en 2017, supérieur au plafond réglementaire de 20 %.

S'agissant du taux des immobilisations, il s'est établi à 7,5 % en 2018, compatible à la norme maximale de 10,0 %.

Graphique n° 26 : Evolution des postes de l'actif



Source: BCC

V.2.2. Analyse du passif

Le passif des ISFD du Nord Kivu en 2018 a été constitué à 89,0 % des épargnes et à 20,0 % des autres ressources, relevant l'absence des fonds propres.

Par ailleurs, les IMF ont détenu des fonds propres de l'équivalent en CDF de USD 4 429 512 contre ceux négatifs des COOPEC de USD 10 143 741, dégagant ainsi des fonds propres négatifs des ISFD de la Province de USD 5 714 229.

Tableau n° 42: Ventilation des postes du passif

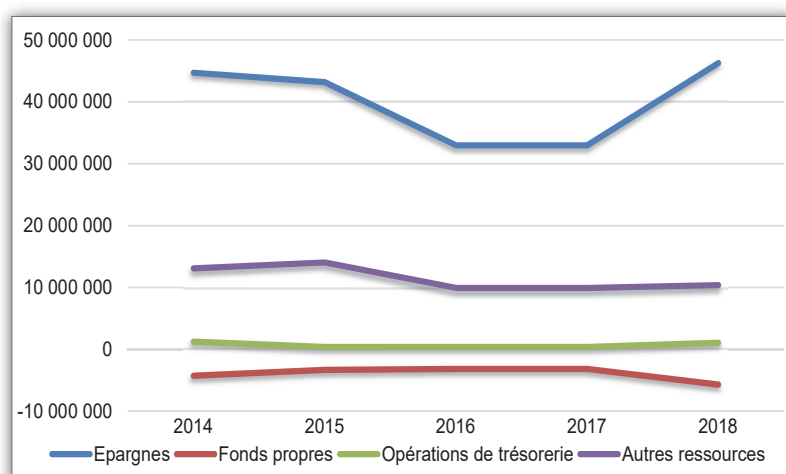
(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part %	Var %
Epargnes	44 685 371	43 159 382	32 967 417	45 319 664	46 269 686	89,0	2,1
Fonds propres	- 4 276 336	-3 344 533	-3 181 662	- 5 050 819	- 5 714 229	-11,0	-13,1
Opérations de trésorerie	1 225 279	343 325	375 898	1 004 103	1 040 912	2,0	3,7
Autres ressources	13 074 732	14 032 462	9 907 970	12 829 707	10 374 359	20,0	-19,1
TOTAL PASSIF	54 709 046	54 190 635	40 069 624	54 102 655	51 970 728	100,0	-3,9

Source: BCC

Les opérations de trésorerie au passif ont été constituées principalement des emprunts à court terme contractés par les institutions non mutualistes de la Province.

Graphique n° 27: Evolution des postes du passif



Source: BC

V.2.3. Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

En dépit de la baisse continue des fonds propres, les institutions de cette Province ont octroyé davantage de crédit, essentiellement grâce aux épargnes.

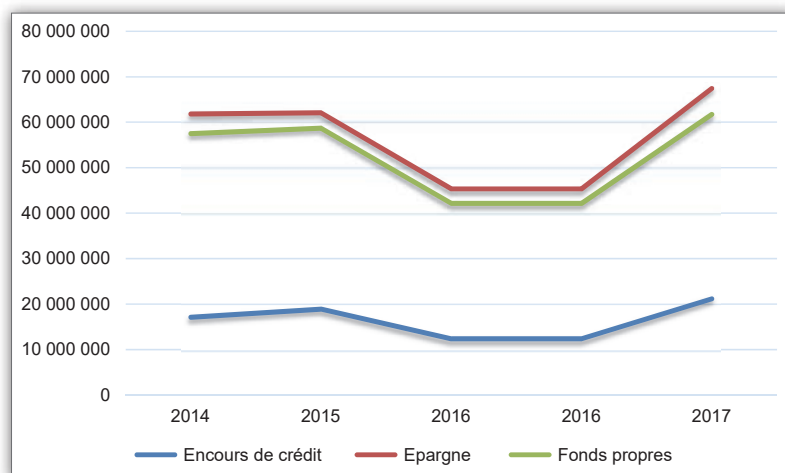
Tableau n° 43: Evolution de l'encours de crédit comparée à l'épargne et aux fonds propres

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018	
					Montant	Var (%)
Encours de crédit	17 112 531	18 905 323	12 376 192	18 922 289	21 169 708	11,9
Epargne	44 685 371	43 159 382	32 967 417	45 319 664	46 269 686	2,1
Fonds propres	- 4 276 336	-3 344 533	-3 181 662	-5 050 819	-5 714 229	-13,1

Source: BCC

Graphique n° 28: Evolution de l'encours de crédit comparée à l'épargne et aux fonds propres



Source: BCC

V.2.4. Analyse du compte d'exploitation

Contrairement aux pertes observées ces cinq (5) dernières années, le résultat consolidé des ISFD de cette Province a affiché un solde créditeur au terme de l'exercice 2018, soit l'équivalent en CDF de USD 1 434 258.

Tableau n° 44: Evolution du résultat net

(en USD)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018
Produits	9 727 214	9 304 860	11 210 511	11 210 511	13 335 875
Charges	10 167 752	9 545 407	14 731 315	14 731 315	11 901 617
Résultat net	-440 537	-240 546	-3 520 804	-3 520 804	1 434 258

Source: BCC

V.2.4.1 Analyse des produits

Le total des produits réalisés par les ISFD du Nord Kivu à fin décembre 2018 s'est fixé à l'équivalent en CDF de USD 13 335 875, en hausse de 19,0 % comparé à leur niveau de 2017. L'accroissement des produits sur opérations avec la clientèle et des autres produits a été principalement à la base de cette tendance.

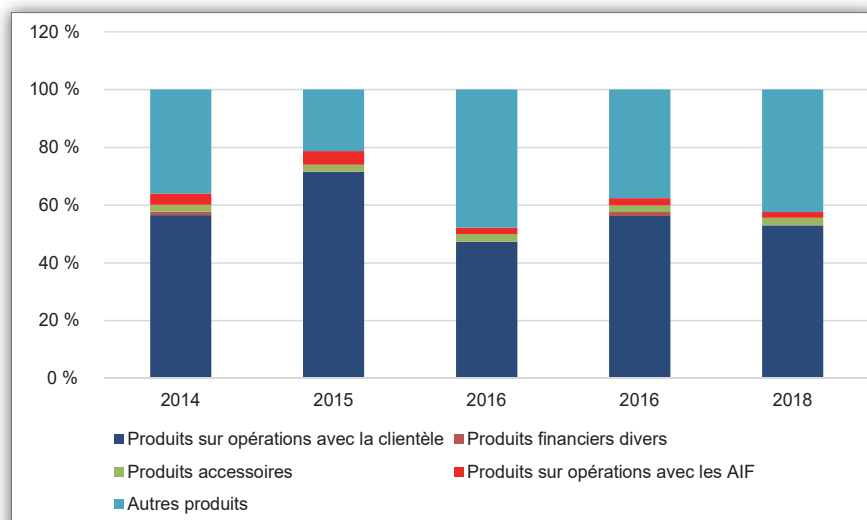
Tableau n° 45: Ventilation des produits

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Produits sur opérations avec la clientèle	5 503 044	6 648 755	5 153 728	6 301 111	7 050 317	52,9	11,9
Produits sur opérations avec les AIF	114 335	15 323	11 595	151 557	12 943	0,1	-91,5
Produits financiers divers	230 423	218 085	276 218	252 409	352 620	2,6	39,7
Produits accessoires	379 613	442 570	240 655	284 588	264 416	2,0	-7,1
Autres produits	3 499 798	1 980 127	5 221 221	4 220 846	5 655 579	42,4	34,0
TOTAL	9 727 214	9 304 860	10 903 418	11 210 511	13 335 875	100,0	19,0

Source: BCC

Graphique n° 29: Evolution des produits



Source : BCC

V.2.4.2. Analyse des charges

Contrairement à l'exercice 2017, le total des charges supportées par les ISFD de la Province du Nord Kivu a régressé de 19,2 %, tirée essentiellement par le recul très prononcé des charges du personnel. Cette situation est attribuable à la restructuration financière d'une grande institution mutualiste de la Province.

Les autres charges, constituées principalement des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables, ont représenté 50,3 % des charges consolidées pour les ISFD de cette Province.

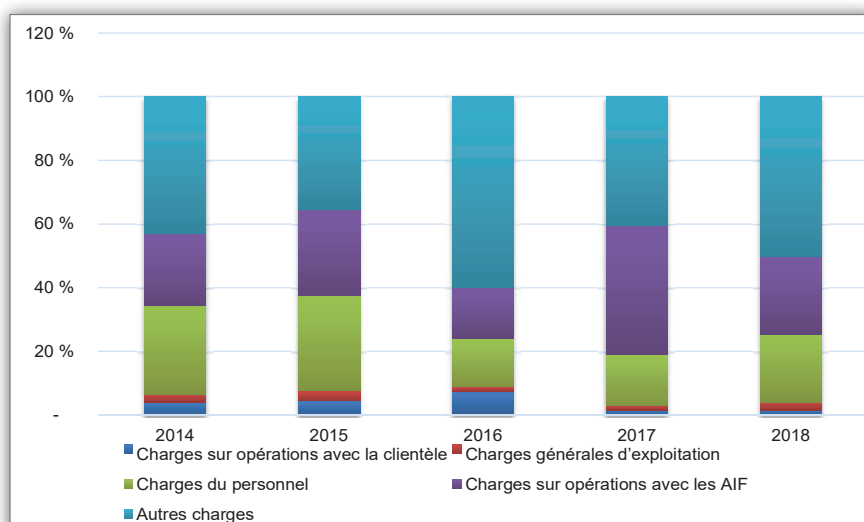
Tableau n° 46: Ventilation des charges

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part %	Var %
Charges sur opérations avec la clientèle	410 477	428 052	927 523	237 661	186 790	1,6	-21,4
Charges sur opérations avec les AIF	256 774	298 887	161 043	195 035	292 691	2,5	50,1
Charges générales d'exploitation	2 820 514	2 869 120	1 861 256	2 366 851	2 550 490	21,4	7,8
Charges du personnel	2 309 031	2 568 467	1 990 402	5 959 030	2 883 230	24,2	-51,6
Autres charges	4 370 955	3 380 881	7 387 213	5 972 738	5 988 416	50,3	0,3
TOTAL	10 167 752	9 545 407	12 327 437	14 731 315	11 901 617	100,0	-19,2

Source: BCC

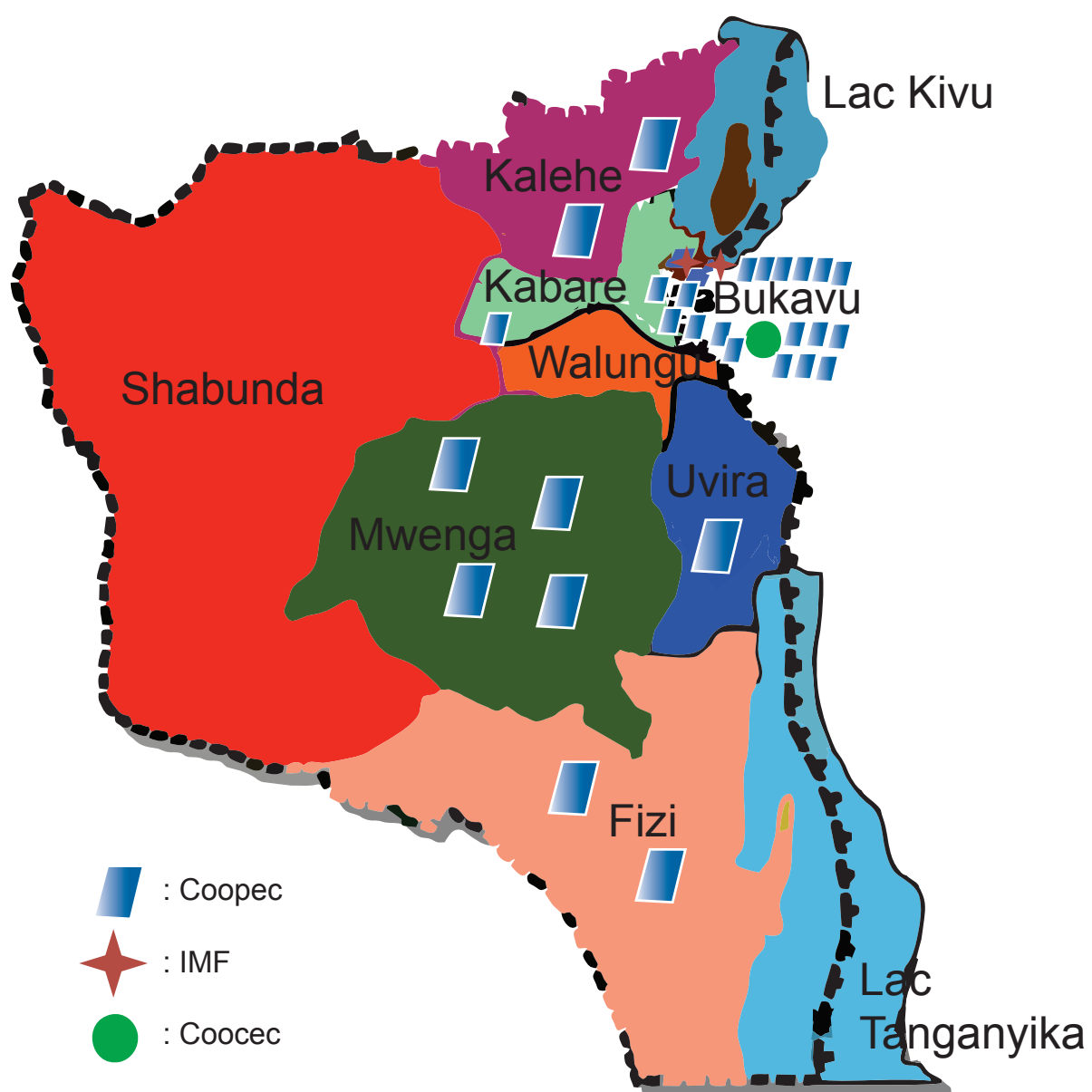
Graphique n° 30 : Evolution des charges



Source: BCC

L'autosuffisance opérationnelle des institutions de la Province s'est située à 100,1 % à fin 2018 contre 72,8 % une année auparavant, en deçà de la norme minimale admise de 119,2 %.

V.3. PROVINCE DU SUD KIVU



A la clôture de l'exercice 2018, le nombre des institutions de microfinance de la Province du Sud Kivu est demeuré à vingt-quatre (24), maintenant ainsi sa deuxième place dans le secteur de la microfinance en termes du nombre d'institutions.

La Ville de Bukavu a détenu, comme par le passé, le plus grand nombre d'ISFD de la Province, suivi du Territoire de Kabare, avec respectivement des parts de 62,5 % et 16,6 % à l'instar de 2017.

Tableau n° 47: Evolution de la répartition géographique des ISFD

VILLES ET TERRITOIRES	2014		2015		2016		2017		2018	
	Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)
Bukavu	21	61,8	21	60,0	16	64,0	15	62,5	15	62,5
Uvira	2	5,9	2	5,7	2	8,0	2	8,3	2	8,3
Fizi	3	8,8	3	8,6	-	-	0	-	0	-
Kabare	4	11,8	5	14,3	4	16,0	4	16,6	4	16,6
Mwenga	1	2,9	1	2,9	-	-	0	-	0	-
Walungu	1	2,9	1	2,9	1	4,0	1	4,2	1	4,2
Kalehe	1	2,9	1	2,9	1	4,0	1	4,2	1	4,2
Idjwi	1	2,9	1	2,9	1	4,0	1	4,2	1	4,2
TOTAL	34	100,0	35	100,0	25	100,0	24	100,0	24	100,0

Source : BCC

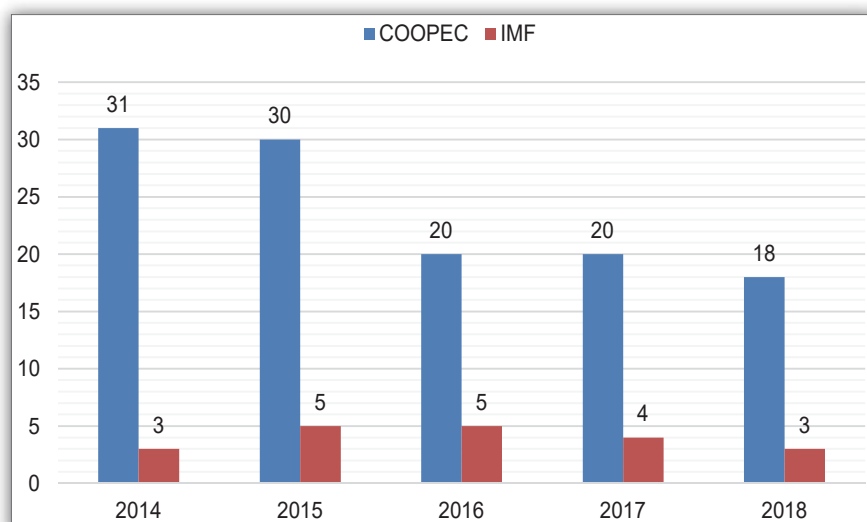
Comme en 2017, les Coopératives d'Epargne et de Crédit ont été majoritaires dans cette Province.

Tableau n° 48: Répartition du nombre des ISFD par catégorie

CATEGORIES	2014	2015	2016	2017	2018
COOPEC	31	30	20	20	20
IMF	3	5	5	4	4
TOTAL	34	35	25	24	24

Source : BCC

Graphique n° 31 : Evolution du nombre des ISFD par catégorie



Source: BCC

Les ISFD de cette partie du pays ont vu leur part dans le total bilantaire du secteur de la microfinance se contracter de 0,8 point de pourcentage en 2018, s'établissant à 17,2 %. Ce léger recul est consécutif à la contreperformance observée notamment au niveau de quelques structures en crise.

Tableau n° 49 : Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018
Total bilantaire	258 192 373	280 221 925	240 970 377	234 330 759	251 018 081
ISFD Sud Kivu	66 360 408	57 167 748	48 241 509	42 108 623	40 366 159
Part (%)	25,7	20,4	20,0	18,0	16,1
Var (%)	13,0	-13,9	-15,6	-12,7	-4,1

Source: BCC

L'examen du tableau susvisé a indiqué la poursuite de la régression du niveau d'activités des institutions de cette partie du pays observée depuis 2015.

Tableau n° 50 : Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie

(en USD, sauf indications contraires)

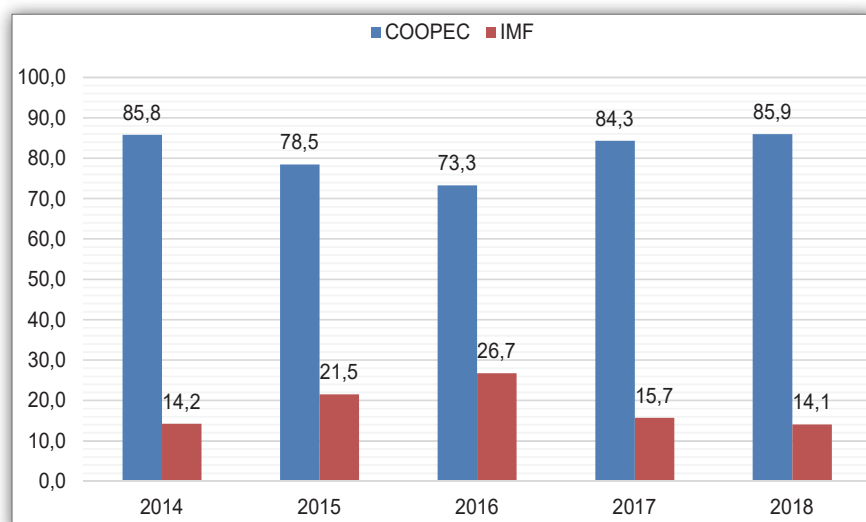
INSTITUTIONS	2014		2015 R		2016		2017		2018	
	Montant	Part (%)	Montant	Part (%)	Montant	Part (%)	Montant	Part (%)	Montant	Part (%)
COOPEC	56 919 644	85,8	44 853 174	78,5	35 339 406	73,3	35 493 615	84,3	34 688 680	85,9
IMF	9 440 764	14,2	12 314 574	21,5	12 902 103	26,7	6 615 008	15,7	5 677 479	14,1
TOTAL	66 360 408	100,0	57 167 748	100,0	48 241 509	100,0	42 108 623	100,0	40 366 159	100,0

Source: BCC

La contribution des COOPEC dans le total bilantaire de la Province est passée 84,3 % à 85,9 % d'une année à l'autre, induite par l'arrêt d'activités d'une institution non mutualiste.

En ce qui concerne les IMF, la seule Société de Micro Finance de la Province s'est arrogée à la clôture de l'année sous revue la part de 92,4 % du total bilantaire des institutions non mutualistes de la Province.

Graphique n° 32 : Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie



Source : BCC

V.3.1 Analyse de l'actif

Les crédits à la clientèle et les disponibles ont été les deux grandes rubriques de l'actif des ISFD de la Province du Sud Kivu, totalisant 85,1 % du total des emplois.

Tableau n° 51 : Ventilation des postes de l'actif

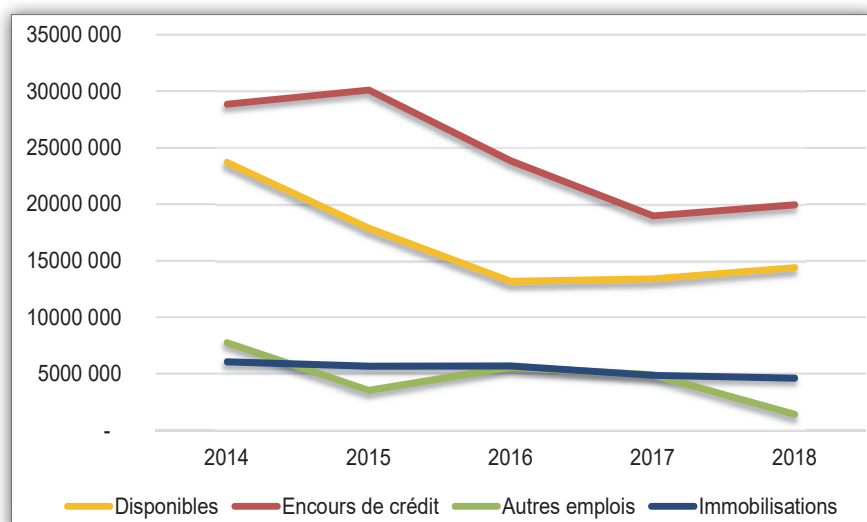
(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Disponibles	23 712 505	17 873 584	13 170 501	13 401 363	14 403 178	35,7	7,5
Encours de crédit	28 851 192	30 098 352	23 821 643	18 967 396	19 940 092	49,4	5,1
Autres emplois	7 745 730	3 533 747	5 573 210	4 891 721	1 410 708	3,5	-71,2
Immobilisations	6 050 981	5 662 065	5 676 155	4 848 143	4 612 182	11,4	-4,9
TOTAL	66 360 408	57 167 748	48 241 509	42 108 623	40 366 159	100,0	-4,1

Source : BCC

Le PAR_{30} des ISFD de cette partie du pays est passé de 18,6 % en 2017 à 19,4 % en 2018, attestant la détérioration de la qualité du portefeuille de crédit, demeurant supérieur à la norme maximale de 5,0 %. Par contre, la moyenne de PAR_{30} de l'ensemble des institutions de la Province s'est améliorée, se fixant à 30,4 % en 2018 contre 36,2 % en 2017.

Graphique n° 33: Evolution des postes de l'actif



Source: BCC

Quant au ratio de liquidité des ISFD de cette Province, il a connu une progression importante, se fixant à 45,2 % contre 26,5 % une année plus tôt, demeurant supérieur au minimum réglementaire de 20,0 %. En sus, le taux d'encaisse oisive s'est situé à 35,7 %, supérieur au plafond réglementaire de 20 %.

S'agissant du taux des immobilisations, il resté quasi stationnaire à 11,4 % en 2018, légèrement au-dessus de la norme maximale de 10,0 %.

V.3.2. Analyse du passif

La tendance baissière de tous les postes du passif notée en 2017 s'est poursuivie en 2018, à l'exception des fonds propres qui ont connu une amélioration bien que demeurant négatifs.

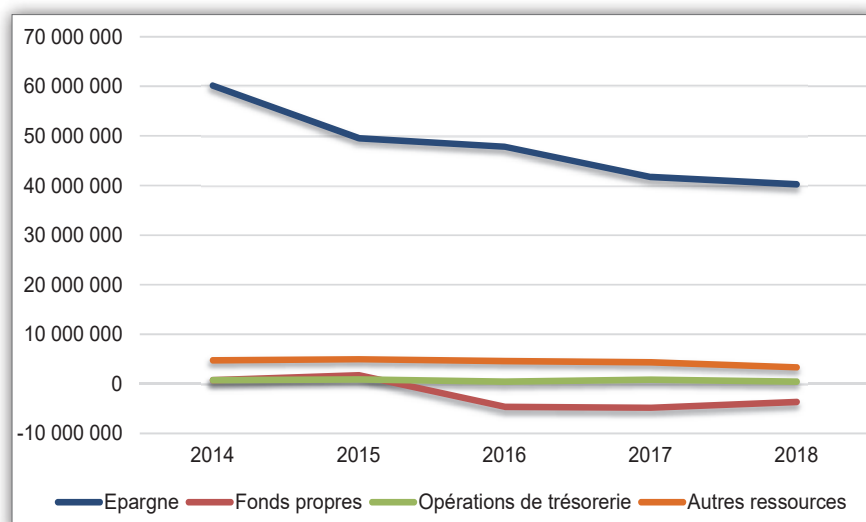
Tableau n° 52: Ventilation des postes du passif

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part %	Var %
Epargne	60 154 836	49 565 100	47 824 207	41 733 920	40 239 931	99,7	-3,6
Fonds propres	706 670	1 740 382	- 4 634 403	- 4 806 162	-3 657 118	-9,1	23,9
Opérations de trésorerie	747 241	901 192	435 358	834 970	449 671	1,1	-46,1
Autres ressources	4 751 661	4 961 074	4 616 347	4 345 895	3 333 674	8,3	-23,3
TOTAL	66 360 408	57 167 748	48 241 509	42 108 623	40 366 159	100,0	-4,1

Source: BCC

Graphique n° 34: Evolution des postes du passif



Source : BCC

Quoiqu'en baisse de 3,6 %, l'épargne a représenté 99,7 % du total des ressources à fin 2018. Elle a été détenue à 99,0 % par les institutions mutualistes de la Province.

Globalement, les fonds propres de ces ISFD se sont situés à l'équivalent en CDF de USD - 3 657 118 venant de USD - 4 806 162, soit une amélioration de 23,9 %. Cette situation est expliquée essentiellement par la performance réalisée par une coopérative située dans la Ville de Bukavu. Cependant, ceci a occulté la détention des fonds propres positifs par treize (13) ISFD du Sud Kivu.

V.3.3. Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

En dépit de la baisse de l'épargne, les ISFD ont enregistré un léger accroissement de leur encours de crédit. Cette situation leur a permis d'engranger des revenus supplémentaires qui, couplés avec la maîtrise de leurs charges, ont concouru à l'amélioration de leurs fonds propres.

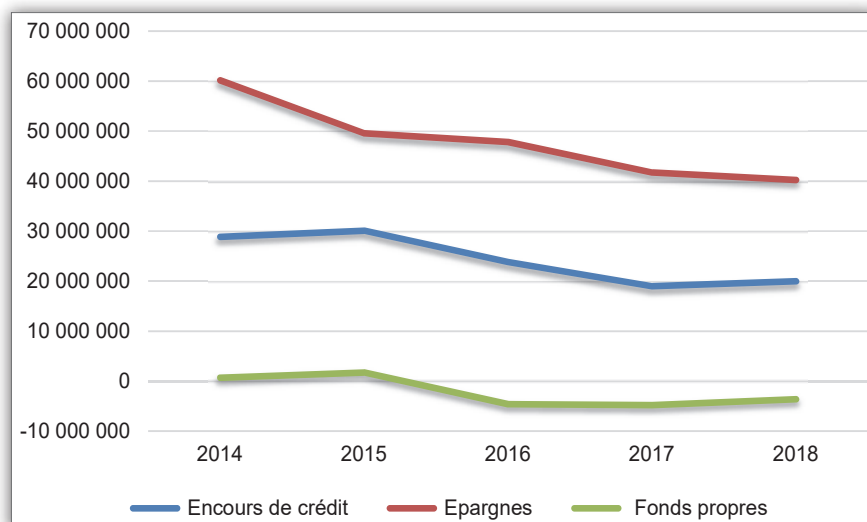
Tableau n° 53 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018	
					Montant	Var (%)
Encours de crédit	28 851 192	30 098 352	23 821 643	18 967 396	19 940 092	5,1
Epargnes	60 154 836	49 565 100	47 824 207	41 733 920	40 239 931	-3,6
Fonds propres	706 670	1 740 382	- 4 634 403	- 4 806 162	- 3 657 118	23,9

Source : BCC

Graphique n° 35: Encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres



Source: BCC

V.3.4. Analyse du compte d'exploitation

Les ISFD du Sud Kivu ont réalisé un résultat positif de l'équivalent en CDF de USD 1 315 991 à la clôture de 2018 contrairement à l'année précédente.

Tableau n° 54: Ventilation du résultat net

(en USD)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018
Produits	13 333 180	15 296 892	15 106 041	15 111 594	11 281 326
Charges	12 653 941	14 762 284	19 549 431	15 328 396	9 965 335
Résultat net	679 239	534 608	-4 443 390	-216 802	1 315 991

Source: BCC

V.3.4.1. Analyse des produits

Les produits des ISFD de la Province du Sud Kivu en 2018 ont enregistré une baisse de 25,3 % par rapport à leur niveau de 2017. Cette situation est attribuable principalement à la baisse des reprises des provisions et récupération sur les créances irrécouvrables.

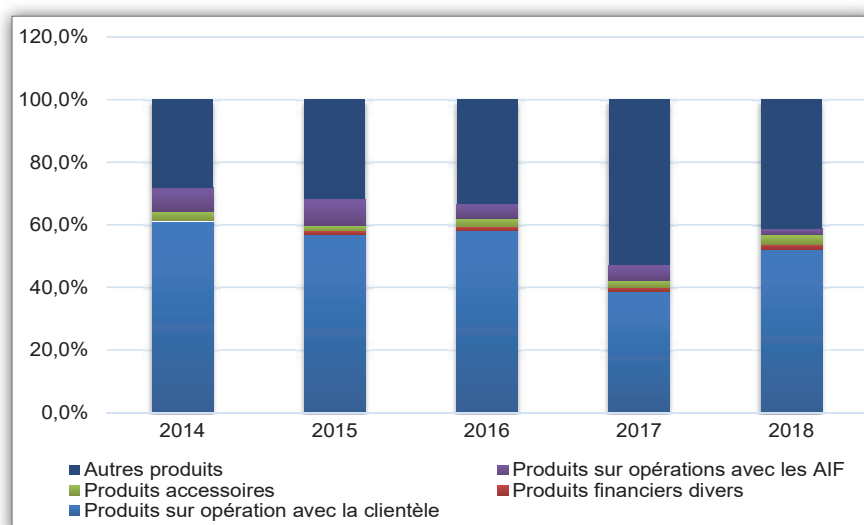
Les produits sur opérations avec la clientèle ou les membres et les autres produits ont constitué l'essentiel des revenus des ISFD de la Province du Sud Kivu. Mises ensemble, les deux rubriques ont représenté 93,5 % du total des produits.

Tableau n° 55: Ventilation des produits

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Produits sur opération avec la clientèle	8 140 174	8 726 041	8 810 358	5 868 244	5 890 516	52,2	0,4
Produits sur opérations avec les AIF	49 810	158 685	147 781	179 936	173 999	1,5	-3,3
Produits financiers divers	385 060	238 591	416 695	338 180	354 567	3,1	4,8
Produits accessoires	1 008 568	1 307 414	691 105	728 559	208 034	1,8	-71,4
Autres produits	3 749 568	4 866 161	5 040 102	7 996 675	4 654 210	41,3	-41,8
TOTAL	13 333 180	15 296 892	15 106 041	15 111 594	11 281 326	100,0	-25,3

Source : BCC

Graphique n° 36: Evolution des produits

Source : BCC

V.3.4.2. Analyse des charges

Les charges des ISFD de cette partie du pays ont connu une diminution substantielle de 35,0 %, soit l'équivalent en CDF de USD 5 363 061 d'une année à l'autre, expliquée notamment par la radiation moins importante des crédits irrécouvrables à la clôture de 2018.

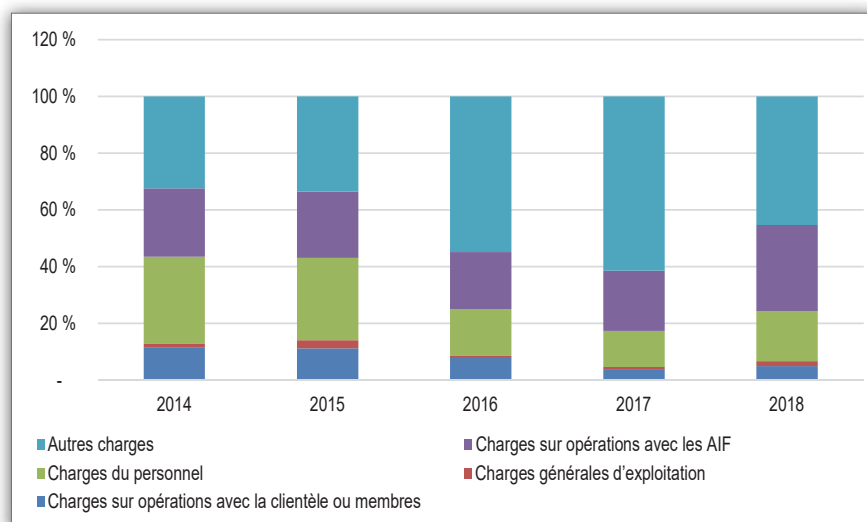
Tableau n° 56 : Ventilation des charges

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part (%)	Var (%)
Charges sur opérations avec la clientèle ou membres	1 469 988	1 658 998	1 518 180	548 913	489 404	4,9	-10,8
Charges sur opérations avec les AIF	162 252	415 998	162 427	163 855	170 454	1,7	4,0
Charges générales d'exploitation	3 873 651	4 280 347	3 201 511	1 942 786	1 764 239	17,7	-9,2
Charges du personnel	3 044 452	3 454 605	3 939 631	3 249 574	3 017 652	30,3	-7,1
Autres charges	4 103 598	4 952 336	10 727 682	9 423 268	4 523 586	45,4	-52,0
TOTAL	12 653 941	14 762 284	19 549 431	15 328 396	9 965 335	100,0	-35,0

Source: BCC

Graphique n° 37 : Evolution des charges



Source: BCC

Après s'être établi à 96,0 %, le ratio d'autosuffisance opérationnelle de l'ensemble des ISFD de la Province du Sud Kivu a connu une amélioration, se situant à 112,1 % en 2018 contre la norme minimale de 119,2 %.

V.4. AUTRES PROVINCES



Les Autres Provinces ont disposé, à l'instar de l'année précédente, de trente-deux (32) Institutions financières de proximité à fin 2018, réparties dans onze (11) Provinces.

Au sens de ce rapport, les « Autres Provinces » comprennent: le Haut Katanga, l'Ituri, le Kasai Central, le Kongo Central, le Kwilu, le Lomami, le Maniema, la Mongala, le Nord Ubangi, le Sankuru et la Tshopo.

De plus, les Provinces du Lualaba, du Kasai Oriental et du Tanganyika ont été desservies par les agences de deux ISFD ayant leur siège dans la Ville Province de Kinshasa et la Province du Nord Kivu, portant ainsi le nombre des provinces couvertes à dix-sept (17).

La répartition d'ISFD dans ces onze (11) provinces a renseigné que les Provinces du Kongo Central et du Kwilu ont détenu 53,2 % du total d'institutions de ce regroupement des provinces.

En outre, il a été enregistré au courant de l'année sous revue l'ouverture de deux (2) agences à Bunia et Kisangani par deux (2) institutions non mutualistes ayant leurs sièges sociaux respectivement à Butembo et Goma dans la Province du Nord Kivu, portant ainsi le nombre des agences ouvertes par les ISFD des Autres Provinces à seize (16) venant de quatorze (14) une année plus tôt.

La répartition de ces institutions dans les provinces susmentionnées s'est présentée comme suit:

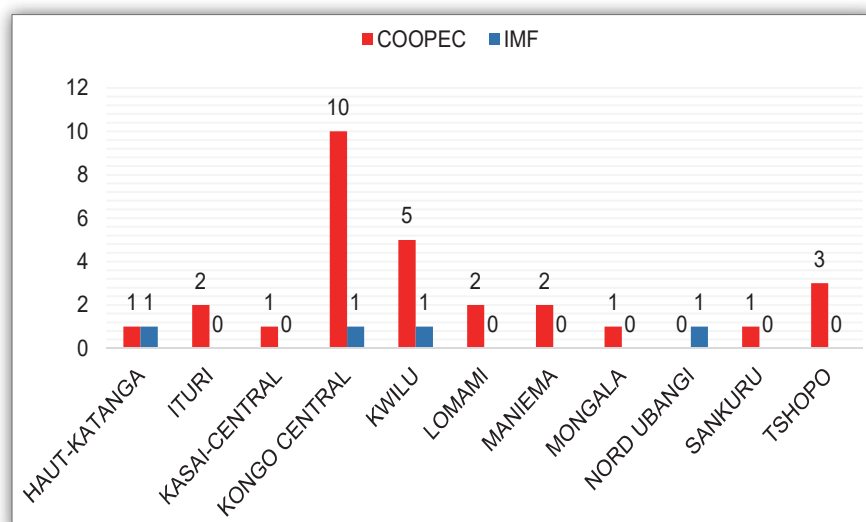
Tableau n° 57: Evolution de la répartition géographique des ISFD dans les Autres Provinces

N°	PROVINCE	2014		2015		2016		2017®		2018	
		Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)	Nbre ISFD	Part (%)
1	HAUT-KATANGA	4	9,3	3	9,1	3	8,3	2	6,3	2	6,3
2	ITURI	-	-	-	-	1	2,8	2	6,3	2	6,3
3	KASAI-CENTRAL	1	2,3	2	6,1	2	5,6	1	3,1	1	3,1
4	KASAI ORIENTAL	1	2,3	-	-	-	-	-	-	-	-
5	KONGO CENTRAL	14	32,6	11	33,3	13	36,1	11	34,4	11	34,4
6	KWILU	15	34,9	8	24,2	8	22,2	6	18,8	6	18,8
7	LOMAMI	1	2,3	1	3,0	1	2,8	2	6,3	2	6,3
8	MANIEMA	3	7,0	3	9,1	3	8,3	2	6,3	2	6,3
9	MONGALA	-	-	-	-	1	2,8	1	3,1	1	3,1
10	NORD UBANGI	1	2,3	1	3,0	1	2,8	1	3,1	1	3,1
11	SANKURU	1	2,3	1	3,0	1	2,8	1	3,1	1	3,1
12	TSHOPO	2	4,7	3	9,1	2	5,6	3	9,4	3	9,4
TOTAL		43	100	33	100	36	100	32	100	32	100

Source: BCC

De manière globale, les Coopératives d'épargne et de Crédit sont demeurées majoritaires dans les Autres Provinces en 2018, soit vingt-huit (28), contre quatre (4) Institutions de Micro Finance.

Graphique n° 38 : Répartition des ISFD des Autres Provinces par catégorie



Source: BCC

A fin 2018, le total bilantaire de toutes les ISFD des Autres Provinces s'est accru de 12,2 %, s'établissant à l'équivalent en CDF de USD 15 949 905. Cet accroissement a été tiré à plus de la moitié par les institutions de microfinance des Provinces du Haut Katanga et du Kongo Central.

Tableau n° 58 : Part des ISFD des Autres Provinces dans le total bilantaire du secteur

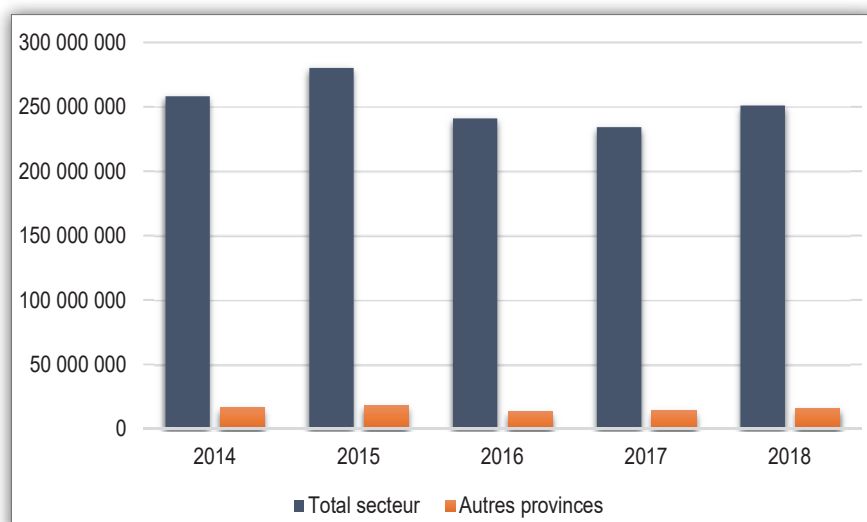
(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018
Total secteur	258 192 373	280 221 925	240 970 377	234 330 759	253 618 927
Total Autres Provinces	16 479 808	18 224 591	13 333 631	14 216 504	15 949 905
Part (%)	6,4	6,5	5,5	6,1	6,3
Var (%)	-7,2	10,6	-26,8	6,6	12,2

Source: BCC

Par ailleurs, la part de ces ISFD dans le total bilantaire du secteur est restée quasi stationnaire, ne s'étant appréciée que de 0,2 point de pourcentage d'une année à l'autre.

Graphique n° 39: Part des ISFD des Autres Provinces dans le total bilantaire



Source: BCC

L'analyse du total bilantaire des ISFD des Autres Provinces par catégorie d'institutions a ressorti que les institutions mutualistes et les IMF ont détenu respectivement 51,8 % et 48,2 % du niveau d'activités à fin 2018.

Tableau n° 59: Répartition du total bilantaire des ISFD par catégorie dans les provinces

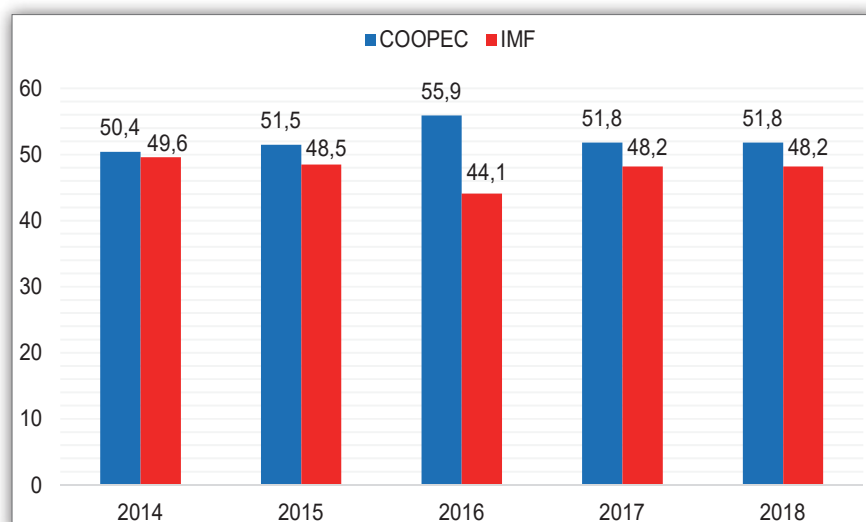
(en USD)

PROVINCES	2017			2018		
	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL
HAUT-KATANGA	276 580	6 378 933	6 655 513	321 146	7 131 145	7 452 291
ITURI	2 088 387	-	2 088 387	1 737 265	-	1 737 265
KASAI CENTRAL	121 169	-	121 169	234 005	-	234 005
KASAI ORIENTAL	-	-	-	-	-	-
KONGO CENTRAL	2 345 503	189 302	2 534 805	3 135 057	231 005	3 366 062
KWILU	1 208 352	225 116	1 433 468	1 056 890	233 095	1 289 985
LOMAMI	389 715	-	389 715	440 687	-	440 687
MANIEMA	199 296	-	199 296	630 995 ¹	-	630 995
MONGALA	99 362	-	99 362	104 468	-	104 468
NORD-UBANGI	-	52 299	52 299	-	84 680	84 680
SANKURU	6 279	-	6 279	5 429	-	5 429
TSHOPO	636 211	-	636 211	604 037	-	604 037
TOTAL	7 370 854	6 845 650	14 216 504	8 269 980	7 679 925	15 949 905

Source: BCC

¹ Montant justifié par le retraitement des données d'une COOPEC de la Province.

Graphique n° 40 : Evolution du total bilantaire des ISFD des Autres Provinces par catégorie



Source: BCC

V.4.1. Analyse de l'actif

Les disponibles et l'encours de crédit ont été les postes les plus importants de l'actif, s'arrogeant une part de 77,0 %.

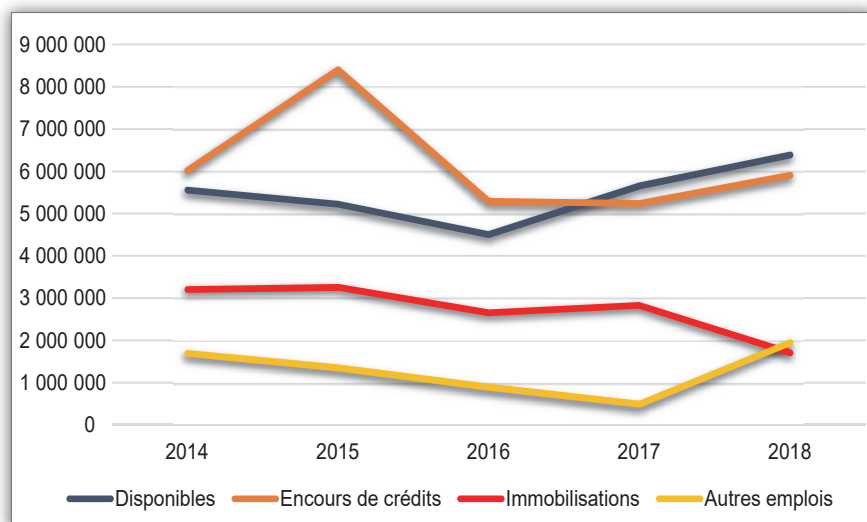
Les ISFD de ce regroupement des provinces ont continué à détenir d'importantes liquidités, justifié notamment par les pressions observées au niveau des guichets de certaines institutions.

Tableau n° 60 : Ventilation des postes de l'actif

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part (%)	Var. (%)
Disponibles	5 558 938	5 218 974	4 501 303	5 655 635	6 387 629	40,0	12,9
Encours de crédits	6 020 436	8 400 826	5 288 636	5 239 666	5 906 643	37,0	12,7
Immobilisations	3 203 730	3 254 048	2 649 187	2 827 793	1 705 589	10,7	-39,7
Autres emplois	1 696 704	1 350 743	894 505	493 410	1 950 044	12,2	295,2
TOTAL ACTIF	16 479 808	18 224 591	13 333 631	14 216 504	15 949 905	100,0	12,2

Source: BCC

Graphique n° 41 : Evolution des postes du passif



Source: BCC

L'encours de crédit a augmenté de 12,7 % à la fin de l'année sous revue contre une baisse de 0,9 % en 2017.

Le PAR_{30} des ISFD de cette partie du pays est passé de 13,9 % en 2017 à 15,2 % en 2018, dénotant la détérioration de la qualité du portefeuille de crédit et demeurant supérieur à la norme maximale de 5,0 %. Par contre, la moyenne de PAR_{30} de l'ensemble des institutions de la Province est restée statique autour de 21,5 % à la clôture de 2018.

En ce qui concerne la liquidité immédiate et l'encaisse oisive de l'ensemble d'ISFD des Autres Provinces, elles se sont fixées respectivement à 51,8 % et 40,0 % pratiquement au même niveau qu'une année plus tôt et ce, contre les normes minimale et maximale de 20,0 %.

Quant au taux des immobilisations, il s'est situé à 10,7 % en 2018 après s'être établi à 19,9 % une année auparavant, résultant principalement de la sortie d'un immeuble du patrimoine d'une institution non mutualiste.

V.4.2. Analyse du passif

Le passif de l'ensemble des ISFD est resté dominé par l'épargne, dont la part s'est établie à 88,1 % à fin décembre 2018, en hausse de 5,7 points de pourcentage par rapport à 2017.

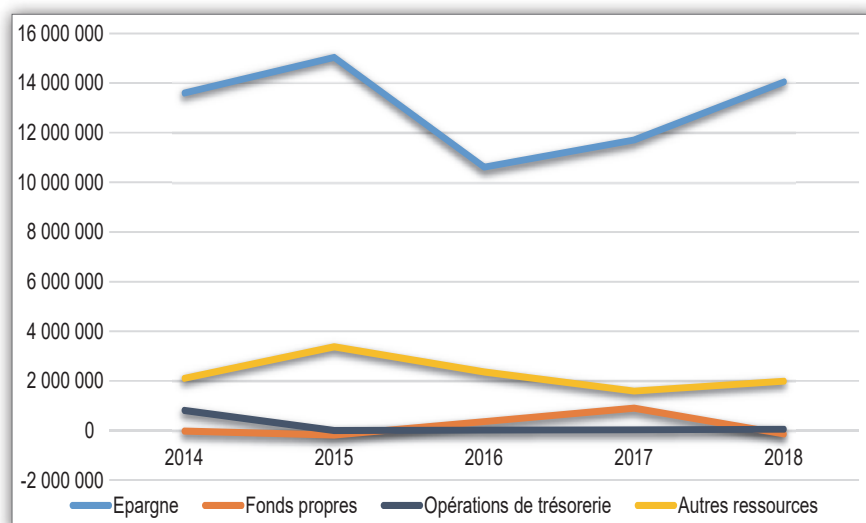
Tableau n° 61 : Evolution des postes du passif

(en USD, sauf indication contraire)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part (%)	Var. (%)
Epargne	13 593 684	15 037 573	10 616 831	11 709 685	14 053 525	88,1	20,0
Fonds propres	- 22 193	- 184 561	350 765	895 637	- 144 452	-0,9	-116,1
Opérations de trésorerie	807 661	-	12 389	25 102	55 434	0,3	120,8
Autres ressources	2 099 956	3 371 579	2 353 646	1 586 081	1 985 398	12,4	25,2
TOTAL PASSIF	16 479 108	18 224 591	13 333 631	14 216 505	15 949 905	100,0	12,2

Source : BCC

L'épargne collectée au cours de la période sous revue s'est améliorée de 20,0 %, tirée principalement par l'IMF du Haut-Katanga qui a mobilisé 43,8 % de l'ensemble des dépôts des ISFD des Autres Provinces.

Graphique n° 42 : Evolution des postes du passif

Source : BCC

Le taux de capitalisation est passé de 6,3 % à - 0,9 % d'une année à l'autre, largement en deçà de la norme minimale de 15 %.

En ce qui concerne les autres ressources, elles ont connu une hausse de 25,2 %, attribuable notamment aux emprunts contractés par certaines structures.

V.4.3. Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

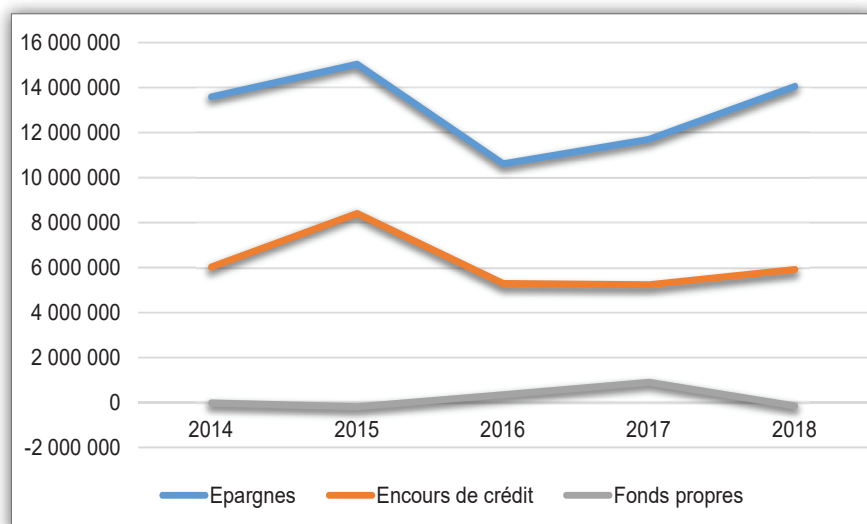
L'augmentation de l'encours de crédit a été moins proportionnelle que celle de l'épargne. Couplée avec la mauvaise qualité du portefeuille de crédit, cette situation a impacté négativement les fonds propres par l'intégration des données d'une institution mutualiste.

Tableau n° 62: Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

(en USD)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018
Epargnes	13 593 684	15 037 573	10 616 831	11 709 685	14 053 525
Encours de crédit	6 020 436	8 400 826	5 288 636	5 239 666	5 906 643
Fonds propres	-22 193	-184 561	350 765	895 637	-144 452

Source: BCC

Graphique n° 43: Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres

Source: BCC

V.4.4. Analyse du compte d'exploitation

Les activités de l'ensemble des ISFD de ces provinces se sont soldées par un bénéfice de l'équivalent en CDF de USD 448 355 à fin 2018 contre une perte de USD 170 822 une année auparavant.

Tableau n° 63: Ventilation du résultat net

(en USD)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018
Produits	4 758 648	5 917 626	4 985 832	4 241 070	5 384 139
Charges	5 393 961	5 963 522	5 519 939	4 411 892	4 935 784
Résultat net	-635 313	-45 896	-534 107	-170 822	448 355

Source: BCC

V.4.4.1. Analyse des produits

Les produits consolidés desdites provinces ont atteint USD 5 384 139 en 2018, accusant ainsi un accroissement de 27,0 % d'une année à l'autre. Cette situation a été essentiellement tirée par les produits sur opérations avec la clientèle et les produits financiers divers.

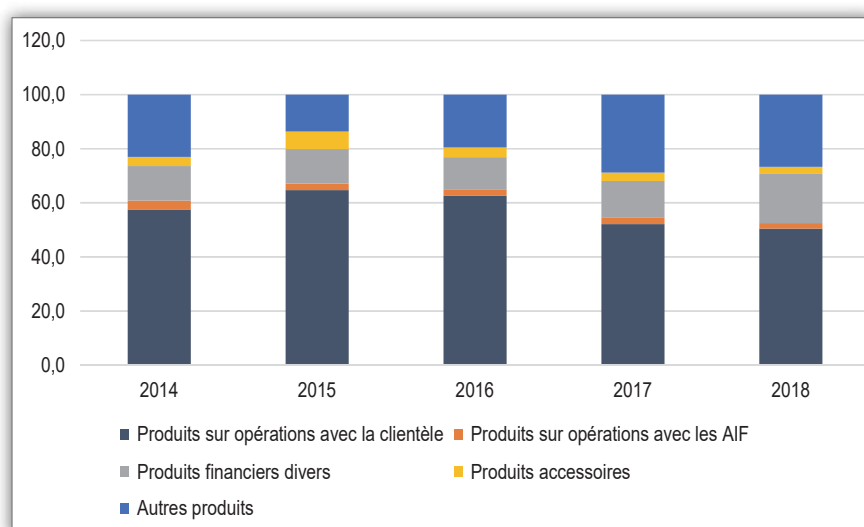
Tableau n° 64: Ventilation des produits

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part %	Var %
Produits sur opérations avec la clientèle	2 736 586	3 829 121	3 118 191	2 213 046	2 717 961	50,5	22,8
Produits sur opérations avec les AIF	155 617	141 556	110 786	96 232	111 328	2,1	15,7
Produits financiers divers	609 180	757 333	602 736	580 524	976 624	18,1	68,2
Produits accessoires	163 594	381 971	181 341	129 217	139 042	2,6	7,6
Autres produits	1 093 671	807 646	972 778	1 222 051	1 439 184	26,7	17,8
TOTAL PRODUITS	4 758 648	5 917 627	4 985 832	4 241 070	5 384 139	100,0	27,0

Source: BCC

Les autres produits ont été constitués à 85,6 % de reprises des provisions et récupérations sur créances irrécouvrables.

Graphique n° 44: Evolution des produits

Source: BCC

V.4.4.2. Analyse des charges

Au terme de l'année 2018, les charges d'exploitation des ISFD ont connu une hausse de 11,9 %, se situant à l'équivalent en CDF de USD 4 935 784. De cet accroissement de l'équivalent en CDF de USD 523 892, les charges générales d'exploitation et celles du personnel se sont accaparées de 73,2 %.

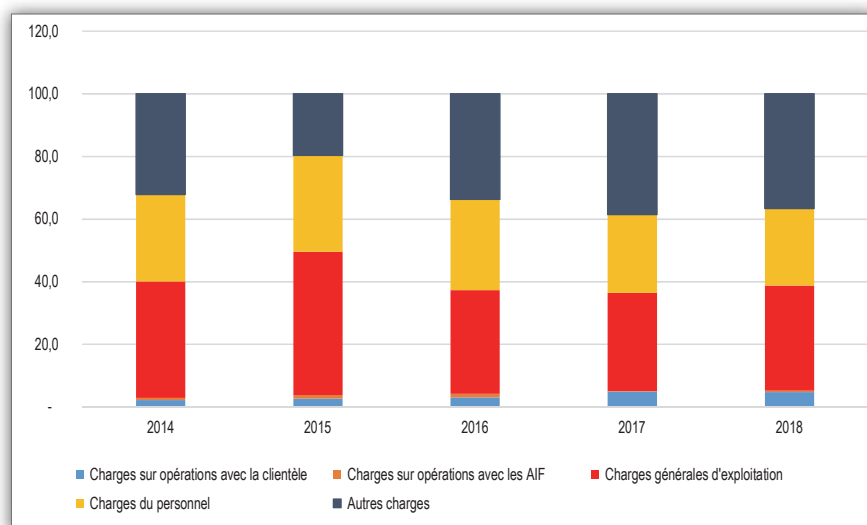
Tableau n° 65 : Ventilation des charges

(en USD, sauf indications contraires)

RUBRIQUES	2014	2015	2016	2017	2018		
					Montant	Part %	Var %
Charges sur opérations avec la clientèle	119 826	159 096	168 103	216 283	237 327	4,8	9,7
Charges sur opérations avec les AIF	37 502	68 433	62 914	8 989	23 588	0,5	162,4
Charges générales d'exploitation	2 008 513	2 731 097	1 828 912	1 386 258	1 650 352	33,4	19,1
Charges du personnel	1 498 392	1 835 240	1 599 862	1 099 961	1 219 391	24,7	10,9
Autres charges	1 729 728	1 169 656	1 860 148	1 700 402	1 805 125	36,6	6,2
TOTAL CHARGES	5 393 961	5 963 522	5 519 939	4 411 893	4 935 783	100,0	11,9

Source : BCC

Graphique n° 45 : Evolution des charges



Source : BCC

Située à 96,1 % en 2017, l'autosuffisance opérationnelle des ISFD des autres provinces s'est fixée à 106,0 % à la clôture de l'année sous revue, demeurant en deçà de la norme minimale de 119,2 %.



A PROPOS

Ce site a pour but d'aider les institutions de microfinance à soumettre leurs états périodiques à la Banque Centrale du Congo et à consulter les différents textes légaux et réglementaires en vigueur.

ACTUALITES



ATELIER AVEC LES COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT SUR LE THEME : « FRAGILITE DES INSTITUTIONS MUTUALISTES : CAUSES ET PISTES DE SOLUTION POUR L'EMERGENCE D'UN SECTEUR MICROFINANCIER SOLIDE ET PERENNE AU SERVICE DE LA POPULATION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO »

[Lire la suite](#)



Démarrage des réunions de suivi des Institutions du Système Financier Décentralisé

[Lire la suite](#)



TROISIEME EDITION DE LA SEMAINE MONDIALE DE L'ARGENT

[Lire la suite](#)



FLASH: Organisation, d'une Journée de sensibilisation et d'échange par la BCC

[Lire la suite](#)



FLASH: Le Rapport d'Activités Microfinance, Edition 2016

[Lire la suite](#)

MOT DU GOUVERNEUR



PARTENAIRES

textes

focus

vidéos

CONVERTISSEUR

1

US Dollar (\$) ▼

à

Congolese Democratic F ▼

RECHERCHE

STATISTIQUES



CHAPITRE VI:

AUTRES ACTIVITES EN RAPPORT AVEC LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Le présent chapitre retrace les diverses actions entreprises dans le cadre aussi bien du renforcement des capacités et d'amélioration de l'inclusion financière que de l'appui au secteur de la microfinance au cours de l'exercice 2018. Ces activités ont été conduites par la Banque Centrale du Congo et les autres partenaires impliqués dans le développement de ce secteur.

VI.1. MISSIONS EFFECTUEES ET ACTIVITES DE L'AUTORITE DE REGULATION ET DE CONTROLE

Le faible niveau d'inclusion financière du pays et le développement des produits financiers digitaux pour combler le gap au niveau notamment de l'arrière-pays et de deux catégories de la population les moins incluses, à savoir les femmes et les jeunes, ont amené la Banque Centrale du Congo à prendre part à certains fora, ateliers et séminaires de mise à niveau et de partage d'expériences.

A ce titre, il y a lieu d'épingler notamment :

VI.1.1. Missions effectuées

VI.1.1.1. A l'Intérieur du pays

PERIODE	LIEU	OBJET
Janvier-2018	Kinshasa	Journée de sensibilisation et d'échanges avec les membres du bureau de l'ANIMF et de quelques Institutions de Micro Finance de Kinshasa et de l'Intérieur du pays
Février-2018	Kinshasa	Journée de sensibilisation et d'Echange avec les institutions membres de l'APROCEC
Octobre-2018	Lubumbashi	Présentation des résultats sur l'étude relative aux groupes d'épargne en RDC dans le cadre de l'amélioration de l'inclusion financière. Cette étude a traité de la cartographie des groupes d'épargne, l'analyse des pratiques de finance informelles et le guide pour une mise en relation adéquate des groupes d'épargne avec les fournisseurs des services financiers formels.

Dans le cadre de l'éducation financière, un des piliers de l'inclusion financière, la BCC a organisé, en collaboration avec certains acteurs du secteur financier congolais, des activités visant à doter la population des connaissances et compétences nécessaires pour une gestion optimale de ses ressources. Il s'agit de :

PERIODE	LIEU	OBJET
Mars 2018	Kinshasa	Célébration de la quatrième édition de la Semaine Mondiale de l'Argent à l'Hôtel des Monnaies, à la Direction de Trésorerie et au Collège BOBOTO avant de clore les journées par des échanges entre la Haute Direction de la BCC et les écoliers.
Octobre 2018	Bukavu Haut Katanga Kananga Kindu Kinshasa Kisangani Mbandaka	Célébration de la 8 ^{ème} édition de la Journée Internationale de l'Epargne sur le thème : « Epargner en RDC pour mon avenir, oui c'est possible ». Organisation des panels autour des sous-thèmes suivants : - Etat des lieux de la mobilisation de l'épargne en RDC ; - Inclusion financière et digitalisation des services financiers en RDC ; - Etat des lieux de l'éducation financière dans l'amélioration de l'inclusion financière en RDC ; - Promotion de l'accès des femmes aux services financiers.

VI.1.1.2. A l'extérieur du pays

PERIODE	LIEU	OBJET
Février-2018	Ezulwini	Réunion du Sous-Comité du CCBG des Superviseurs des Banques de la Communauté de Développement d'Afrique Australe, en sigle SSBS/SADC, organisée au Royaume d'Eswatini
Mars-2018	Merida	16 ^{ème} réunion du Groupe sur les données de l>Inclusion Financière, en sigle FIDWG, et 15 ^{ème} réunion du Groupe de travail sur la protection des consommateurs des services financiers et la conduite du marché, CEMC, de l'Alliance pour l'Inclusion Financière, au Mexique
Mars-2018	Dilijan	Programme d'Apprentissage Mixte sur la protection des consommateurs des services financiers, la réglementation de la conduite du marché et la supervision de l'inclusion financière organisé par l'AFI et la Central Bank of Armenia
Avril-2018	Siem Reap	Formation et échange d'expériences sur les stratégies d'inclusion financière organisés par AFI et National Bank of Cambodia
Mai-2018	Conakry	Travaux de Groupe d'Experts sur les Politiques d'Inclusion Financière, la formation sur les aspects réglementaires des services financiers numériques et la 6 ^{ème} table ronde annuelle des Décideurs sur l'Initiative Africaine de politiques d'Inclusion Financière, en Guinée

PERIODE	LIEU	OBJET
Juin-2018	Pretoria	Forum régional sur l'inclusion financière organisé par le Secrétariat de la SADC en partenariat avec la firme FinMark Trust et l'Association des Banques de la SADC, en Afrique du Sud
Juin-18	Rabat	Conférence sur la politique de partage des risques agricoles en Afrique et formation des formateurs sur les financements de la chaîne de valeur agricole organisées par l'AFRACA et le Groupe de Crédit Agricole du Maroc ainsi que la réunion du Comité exécutif de l'AFRACA, au Maroc
Juil-18	Riyad	Forum du Partenariat mondial pour l'Inclusion Financière, GPFI en sigle, sur le thème principal « Tendances technologiques pour l'inclusion financière numérique », en Arabie Saoudite
Août-18	Dakar	Conférence francophone sur les meilleures pratiques et innovations en matière de l'offre des services de micro-assurance et de micro-pension, au Sénégal
Déc-18	Nairobi	Atelier organisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés sur la mise en commun des propositions de réduction des risques d'abus de pouvoir par les prestataires de services du secteur privé dans le cadre de la fourniture d'assistance monétaire aux populations vulnérables, au Kenya

VI.2. ACTIVITES DE L'AUTORITE DE REGULATION ET DE CONTROLE

A l'instar de 2017, la Haute Direction de la Banque Centrale du Congo a pris une part active aux activités menées dans le cadre de l'amélioration de l'éducation financière. A cet effet, elle a :

- échangé avec les élèves sur divers sujets découlant de leur visite de quelques organes de la BCC et sur l'actualité ;
- primé les écoles lauréates à l'issue du concours de dissertation organisé sur les sous thèmes relatifs notamment sur l'importance de l'épargne, la différence entre les besoins et les envies et la nécessité d'économiser ;
- prononcé une allocution d'ouverture de la célébration des activités liées à la JIE ;
- ouvert symboliquement quelques comptes bancaires auprès des institutions financières en faveur des élèves lauréats des écoles participantes. Ceci a été rendu possible grâce à un partenaire.

Par ailleurs, la Haute Direction a accordé des audiences à quelques dirigeants des ISFD principalement sur l'environnement macroéconomique, l'évolution du secteur, les innovations technologiques et leur situation financière.

VI.3. ACTIVITES DES PARTENAIRES

En vue de contribuer au développement et à la consolidation du secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo, les partenaires se sont impliqués au travers notamment des activités suivantes :

▪ **EPSP**

Dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale de l'Épargne ainsi que de la Semaine Mondiale de l'Argent, l'EPSP a accompagné la BCC dans la désignation des écoles devant participer à ces deux événements.

En sus, le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire a, lors de l'ouverture de la JIE 2018, prononcé un discours invitant aussi bien les élèves que le corps enseignant à ouvrir des comptes épargnes auprès des institutions financières agréées par la Banque Centrale en s'inspirant de la fable de la Fontaine « la cigale et la fourmi ». En outre, il s'est engagé à mettre en œuvre les recommandations contenues dans le PNEF, en ce qui concerne principalement l'introduction de l'éducation financière dans le programme scolaire.

• **Ministère de Finances**

Le Gouvernement, à travers le Ministère des Finances, s'est engagé à élaborer la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière de la République Démocratique du Congo. A cet effet, un groupe de travail multidisciplinaire a été mis en place au courant de l'année sous revue.

Par ailleurs, il a conclu des accords de financement avec quelques partenaires dans le cadre de l'appui technique et financier du secteur.

• **FPM ASBL**

- Le Fonds pour l'Inclusion Financière ASBL a géré quarante-trois (43) projets d'assistance technique contre trente-trois (33) en 2017, répartis notamment comme suit :
- dix-sept (17) projets d'assistance technique directs auprès de dix (10) institutions financières partenaires ;
- vingt (20) sessions de formation qui se sont tenues dans six (6) Villes, à savoir Kinshasa (6), Lubumbashi (6), Goma (5), Kikwit (1), Kisangani (1) et Bukavu (1) ;
- six (6) fora, dont la première édition du forum sur l'accès au financement, activité dédiée aux entrepreneurs agricoles.

En vue de réaliser ses activités, le FPM ASBL a décaissé en 2018 une enveloppe de l'équivalent en CDF de USD 2,3 millions.

En outre, cette ASBL a réalisé trois (3) études de marché.

• **FPM SA**

Le portefeuille de crédit du FPM SA s'est fixé à l'équivalent en CDF de USD 26,9 millions à la clôture de l'année sous revue, enregistrant ainsi une hausse de 41,2 % par rapport à 2017. Ce montant a été octroyé à onze (11) institutions financières partenaires, reparti de la manière suivante :

Tableau n° 66 : Répartition du portefeuille du FPM

CATEGORIES	2017		2018		Variation
	Valeur (en million USD)	Part	Valeur (en million USD)	Part	
BANQUES	11,4	60,0%	20,7	77,0%	81,6%
IMF	7,0	36,8%	5,8	21,6%	-17,1%
COOPEC	0,6	3,2%	0,4	1,5%	-33,3%
TOTAL	19,0	100,0%	26,9	100,0%	41,6%

Source : FPM

Par ailleurs, selon le rapport annuel 2018 de cet organisme de financement, un accent a été mis cette année sur le renforcement de l'appui financier aux entreprises de taille moyenne, dont la faillite aurait eu un impact social important. A cet effet, plusieurs facilités de trésorerie ont été proposées aux institutions de microfinance partenaires afin de leur permettre de couvrir leurs besoins à court terme.

• GIZ

Au travers de son Programme de Développement du Système Financier, PDSF en sigle, la GIZ, au cours de l'année 2018 :

- poursuivi le programme de formation des formateurs et des multiplicateurs, dans le cadre du PNEF, dans les Villes de Bukavu, Doko, Goma, Kinshasa, Kisangani, Matadi et Uvira ;
- effectué une étude d'impacts socioéconomiques et de changement de comportement sur les formateurs et multiplicateurs dans sept (7) provinces ;
- développé et diffusé des campagnes radio (spots, magazines et feuillets en quatre (4) langues nationales et ce, dans douze (12) localités ;
- développé treize (13) films des dessins animés de courte durée sur les quatre (4) thématiques retenues dans le PNEF ;
- assisté quatre (4) ISFD à développer de nouveaux produits et canaux de distribution alternatifs ;
- participé aux formations organisées à l'attention des membres de l'ANIMF et de l'APROCEC sur les thèmes relatifs aux fondamentaux du développement de nouveaux produits, à l'intégration de l'éducation financière comme service non financier et aux principes de la protection des consommateurs des services financiers.

• ANIMF

L'Association Nationale des Institutions de Micro Finance a, au cours de l'année sous revue, réalisé les activités suivantes :

- plaidoyer auprès de la BCC pour un moratoire en faveur des IMF sous capitalisées. Cette démarche a rencontré l'avis favorable de l'Autorité de Régulation et de Contrôle qui a accordé un délai au 31 décembre 2019 pour le strict respect du capital minimum requis et ce, au regard de l'environnement économique et politique ayant caractérisé les deux (2) dernières années ;

- tenue de l'Assemblée Générale de la corporation précédée par une série de formations en faveur de ses membres sur principalement la gouvernance, les services financiers digitaux, les opportunités offertes par les différents partenaires et l'éducation financière dans l'objectif de contribuer à la professionnalisation et à la consolidation du secteur.

Annexe n°1 : Liste des institutions par province à fin décembre 2018

HAUT KATANGA

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	I0019	IMF TUJENGE	Lubumbashi
2	C0157	COOPEC MKONO MKONONI	Kasumbalesa

ITURI

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0167	MECRE BUNIA/COOPEC	Bunia
2	C0185	COOPEC MBENGU BORA	Bunia

KASAI CENTRAL

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0172	COOPEC BANTU TUDISANGE	Kananga

KINSHASA

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0074	MEC DECO/COOPEC	Kinshasa
2	C0040	COOPEC CEAC /MATETE	Kinshasa
3	C0077	MECRE KINTAMBO MAGASIN/COOPEC	Kinshasa
4	C0075	MECRE NGALIEMA UPN/COOPEC	Kinshasa
5	F0001	MECRECO/COOPEC	Kinshasa
6	C0025	MECREKIN/COOPEC	Kinshasa
7	C0012	MUFESAKIN /COOPEC	Kinshasa
8	C0011	MEC BOMOKO/COOPEC	Kinshasa
9	I0005	FINCA RD CONGO SA (SMF)	Kinshasa
10	I0018	IMF APE (EMC)	Kinshasa
11	I0022	IMF VISIONFUND DRC SA (SMF)	Kinshasa
12	C0133	COOPEC UNION ET CHARITE	Kinshasa
13	C0135	MEC IDECE	Kinshasa
14	C0139	COOPEC FAIDEC	Kinshasa
15	I0024	IMF YOASI (EMC)	Kinshasa
16	I0032	IMF MICROCRED RDC SA (SMF)	Kinshasa
17	I0034	IMF PADERU (EMC)	Kinshasa
18	C0178	COOPEC GUILGAL	Kinshasa
19	I0038	IMF IFOD SA (SMF)	Kinshasa
20	I0041	IMF ProcFin (SMF)	Kinshasa

KONGO CENTRAL

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0024	CAMEC INKISI /COOPEC	Inkisi
2	I0016	IMF BUSINA MICROCREDIT (EMC)	Boma
3	C0023	CAMEC MBANZA-NGUNGU/COOPEC	Mbanza Ngungu
4	C0140	CAMEC KWILU-NGONGO/COOPEC	Kwilu Ngongo
5	C0141	CEAC MATADI MVUADU	Matadi
6	C0160	COOPEC MBONGO ZA KINBUKA	Kwilu Ngongo
7	C0146	COOPEC CEC/BOMA	Boma
8	C0158	COOPEC CEAC LUKULA	Lukula
9	C0166	MECRE MATADI/COOPEC	Matadi

10	C0181	COOPEC CAMUDE	Matadi
11	C0183	COOPEC BONNE SEMENCE KWILU NGONGO	Kwilu Ngongo

KWILU

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0058	COOPEC ECC/Kikwit	Kikwit
2	C0015	MUCREFEKEI /COOPEC	Kikwit
3	C0013	COOPEC UDIPAK	Pay Kongila
4	C0155	COOPEC BULUNGU	Bulungu
5	I0030	IMF CREDIT YA MPA (EMC)	Kikwit
6	C0175	COOPEC MUCEC	Bandundu/Ville

LOMAMI

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0126	COOPEC MUDIANO	Kabinda
2	C0189	COOPEC ILUMBI	Ngandajika

MANIEMA

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0124	COOPEC IMARA KINDU	Kindu
2	C0129	MECRE KINDU/COOPEC	Kindu

MONGALA

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0179	COOPEC BOMENGO	Lisala

NORD KIVU

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0038	MECRE BENI/COOPEC	Beni
2	C0019	COODEFI/COOPEC	Butembo
3	C0084	COOPEC LA SEMENCE	Butembo
4	C0027	COOPEC IMARA/GOMA	Goma
5	C0117	COOPEC BONNE MOISSON	Goma
6	C0083	COOPEC TUJENGE PAMOJA	Goma
7	C0120	COOPEC UMOJA NI NGUVU	Goma
8	C0032	MECREGO/COOPEC	Goma
9	C0033	MECRE KATINDO/COOPEC	Goma
10	C0034	MECRE VIRUNGA/COOPEC	Goma
11	C0055	COOPEC KIRUMBA	Kirumba
12	C0088	COOPECCO KIRUMBA	Kirumba
13	I0011	IMF HEKIMA (SMF)	Goma
14	C0122	COOPEC AGROPAS LE GRENIER	Butembo
15	C0138	COOPEC SILOE	Goma
16	I0023	IMF LIGHT IN BUSINESS CREDIT (SMF)	Butembo
17	C0143	COOPEC AKIBA YETU	Goma
18	C0171	COOPEC UDEV	Butembo
19	C0177	COOPEC SODAC	Butembo
20	I0037	IMF TID (SMF)	Butembo
21	C0180	COOPEC CECAFEP	Butembo
22	C0186	COOPEC LA PEPINIERE	Rutshuru
23	C0187	COOPEC LE TRESOR/BENI	Beni
24	C0188	COOPEC LE PALMIER/BENI	Beni

25	C0190	COOPEC LWANZO	Butembo
26	I0021	IMF SMICO SA (SMF)	Goma

NORD UBANGI

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	I0033	IMF MAMA TOMBWAMA (EMC)	Gbadolite

SANKURU

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0151	COOPEC COOPELO	Lodja

SUD KIVU

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0080	COOPEC BAGIRA	Bukavu
2	C0052	COOPEC CAHI	Bukavu
3	C0042	COOPEC KAWA	Bukavu
4	C0053	COOPEC MOCC/BUKAVU	Bukavu
5	C0018	COOPEC NYAWERA BUKAVU	Bukavu
6	C0028	COOPEC PILOTE	Bukavu
7	C0036	MECREBU/COOPEC	Bukavu
8	C0089	MUTEC/COOPEC	Bukavu
9	C0071	COOPEC KALUNDU	Uvira
10	C0114	COOPEC CIHERANO	Walungu
11	C0108	COOPEC FOMULAC KATANA	Kabare
12	C0091	MECRE IBANDA/COOPEC	Bukavu
13	C0092	MECRE UVIRA/COOPEC	Uvira
14	C0123	COOPEC IMARA BUKAVU	Bukavu
15	I0020	IMF SOFIGL (EMC)	Bukavu
16	F0003	COOPEC-KIVU	Bukavu
17	C0142	COOPEC KANDO	Kalehe
18	C0162	COOPEC NYATENDE	Kabare
19	C0168	MECRE KAVUMU/COOPEC	Bukavu
20	I0035	IMF PAIDEK SA (SMF)	Bukavu
21	C0170	COOPEC OBUGUMA	Idjwi
22	C0176	COOPEC KABARE	Kabare
23	I0039	IMF TGD (EMC)	Bukavu
24	I0040	IMF KITUMAINI (EMC)	Kabare

TSHOPO

N°	CODE	Dénomination	Rayon d'action
1	C0165	MECRE KISANGANI/COOPEC	Kisangani
2	C0173	COOPEC LE MEILLEUR SEMEUR	Kisangani
3	C0184	COOPEC PROGIKIS	Kisangani

Annexe n° 2: Réseau d'exploitation

INSTITUTIONS	2015	2016	2017	2018
IMF FINCA R.D.CONGO Siège à Kinshasa/Gombe	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa
	- UPN	- UPN	- UPN	- UPN
	- Masina	- Masina	- Masina	- Masina
	- Kasa-Vubu	- Kasa-Vubu	- Kasa-Vubu	- Kasa-Vubu
	- Kintambo	- Kintambo	- Kintambo	- Kintambo
	- Lemba	- Lemba	- Lemba	- Lemba
	- N'djili	- N'djili	- N'djili	- N'djili
	- Limete	- Limete	- Limete	- Limete
	- Matete	- Matete	- Matete	- Matete
	Kongo Central	Kongo Central	Kongo Central	Kongo Central
	- Matadi	- Matadi	- Matadi	- Matadi
	- Boma	- Boma	- Boma	- Boma
	Haut Katanga	Haut Katanga	Haut Katanga	Haut Katanga
	- Lubumbashi	- Lubumbashi	- Lubumbashi	- Lubumbashi
	- Lubumbashi/Katuba	-Lubumbashi/Katuba	-Lubumbashi/Katuba	-Lubumbashi/Katuba
	- Likasi	- Likasi	- Likasi	- Likasi
	- Lubumbashi/Kampemba	- Lubumbashi/Kampemba	- Lubumbashi/Kampemba	- Lubumbashi/Kampemba
		Kasai Oriental	Kasai Oriental	Kasai Oriental
		Mbuji-Mayi	Mbuji-Mayi	Mbuji-Mayi
	Lualaba	Lualaba	Lualaba	Lualaba
	- Kolwezi	- Kolwezi	- Kolwezi	- Kolwezi
		Nord-Kivu	Nord-Kivu	Nord-Kivu
		- Goma	- Goma	- Goma
	Sud –Kivu	Sud –Kivu	Sud –Kivu	Sud –Kivu
	- Bukavu PME	- Bukavu PME	- Bukavu PME	- Bukavu PME
	- Bukavu Presse	- Bukavu Presse	- Bukavu Presse	- Bukavu Presse
		Tshopo	Tshopo	Tshopo
		- Kisangani	- Kisangani	- Kisangani
	IMF SMICO	Nord-Kivu	Sud Kivu	Sud Kivu
	Siège à Goma		- Bukavu	- Bukavu
		- Goma	- Uvira	- Uvira
			Tanganyika	Tanganyika
			-Kalemie	-Kalemie
	Sud Kivu	Sud Kivu		Tshopo
	- Uvira	- Uvira		- Kisangani

INSTITUTIONS	2015	2016	2017	2018
IMF BUSINA	Kongo Central	Kongo Central	Kongo Central	Kongo Central
Siège à Boma	- Tshela	- Tshela	- Tshela	- Tshela
IMF VISION FUND DRC SA	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa
Siège à Kinshasa/Kintambo	- Masina	- Masina	- Masina	- Masina
	- Kasa-Vubu	- Kasa-Vubu	- Kasa-Vubu	- Kasa-Vubu
	- Matete	- Matete	- Lemba	- Lemba
			- Kinkole	- Kinkole
	- Ngiri-Ngiri	- Ngiri ngiri	- Mont Ngafula	- Mont Ngafula
			- Ngaliema (Ozone)	- Ngaliema (Ozone)
IMF MICROCRED RD. Congo	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa
Siège à Kinshasa/Bandalungwa	- Ndjili	- Ndjili	- Ndjili	- Ndjili
	- Kimbanseke	- Kimbanseke	- Kimbanseke	- Gombe
				- Selembao
	Kwilu	Kwilu	Kwilu	Kwilu
	- Kikwit	- Kikwit	- Kikwit	- Kikwit
IMF HEKIMA	Sud –Kivu	Sud –Kivu	Sud –Kivu	Sud –Kivu
Siège à Goma	- Bukavu	- Bukavu	- Bukavu	- Bukavu
IMF PAIDEK	Nord-Kivu	Nord-Kivu	Nord-Kivu	Nord-Kivu
Siège à Bukavu	-Goma	-Goma	-Goma	-Goma
	-Beni	-Beni	-Beni	-Beni
	-Butembo	-Butembo	-Butembo	-Butembo
	Sud Kivu	Sud Kivu	Sud Kivu	Sud Kivu
	-Idjwi	-Idjwi	-Idjwi	-Idjwi
	-Kalehe	-Kalehe	-Kalehe	-Kalehe
	-Katana	-Katana	-Katana	-Katana
	-Uvira	-Uvira	-Uvira	-Uvira
	-Kadutu	-Kadutu	-Kadutu	-Kadutu
COOPEC MUFESAKIN	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa
Siège à Kinshasa/Kasa-Vubu	- Kintambo	- Kintambo	- Kintambo	- Kintambo
	- Mimoza	- Mimoza	- Mimoza	- Mimoza
	- UPN	- UPN	- UPN	- UPN
	- Kinshasa	- Kinshasa	- Kinshasa	- Kinshasa

INSTITUTIONS	2015	2016	2017	2018
COOPEC PILOTE	Sud-Kivu	Sud-Kivu	Sud-Kivu	Sud-Kivu
Siège à Bukavu	- Panzi - Buholo Pendeza	- Panzi - Buholo Pendeza	- Panzi - Buholo Pendeza	- Panzi - Buholo Pendeza
MECRE BENI	Nord-Kivu	Nord-Kivu	Nord-Kivu	Nord-Kivu
Siège à Beni	- Mangina - Marché Central - Butembo - Oïcha	- Mangina - Marché Central - Butembo - Oïcha	- Mangina - Marché Central - Butembo - Oïcha	- Mangina - Marché Central - Butembo - Oïcha
MECRE MABANGA	Nord-Kivu	Nord-Kivu	Nord-Kivu	Nord-Kivu
Siège à Goma	- Sake - Lac	- -	- -	- -
COOPEC CAHI	Sud-Kivu	Sud-Kivu	Sud-Kivu	Sud-Kivu
Siège à Bukavu	- Marché - Lumumba - Nguba - Panzi Mulengeza - Panzi Kamangema - Walungu - Kamituga	- Marché - Lumumba - Nguba - Panzi Mulengeza - Panzi Kamangema - Walungu - Kamituga	- Marché - Lumumba - Nguba - Panzi Mulengeza - Panzi Kamangema - Walungu - Kamituga	- Marché - Lumumba - Nguba - Panzi Mulengeza - Panzi Kamangema - Walungu - Kamituga - Hotel Mont Kahuzi - Kavumu
COOPEC BONNE MOISSON	Nord Kivu	Nord Kivu	Nord Kivu	Nord Kivu
Siège à Goma	- Beni	- Beni	- Beni	- Beni
COOPEC CEAC MATETE	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa
Siège à Kinshasa/Matete	- Kinsenso	- Kinsenso	- Kinsenso	- Kinsenso
COOPEC GUILGAL	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa
Siège à Kinshasa/Ngaliema	- Gambela	- Gambela	- Gambela	- Gambela
MEC IDECE	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa
Siège à Kinshasa/Ndjili	- Mbankana	- Mbankana	- Mbankana	- Mbankana
	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa
IMF I-FINANCE				
Siège à Kinshasa/Kinshasa	- Gambela -- Gombe	- Gambela - Gombe	- Gambela - Gombe	- -
IMF TUJENGE		Lubumbashi	Lubumbashi	Lubumbashi
Siège à Lubumbashi		- Kenya - Katuba	- Kenya - Katuba	- Kenya - Katuba

INSTITUTIONS	2015	2016	2017	2018
COOPEC NYAWERA		Bukavu	Bukavu	Bukavu
Siège à Bukavu		- Beach Muhanzi - Kavumu	- Beach Muhanzi - Kavumu	- Beach Muhanzi - Kavumu
		Goma	Goma	Goma
		- Goma	- Goma	- Goma
MECREBU		Bukavu	Bukavu	Bukavu
Siège à Bukavu		- Kadutu	- Kadutu	- Kadutu
MECREKIN		Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa
Siège à Kinshasa/Gombe		- Masina - Gombe	- Masina - Gombe	- Masina - Gombe
MECREGO		Goma	Goma	Goma
Siège à Goma		- Mabanga - Sake - Lac - Birere	- Mabanga - Sake - Lac - Birere	- Mabanga - Sake - Lac - Birere
SODAC		BENI	BENI	BENI
Siège à Butembo		- Beni	- Beni	- Beni
COOPEC BOMOKO			Kinshasa	Kinshasa
			- Kinsenso	- Kinsenso
Siège Kinshasa/Lemba			-Masina	- Masina
			-Ngaba	- Ngaba
				Nord Kivu
				- Beni
IMF TID SA (SMF)				Ituri
				-Bunia

Annexe n° 3 : Liste des institutions agréées en 2018

N°	Dénomination	Province	Référence
1	IMF ProcFin (SMF)	KINSHASA	Gouv./D.033/n°00400 du 19 mars 2018

Annexe n° 4 : Liste des institutions radiées en 2018

N°	Dénomination	Province	Référence
1	IMF I-Finance (SMF)	KINSHASA	Gouv./D.033/N°0095 du 26 janvier 2018

Annexe n° 5 : Institutions mutualistes ayant détenu un total bilantaire de plus de USD 1 000 000

N°	2015	2016	2017	2018
1	COOPEC IMARA GOMA	COOPEC IMARA GOMA	COOPEC IMARA GOMA	COOPEC IMARA GOMA
2	COOPEC NYAWERA BUKAVU	COOPEC NYAWERA BUKAVU	COOPEC NYAWERA BUKAVU	COOPEC NYAWERA BUKAVU
3	MECREBU	MECREBU	-	-
4	IMARA BUKAVU	IMARA BUKAVU	IMARA BUKAVU	IMARA BUKAVU
5	COOPEC COODEFI	COOPEC COODEFI	COOPEC COODEFI	COOPEC COODEFI
6	MECREGO	MECREGO	-	-
7	COOPEC LA SEMENCE	COOPEC LA SEMENCE	COOPEC LA SEMENCE	COOPEC LA SEMENCE
8	COOPEC CAHI	COOPEC CAHI	COOPEC CAHI	COOPEC CAHI
9	MECREKIN	MECREKIN	-	-
10	COOPEC KALUNDU	COOPEC KALUNDU	COOPEC KALUNDU	COOPEC KALUNDU
11	COOPEC IMARA KINDU	-	-	-
12	MECRE KATINDO	-	MECRE KATINDO	-
13	MECRE UVIRA	-	-	-
14	MECRE MABANGA	-	-	-
15	MECRE IBANDA	MECRE BENI	-	-
16	COOPEC BONNE MOISSON	COOPEC BONNE MOISSON	COOPEC BONNE MOISSON	COOPEC BONNE MOISSON
17	COOPEC TUJENGE PAMOJA	COOPEC TUJENGE PAMOJA	COOPEC TUJENGE PAMOJA	COOPEC TUJENGE PAMOJA
18	COOPEC PILOTE	COOPEC PILOTE	-	-
19	MECRE KADUTU	-	-	-
20	COOPEC KIVU	COOPEC KIVU	COOPEC KIVU	COOPEC KIVU
21	MECRE BENI	-	-	-
22	MECRECO COOCEC	MECRECO COOCEC	MECRECO COOCEC	MECRECO COOCEC
23	MECRE NGALIEMA	MECRE NGALIEMA	MECRE NGALIEMA	MECRE NGALIEMA
24	COOPEC UNION ET CHARITE	COOPEC UNION ET CHARITE	COOPEC UNION ET CHARITE	COOPEC UNION ET CHARITE
25	COOPEC NYAWERA GOMA	-	-	-
26	MECRE KAVUMU	-	-	-
27	MECRE VIRUNGA	-	-	-
28	MUFESAKIN	-	-	-
29	MEC IDECE	-	-	-
30	COOPEC AGROPAS-LE GRENIER	COOPEC AGROPAS-LE GRENIER	COOPEC AGROPAS-LE GRENIER	COOPEC AGROPAS-LE GRENIER
31	MECRE KITAMBO	-	-	-
32	MEC BOMOKO	-	-	MEC BOMOKO
33	CAMEC INKISI	-	-	CAMEC INKISI
34	MECRE BUNIA	MECRE BUNIA	MECRE BUNIA	MECRE BUNIA
35	COOPEC GUILGAL	-	COOPEC GUILGAL	COOPEC GUILGAL
36	MUCREFEKI	-	MUCREFEKI	-
37	-	-	COOPEC LE PALMIER	COOPEC LE PALMIER
38	-	-	COOPEC UMOJA NI NGUVU	COOPEC UMOJA NI NGUVU
TOTAL	36	20	20	20

**Annexe n° 6 : IMF ayant détenu un total bilantaire de plus
de USD 1 000 000**

N°	2015	2016	2017	2018
1	SMF FINCA RD CONGO SA	SMF FINCA RD CONGO SA	SMF FINCA RD CONGO SA	SMF FINCA RD CONGO SA
2	SMF OPPORTUNITY INTERNATIONAL	SMF VISIONFUND DRC SA	SMF VISIONFUND DRC SA	SMF VISIONFUND DRC SA
3	SMF SMICO	SMF SMICO SA	SMF SMICO SA	SMF SMICO SA
4	IMF HEKIMA	IMF HEKIMA	SMF HEKIMA SA	SMF HEKIMA SA
5	SMF TUJENGE	SMF TUJENGE SA	SMF TUJENGE SA	SMF TUJENGE SA
6	IMF HOPE RDC	IMF HOPE RDC	-	-
7	SMF OXUS	SMF OXUS	SMF MICROCRED SA	SMF MICROCRED SA
8	SMF PAIDEK	SMF PAIDEK	SMF PAIDEK	SMF PAIDEK
9	SMF i-FINANCE	SMF i-FINANCE	SMF i-FINANCE SA	-
10	-	-	SMF TID	SMF TID
11	-	-	SMF LBC	SMF LBC
12	-	-	SMF IFOD SA	SMF IFOD SA
13	-	-	-	SMF ProcFin SA
TOTAL	9	9	11	11

Annexe n° 7 : Nombre de ISFD ayant réalisé un bénéfice d'au moins USD 40 000

PROVINCES	2015			2016			2017			2018		
	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL
HAUT-KATANGA	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1
ITURI	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	1
KASAÏ CENTRAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
KINSHASA	2	1	4	2	2	4	1	3	4	4	2	6
KONGO CENTRAL	1	-	1	-	-	-	-	-	-	3	-	3
KWILU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOMAMI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MANIEMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MONGALA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NORD-KIVU	5	-	5	5	1	6	3	3	6	7	3	10
NORD-UBANGI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SANKURU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SUD-KIVU	3	3	6	3	1	4	1	0	1	6	1	7
TSHOPO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	11	5	17	10	4	14	6	6	12	21	7	28

Source : BCC

Liste des abréviations utilisées

AFI :	Alliance pour l’Inclusion Financière
AFRACA :	Association Africaine du Crédit Rural et Agricole
AGR :	Activités Génératrices de Revenu
AIF :	Autres Intermédiaires Financiers
ANIMF :	Association Nationale des Institutions de Micro Finance
APROCEC :	Association Professionnelle des Coopératives d’Epargne et de Crédit
BCC :	Banque Centrale du Congo
BM :	Banque Mondiale
CDF :	Congolese Democratic Franc
CGAP :	Groupe Consultatif d’Assistance aux Pauvres
COOCEC :	Coopérative Centrale d’Epargne et de Crédit
COOPEC :	Coopérative Primaire d’Epargne et de Crédit
COPIL :	Comité de Pilotage du PNEF
COTEF :	Comité Technique de l’Education Financière
CPCC :	Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo
CYFI :	Child and Youth Finance International
DSIF :	Direction de la Surveillance des Intermédiaires Financiers
EMC :	Entreprise de Micro-Crédit
FINA :	Financial and Fiscal Supervision
FPM :	Fonds pour l’inclusion financière
GIZ :	Coopération Technique Allemande
IF :	Institution Financière
IMF :	Institution de Micro Finance
ISFD :	Institution du Système Financier Décentralisé
JIE :	Journée Internationale de l’Epargne
MEC :	Mutuelle d’Epargne et de Crédit
MECRE :	Mutuelle d’Epargne et de Crédit
MPME :	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
OHADA :	Organisation pour l’Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique - PAR : Portefeuille à Risque
PCCI :	Plan Comptable des Coopératives d’Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance
PDIFM :	Projet de Développement des Infrastructures Financières et des Marchés
PDSF:	Programme de Développement du Système Financier
PNF:	Produit Net Financier
RBE :	Résultat Brut d’Exploitation
RCE :	Résultat Courant d’ Exploitation
ROA :	Return On Asset (Rendement des actifs)
ROE :	Return On Equity (Rentabilité des fonds propres)
PNEF :	Programme National d’Education Financière
RDC :	République Démocratique du Congo
SIG :	Système d’Information et de Gestion
SMA :	Semaine Mondiale de l’Argent
SMF :	Société de Micro Finance
USD :	United State Dollar

TEMOIGNAGE : CLIENTE DE L'IMF HEKIMA

Madame KABUO Bernadette est une entrepreneuse, âgée de 50 ans, mère de sept (7) enfants et mariée à un instituteur. Elle a débuté ses activités de vendeuse des produits divers et des pagnes à l'âge de 35 ans avec les fonds reçus de son mari. L'accroissement de ses activités a nécessité des ressources complémentaires l'ayant amené à intégrer le programme de microcrédit de l'IMF Hekima en 2011. En effet, d'un premier prêt de USD 50 (Dollars américains cinquante) obtenu en 2011, elle a vu, grâce au remboursement sans faille de son crédit aux échéances fixées, sa capacité d'endettement s'accroître à plus de USD 300 (Dollars américains trois cents). Aujourd'hui, elle manifeste le besoin d'accéder à un crédit plus important. Grâce à ces crédits progressifs et continus et à ses épargnes constituées grâce aux dépôts obligatoires cumulés graduellement à chaque cycle, elle a pu réaliser des projets importants pour sa famille et voit son entreprise croître d'année en année, contribuant ainsi à l'amélioration du bien-être de sa famille. Elle encourage, pour ce faire, d'autres femmes et hommes à rejoindre ce programme de microcrédit de l'IMF Hekima qui offre de nombreux avantages aux micro-entrepreneurs.



TEMOIGNAGE : BENEFICE DE L'AGENT BANCAIRE



Je suis Monsieur Léon Ditu Bussole Kayembe, Responsable de l'Etablissement « La Boussole », situé sur l'avenue Kapela, dans la Commune de Kalamu, Ville Province de Kinshasa. En sus de mon établissement bien positionné et florissant constitué d'une salle polyvalente, d'un débit de boisson et d'une terrasse, j'ai décidé en 2002 de rejoindre le réseau d'agents bancaires de l'IMF FINCA RDC SA, faisant ainsi partie des dix (10) premiers agents bancaires de cette institution.

Au démarrage de nos activités d'agent bancaire, les POS servaient uniquement aux opérations de retrait et de dépôt dans les comptes épargnes de la clientèle. Depuis l'intégration d'autres fonctionnalités, les clients ont désormais la possibilité d'effectuer d'autres transactions, dont notamment le paiement des frais scolaires, des factures de consommation d'eau et d'électricité, des taxes, des salaires des fonctionnaires ainsi que de

réabonnement TV.

L'introduction de ce service financier dans notre établissement nous a permis de conforter notre position, de gagner en confiance et en crédibilité vis-à-vis, aussi bien de nos clients que de la population environnante, d'accroître notre clientèle et de réaliser des recettes supplémentaires en termes des commissions nous reconnues par l'institution partenaire.

Par ailleurs, notre collaboration avec l'IMF FINCA RDC SA, nous a permis de procéder notamment à la rénovation de notre salle polyvalente, à l'acquisition de quelques mobiliers pour une offre des services de qualité aux clients.

Tous ces services permettent à la population de faire des gains en termes de temps, de mobilité et de proximité, améliorant ainsi la bancarisation.

Cependant, l'offre de ces services s'est accompagnée de quelques problèmes qui ont pu trouver une solution avec ledit partenaire. Il s'agit notamment des contraintes liées au déficit d'énergie électrique, de liquidité pour faire face à l'afflux des clients pendant certaines périodes et les périodes creuses ou à faible niveau de transactions.

Pour pallier ces difficultés, l'institution a mis à la disposition de notre établissement un kit solaire à crédit et nous consent des découverts.

Cette expérience d'être agent bancaire a été d'un apport indéniable pour nos deux parties.

Errata du Rapport d'activités de la Microfinance 2017

Chapitre II

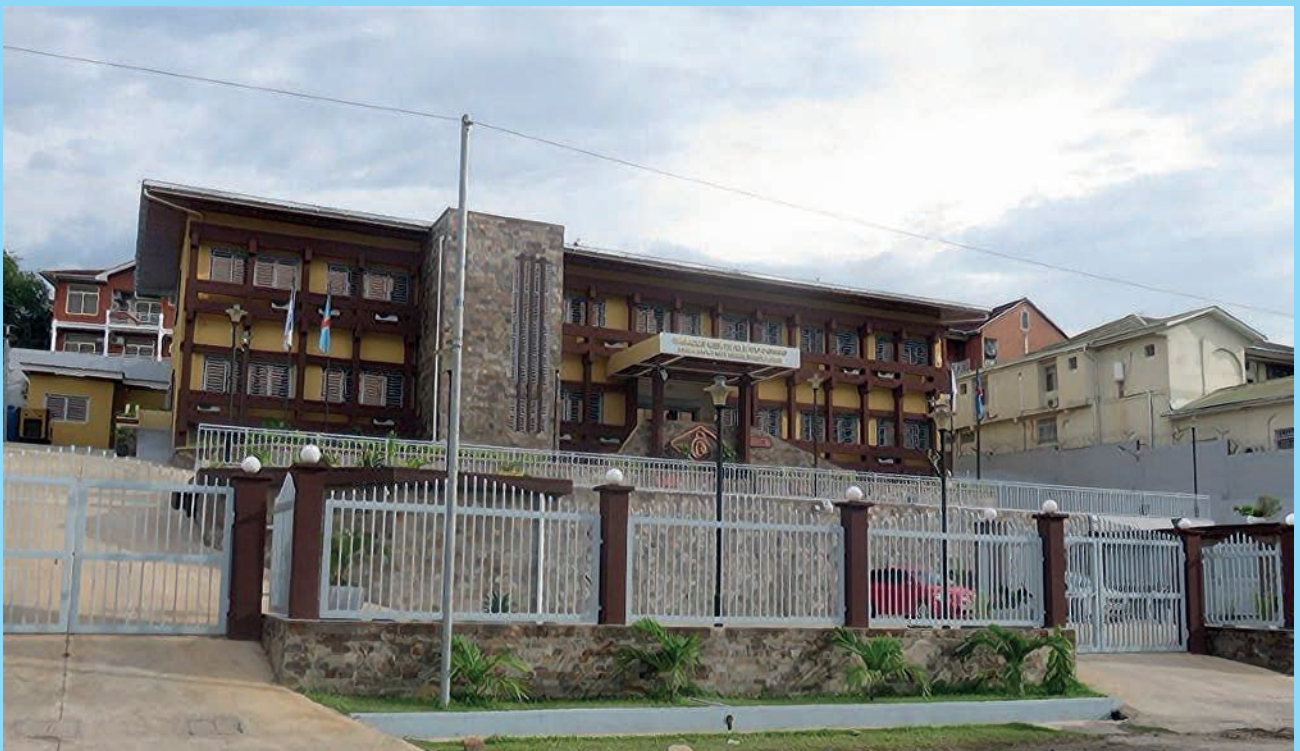
- Page 22 – Tableau n°5 : Nombre d'agrément par Province
Le nombre des COOPEC agréées est de 6 et non de 5 pour l'année 2015.
En effet, une Province de la Mongala a été omise dans le tableau.

Chapitre IV

- Page 35 – Autres emplois
Le montant des autres emplois à fin de 2017 est de l'équivalent en CDF de USD 25 159 543 en lieu et place de USD 25 159 542 ;
La ligne sur les autres emplois au tableau n°15 est révisée également en conséquence.
Le montant à retenir est de USD 25 159 543 ;
- Page 42 – Tableau 22 : Ventilation des produits par origine des capitaux
La dernière ligne du tableau concerne le « Total produits » et non le total charges ;

Chapitre V

- Page 64 – Tableau n°43 : Ventilation des postes de l'actif
La dernière ligne du tableau concerne le « total actif » en lieu et place du « total passif » ;
- Page 66 – Tableau n°47 : Ventilation des produits
La dernière ligne du tableau concerne le « Total produits » et non le total charges.



Nouveau bâtiment de la Direction Provinciale de la Banque Centrale du Congo à Matadi